

S'engager personnellement dans un partage collectif pour le bien commun à l'instar du fonctionnement efficace d'une entreprise

«L'ouverture d'esprit, l'émotion, une journée forte en émotions, la reconnaissance»

Nous avons passé une très belle journée. Les volontaires étaient très intéressés et très impressionnés à la fin de la journée

Zusammen etwas anderes soziales geleistet **S'intéresser à l'environnement local**

Sich engagiert zu haben

Engagement pour la société

Ho avuto la fortuna di partecipare a una giornata che non dimenticherò mai

Die Gäste waren sehr interessiert und am Ende des Tages tief beeindruckt

Super journée! J'ai trouvé intéressant et je voudrais bien le recommander à mes collègues

J'ai rencontré des personnes formidables

Nous ouvre les yeux sur les milieux défavorisés

Echanges **Soziales Engagement, Sozialgedanke**

Un grand moment d'échange entre générations

Ce projet nous permet de mieux cerner certaines problématiques qui nous entourent

Una giornata piena di emozioni

Menschen, denen es nicht so gut geht Freude gemacht

Tout était parfait

La joie de l'échange avec les autres

Le sourire et la satisfaction de tous les participants **S'être engagé**

Wir erlebten gemeinsam einen tollen Tag

...poursuivre cette belle idée

Ho potuto vedere le cose da una prospettiva diversa

S'engager personnellement dans un partage collectif pour le bien commun à l'instar du fonctionnement efficace d'une entreprise

Prendre conscience de la chance que j'ai de ne pas être marginalisé **Découvrir des réalités que je ne connaissais pas**

L'ouverture d'esprit, l'émotion, une journée forte en émotions, la reconnaissance **Mir wurde wieder einmal bewusst, wie gut es uns eigentlich geht**

Emotions. Implication. Immersion **Les volontaires étaient très motivés et engagés**

War eine super Abwechslung **Ci ha aperto gli occhi su chi è meno fortunato**

La gioia dello scambio con altri **Le travail en équipe pour une cause sociale**

Sich engagiert zu haben **Ce sont des personnes très à l'écoute et très humaines**

involvere

s'engager pour la réinsertion économique et sociale

L'essence de notre métier d'assureur est d'accompagner nos clients lorsque certains risques se réalisent. Nous les aidons à maintenir ou à retrouver une situation de normalité. Cependant, la vie recèle aussi des risques que les produits d'assurances ne couvrent pas. Isolement social, décrochage scolaire, chômage de longue durée, ségrégation subie en raison d'un handicap, dépendances... ces aléas de la vie peuvent toucher ou concerner tout un chacun.

Des organismes à but non lucratif prennent le relais des aides publiques et apportent un soutien et des moyens à ces personnes afin qu'elles puissent reconstruire un projet de vie. Sensibles au principe de solidarité qui émane de nos origines mutualistes et de notre métier même d'assureur, nous avons choisi de donner un axe clair à nos engagements sociétaux: dans le cadre de la Responsabilité sociétale de l'entreprise (RSE), nous soutenons les organisations à but non lucratif actives en Suisse dans la réinsertion scolaire, professionnelle et sociale par la mise à disposition de ressources collaboratives, notamment par le biais de journées de bénévolat d'entreprise. Ainsi sont nées les journées Involvere.

En 2015, près de 225 collaborateurs de la Vaudoise ont offert un peu de leur temps durant l'un des 23 projets Involvere qui se sont déroulés dans toute la Suisse. Participants et bénéficiaires ont pu vivre un moment de partage riche en émotions. Ce sont leurs souvenirs et leurs impressions que vous retrouvez dans ces pages et en couverture.

Nous vous souhaitons une belle découverte.

Groupe Vaudoise Assurances
Rapport annuel 2015

Siège social**Vaudoise Assurances****Place de Milan****Case postale 120****1001 Lausanne**

Tél. 021 618 80 80

Fax 021 618 81 81

Exemplaires supplémentaires à l'adresse susmentionnée.

Publié intégralement sur le site www.vaudoise.ch**Renseignements financiers:**

Jean-Daniel Laffely

Directeur général adjoint, CFO & CRO

jlaffely@vaudoise.ch

Renseignements généraux:

Nathalie Follonier-Kehrli

Secrétaire générale

nfollonier@vaudoise.ch

Déclaration concernant des informations portant sur l'avenir

Ce rapport annuel contient des informations portant sur l'avenir et qui impliquent des incertitudes et des risques. Le lecteur doit en être conscient et ne considérer ces informations que comme des projections pouvant diverger des événements qui se produiront effectivement. Toutes les informations se fondent sur les données dont le Groupe Vaudoise Assurances dispose au moment de la rédaction du rapport annuel.

Ce rapport annuel est également disponible en allemand.

Le texte français fait foi.

Dates des Assemblées générales 2016:**09 mai** (Vaudoise Assurances Holding SA) et**10 mai** (Mutuelle Vaudoise)**Dates des Assemblées générales 2017:****08 mai** (Vaudoise Assurances Holding SA) et**09 mai** (Mutuelle Vaudoise)

Table des matières

Commentaires sur l'exercice 2015	04
Chiffres clés	06
Portrait et stratégie	08
Opérations d'assurances	14
Assurances non-vie	16
Assurances vie	18
Opérations financières	20
Gouvernance d'entreprise	26
Membres du Conseil d'administration	28
Organigramme fonctionnel	35
Membres de la Direction	36
Comptes consolidés du Groupe au 31 décembre 2015	44
Compte de profits et pertes consolidé	44
Bilan consolidé	46
Tableau de financement	48
Capitaux propres consolidés	49
Annexe aux comptes consolidés	50
Rapport du réviseur des comptes consolidés	66
Vaudoise Assurances Holding SA au 31 décembre 2015	70
Compte de résultat	71
Bilan avant répartition du bénéfice	72
Annexe aux comptes annuels	74
Proposition relative à l'emploi du bénéfice au bilan	78
Rapport de l'organe de révision	79
Statistique boursière	81
Vaudoise Générale au 31 décembre 2015	84
Chiffres clés	84
Développement de la Compagnie depuis sa fondation	85
Vaudoise Vie au 31 décembre 2015	88
Chiffres clés	88
Développement de la Compagnie depuis sa fondation	89
Mutuelle Vaudoise au 31 décembre 2015	92
Commentaires sur l'exercice	92
Compte de résultat	93
Bilan avant répartition de l'excédent d'actif	94
Tableau de flux de trésorerie	95
Annexe aux comptes annuels	96
Proposition de répartition de l'excédent d'actif	98
Rapport annuel	99
Rapport de l'organe de révision	100
Rapport sur les rémunérations 2015	104
Rapport de l'organe de révision	108

Commentaires sur l'exercice 2015

Message du Président et du CEO



Philippe Hebeisen,
Directeur général, CEO

Paul-André Sanglard,
Président du Conseil d'administration

Chers sociétaires, chers actionnaires, chers clients, chers collaborateurs, chers partenaires,

L'année 2015 a débuté par la décision de la Banque nationale suisse (BNS) d'abandonner le taux plancher de CHF 1,20 pour EUR 1,00, provoquant ainsi une réévaluation instantanée d'environ 20% de la devise helvétique. Cette annonce a été accompagnée par l'introduction d'un taux négatif historique. Les impacts de cette décision du 15 janvier sur les assureurs privés sont de deux ordres principaux. Citons tout d'abord les taux d'intérêt négatifs qui constituent un vrai défi pour les compagnies d'assurances vie désireuses d'offrir à leurs clients une sécurité suffisante dans le cadre de leur plan de prévoyance. Vient ensuite la sinistralité qui a tendance à augmenter lorsque la situation économique se durcit. Les entreprises font alors face à des problématiques de gestion du personnel ou d'exploitation plus épineuses qu'à l'accoutumée et font appel plus souvent à leur assureur.

Malgré ce contexte incertain, le Groupe Vaudoise a réalisé son deuxième meilleur résultat historique (hors cessions d'Intras en 2008 et Valorlife en 2014), soit un bénéfice consolidé 2015 de CHF 128,8 millions contre CHF 153,6 millions une année auparavant. Ce nouveau bon résultat s'explique par une forte croissance des affaires non-vie ainsi que des résultats de placement favorables.

Notre esprit mutualiste conduit le Conseil d'administration et la Direction à garantir un sain équilibre dans la répartition du bénéfice du Groupe entre les sociétaires, les clients, les actionnaires et la dotation en fonds propres. Depuis 2014, nous avons choisi de redistribuer une partie de nos bénéfices non-vie à nos clients à un rythme bisannuel, alternant une redistribution aux clients Véhicules à moteur et aux clients RC/Choses. A cette fin, le fonds de participation a été doté de CHF 25 millions. Les bons résultats du Groupe ont également incité le Conseil à maintenir le dividende des actions de Vaudoise Assurances Holding. Ils permettent en outre de servir un excellent rendement des parts sociales. Nous poursuivons par ailleurs notre politique de renforcement des fonds propres qui atteignent CHF 1,5 milliard en 2015 (augmentation de 5,1% par rapport à 2014). Une base solide de fonds propres constitue en effet un critère de compétitivité reconnu sur la place financière suisse tant pour les assurances que pour les banques, a fortiori dans un environnement de taux qui demeurent bas et un contexte international encore instable.

Globalement, les primes émises des affaires directes en non-vie progressent de 5,1% par rapport à 2014 et s'établissent à CHF 822,7 millions. Tous les segments de clientèle et toutes les branches contribuent à cette augmentation. Notre ratio combiné (rapport sinistres et frais sur primes) atteint 95,6%, en progression de 6,4 points par rapport à 2014. Ce taux s'explique par un retour à une sinistralité usuelle dans les assurances de patrimoine après plusieurs années de rentabilité exceptionnelle et une sinistralité en assurances de personnes qui reste élevée.

En assurances vie, les primes émises directes ont reculé de 6,9% pour s'établir à CHF 261,1 millions. Vaudoise Vie a connu une hausse de son portefeuille de produits de prévoyance à primes périodiques de 1,7%. Les produits à prime unique ont quant à eux reculé de 24,2%. Cette baisse s'explique par le frein sur les produits traditionnels et les faibles possibilités de fournir dans ce domaine des produits dits de nouvelle génération qui répondent aux attentes de rendements des clients. Le lancement de RythmoInvest en 2016 devrait permettre d'allier réponse cohérente aux besoins de notre clientèle et rentabilité. A noter à ce propos que les bons résultats des placements de la Compagnie ont permis de renforcer la provision pour garantie de taux d'intérêt au niveau requis.

Cette stratégie à long terme trouve également sa concrétisation dans une politique de responsabilité sociétale de l'entreprise (RSE) plus concertée. Fondée sur trois piliers que sont les collaborateurs, les relations d'affaires de la Vaudoise et la communauté, notre charte RSE a comme fil rouge de notre engagement sociétal la réintégration sociale et professionnelle. Après un pilote réalisé pour les collaborateurs du Siège en 2014, les journées de volontariat d'entreprise sur ce thème ont été organisées à l'échelle nationale en 2015. Ce sont ainsi plus de 200 collaborateurs qui se sont investis dans la réalisation de 23 projets d'associations.

Du point de vue opérationnel, la Vaudoise mise sur l'innovation et repense la place de sa stratégie e-business. Il faut désormais être connecté tout en préservant la relation humaine qui est le cœur de notre métier. Il faut être une entreprise agile mais qui reste proche de ses clients. L'«Uberisation» n'a pas (encore) frappé le métier de l'assurance mais notre secteur économique doit se repenser pour être là où veut être le client: sur le net, au téléphone ou à l'agence, selon son besoin et le moment de la journée. L'avenir est omnicanal, nous avons compris le défi et œuvrons pour le relever!

Les perspectives 2016 sont positives pour notre Groupe. Nous prévoyons un développement de nos portefeuilles au-dessus de l'évolution du marché suisse dans les branches de patrimoine et de personnes non-vie. Ce faisant, nous veillerons attentivement au maintien de la qualité de la souscription et à l'évolution de la sinistralité.

Dans le domaine de l'assurance vie, le défi est important et nous continuons à miser sur la mutation du flux de production de nouvelles affaires au profit des assurances plus dynamiques qui bénéficient de garanties adaptées aux conditions du marché.

Nous maintiendrons par ailleurs les principes qui sont les nôtres dans la stratégie de placement. L'évolution des marchés financiers nous a conduits à encore augmenter la qualité de nos placements obligataires tout en maintenant un niveau de protection élevé sur les actions et sur les devises.

Nous suivons enfin avec attention l'évolution des conditions-cadre réglementaires, qui ne cessent de se renforcer, induisant une complexité accrue de nos processus et, partant, une augmentation des coûts de gestion. Dans ce contexte, la solidité des résultats et du bilan du Groupe Vaudoise Assurances nous permet d'envisager l'avenir avec confiance.

Au nom du Conseil d'administration et de la Direction, nous vous remercions, chers sociétaires, chers actionnaires, chers clients, chers collaborateurs et chers partenaires, de votre confiance et de votre fidélité.

Paul-André Sanglard
Président du Conseil
d'administration

Philippe Hebeisen
Directeur général, CEO

Chiffres clés (en millions de CHF)

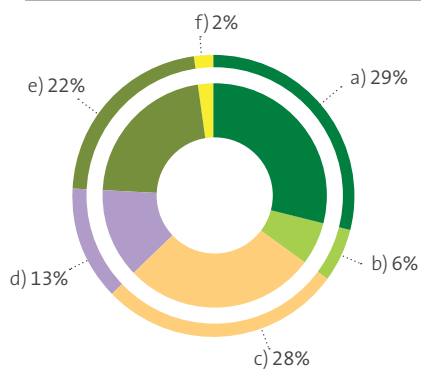
Groupe Vaudoise Assurances (chiffres consolidés voir pages 44 à 67)	2015	2014 ¹⁾	%
Primes émises brutes			
Assurances non-vie	829,5	790,7	4,9
Assurances vie	262,7	416,7	-37,0
Assurances non-vie et vie	1'092,2	1'207,4	-9,5
Frais généraux	238,2	237,5	0,3
Bénéfice de l'exercice	128,8	153,6	-16,1
Provisions techniques	5'377,1	5'292,7	1,6
Placements	7'094,2	6'874,7	3,2
Capitaux propres (avant répartition du bénéfice)	1'539,1	1'464,1	5,1
Ratio combiné non-vie	95,6%	89,2%	6,4 pts
Rendement des placements au compte de profits et pertes	3,5%	3,2%	0,3 pt
Capitaux propres par action nominative B	CHF 513,05	CHF 488,05	5,1
Rendement des fonds propres	8,6%	11,1%	-2,5 pts
Allocation au fonds de redistribution non contractuelle des excédents aux assurés	25,0	30,0	-16,7
Effectif des collaborateurs (équivalent plein temps)	1'315,0	1'258,0	4,5
Vaudoise Assurances Holding SA (chiffres non consolidés voir pages 70 à 81)			
Dividende par action nominative A ²⁾	CHF 0,20	CHF 0,20	
Dividende par action nominative B ²⁾	CHF 12,00	CHF 12,00	

1) Les chiffres 2014 incluent ceux de Valorlife, Compagnie d'Assurances sur la vie, Société anonyme, Vaduz (FL) jusqu'à la date de déconsolidation.

2) Propositions du Conseil d'administration

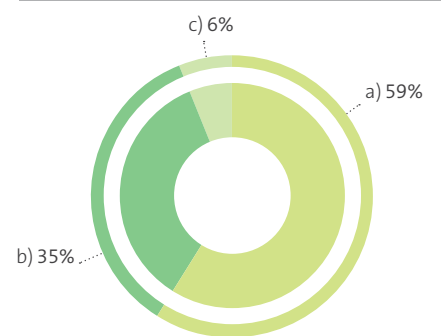
Primes par branche %

- a) Accidents / maladie
- b) Responsabilité civile
- c) Véhicules à moteur
- d) Incendie / diverses
- e) Vie pour propre compte
- f) Vie pour le compte du souscripteur



Répartition des primes sur le marché suisse %

- a) Suisse romande
- b) Suisse alémanique
- c) Suisse italienne



Réseau d'agences

- ☆ Agence générale
- Agence principale
- Agence locale



Portrait et stratégie

Des racines mutualistes au service de la proximité

Fondée en 1895 et détenue par Mutuelle Vaudoise, Société coopérative, la compagnie fournit à ses clients un conseil et des solutions de haut niveau dans tous les domaines de l'assurance et de la prévoyance. Solidité, indépendance et proximité font de la Vaudoise une véritable alternative aux grands groupes. Il s'agit d'un partenaire de référence en Suisse, tant pour les particuliers et les indépendants que pour les PME et les collectivités publiques. Près de 400'000 clients lui font confiance.

La Vaudoise et ses valeurs

Solide

Depuis 1895, la Vaudoise est l'un des principaux acteurs du marché suisse grâce à ses racines mutualistes et sa vision stratégique à long terme. Le taux de solvabilité élevé et l'important niveau de fonds propres témoignent de sa solidité.

Responsable

Nous engageons notre responsabilité et notre professionnalisme en faveur de nos clients et les accompagnons tout au long des étapes qui jalonnent leur existence.

Présente

Nous sommes proches de nos clients, aussi bien géographiquement que par notre disponibilité et notre écoute. Notre origine suisse ainsi que notre ancrage au niveau local et régional sont autant d'atouts pour une assurance qui se veut présente auprès de ses assurés et de ses partenaires.

En 2015, la Vaudoise était hôte d'honneur de la Foire du Valais. Plus de 3000 visiteurs ont participé à un jeu de l'oie grandeur nature sur notre stand de 240 m². Cet événement a également été l'occasion d'organiser une convention pour le service externe, respectivement pour nos partenaires courtiers.

Engagée

Partenaire actif et résolument engagé aux côtés de ses clients, la Vaudoise soutient de très nombreux acteurs socio-économiques qui font le dynamisme de nos régions. La Vaudoise participe activement à la vie économique, sportive et culturelle en soutenant diverses manifestations d'envergure nationale, cantonale ou régionale.

Ainsi, la Vaudoise sponsorise notamment le Tour de Suisse (Presenting Sponsor), le Tour de Romandie (Presenting Sponsor), Swiss Cycling, Athletissima, Weltklasse Zürich, l'Opéra de Lausanne, le Montreux Jazz Festival ou encore l'Omega European Masters de golf de Crans-Montana en qualité de sponsor principal.

La Vaudoise parraine par ailleurs la Fondation Compétences Bénévoles, Genilem Vaud-Genève, ciao.ch, la Fondation suisse pour le climat et la Fondation Théodora. La compagnie a en outre lancé en 2014 un programme de responsabilité sociétale de l'entreprise nommé Involvere qui permet notamment à ses collaborateurs de s'engager auprès d'associations et fondations actives dans la réintégration professionnelle et sociale.





Campagne image «Mutualité» – Fondation Barry



Campagne image «Mutualité» – Trailworks GmbH

Les axes stratégiques du Groupe

La mutualité, la responsabilité sociétale de l'entreprise et le développement durable

La Vaudoise poursuit l'affirmation de ses racines mutualistes par une redistribution des excédents non-vie à ses assurés et une politique de fonds propres prudente. Ainsi, en 2015-2016, les clients titulaires d'une assurance Choses ou Technique (Ménage, Commerce) auprès de la Vaudoise se sont vu rétrocéder 15% de leur prime annuelle. Cette stratégie, qui implique la promesse d'une vision à long terme au profit de toutes les parties prenantes, est également parfaitement alignée sur les notions de développement durable et de responsabilité sociétale de l'entreprise (RSE).

Concentration sur le marché suisse

La Vaudoise priorise la croissance interne dans les trois régions linguistiques. Elle veut exploiter en premier lieu son potentiel de développement important en Suisse alémanique par l'intervention de ses propres conseillers auprès des Particuliers et des PME. La croissance du portefeuille dans cette région progresse désormais de manière positive, tant du point de vue du canal des agences générales que du courtage. Il s'agit d'une opération de longue haleine dont le développement prioritaire se poursuit au sein du Groupe.

En 2015, les primes du Groupe sur le marché suisse se répartissent entre la Suisse romande: 59%, la Suisse alémanique: 35% et le Tessin: 6%.

Qualité du conseil, des produits et des services associés

Le conseil de proximité doit encore et toujours être incarné prioritairement par un ambassadeur Vaudoise, à savoir un conseiller bien formé. C'est dans cet esprit que la Vaudoise s'est fortement engagée dans l'implémentation de la plateforme de formation continue CICERO élaborée sous l'égide de l'Association Suisse d'Assurances (ASA) et y a inscrit ses collaborateurs du service externe.



La qualité des solutions doit passer par une maîtrise complète de la chaîne de valeur des branches pratiquées en propres et par une distribution profitable des produits complémentaires proposés par des tiers. La Vaudoise intervient en principe en qualité de porteur de risques et, selon les besoins, de fournisseur de solutions externes proposées par des partenaires sélectionnés. C'est le cas notamment de l'assurance de protection juridique (Orion), l'assurance vie collective (Swiss Life), l'assurance maladie (Groupe Mutuel), l'assurance transports (TSM), l'assurance des animaux (Epona), l'assurance des objets d'art (Uniqa) et l'assurance caution (TSM).

C'est également cet axe qui abrite désormais une véritable stratégie d'innovation réalisée au travers d'un grand nombre de projets en cours, auquel s'ajoute un programme spécialement dédié. Un séminaire de deux jours réunissant des collaborateurs de tous horizons a débouché sur seize idées innovantes qui ont été présentées dans le cadre d'une exposition VaudoiseLab.

Au chapitre des innovations récentes, la Vaudoise a créé l'agence Biopôle d'Epalinges qui redéfinit la notion de service en offrant aux visiteurs la possibilité de traiter directement leur dossier en visioconférence avec les spécialistes de la Vaudoise. Le conseil traditionnel cède sa place à la collaboration et à la transparence par la vision complète, sur grand écran, des étapes abordées par le conseiller.

Avenue Smart, le dernier-né des produits assurances Véhicules à moteur, permet désormais aux clients de moins de 30 ans de bénéficier d'un rabais substantiel sur leur prime. Un boîtier connecté, installé directement à côté du moteur, enregistre freinages, accélérations et virages. Ainsi, les bons comportements des assurés sont récompensés par des rabais de prime allant de 10 à 30%.

Distribution omnicanal

La Vaudoise s'inscrit dans une démarche de distribution omnicanal qui fait appel simultanément ou de façon interconnectée à plusieurs moyens de distribution en relation les uns avec les autres. Ces moyens ne sont pas concurrents mais complémentaires. Le but est d'être là où est le client à chaque moment de son processus d'acquisition ou de gestion de sinistre. Cela ne remet en aucun cas en cause la priorisation des canaux de distribution. Comme indiqué plus haut, les agences restent les premiers ambassadeurs de la Vaudoise. Suivent les courtiers et autres partenaires. Toutefois la stratégie e-business vient s'ajouter à ce dispositif et passe d'un positionnement «Recherche et développement» à celui d'une partie intégrante de notre stratégie principale.

Simplification des processus de travail et de l'organisation

En lançant le projet Agilis, la Vaudoise souhaite revisiter ses processus de travail dans le but de rendre l'entreprise plus agile grâce à la contribution et aux propositions d'améliorations des collaborateurs eux-mêmes.

Les gains en efficacité et en efficience passent notamment par la facilitation des échanges quotidiens entre clients, collaborateurs et partenaires, grâce notamment à une utilisation appropriée de la technologie.

Ainsi, la compagnie opère actuellement une mue informatique importante permettant une optimisation des processus de travail et du service à la clientèle. Un portail informatique simplifié a été développé, en priorité pour les conseillers du service externe. Réunissant l'ensemble des logiciels de l'entreprise, il permet une vue d'ensemble et une simplification d'utilisation notable. Il est prévu d'ouvrir ce portail aux partenaires courtiers durant l'année 2016. La numérisation de tout le courrier entrant et sortant permet également un traitement et un archivage plus aisés des documents et une flexibilisation des lieux de travail.

Plusieurs projets informatiques destinés à la clientèle sont en cours de réalisation. Il est désormais possible pour les entreprises de déclarer les cas de sinistres assurances de personnes en ligne.

Optimisation risques / rendements financiers et contraintes de surveillance

La Vaudoise souhaite assurer son assise financière solide par une politique d'investissements et de gestion des risques conservatrice et durable au profit de toutes les parties prenantes.

La compagnie poursuit ainsi une politique d'investissements très largement diversifiée par classe d'actifs, pays et secteurs permettant de réduire efficacement le risque lié à cette activité.

Depuis 2013, la Vaudoise a complété son dispositif de gestion des risques par la nomination d'un Compliance Officer Groupe, chargé de coordonner la conformité au sein du Groupe. En 2015, elle a nommé un responsable du système de contrôle interne (SCI) qui peut désormais se baser sur un logiciel permettant de fédérer les données du système de contrôle interne, de gestion des risques et de compliance.

Vaudoise, employeur attractif

La politique des ressources humaines de la Vaudoise est basée sur la responsabilité partagée et le respect. Elle offre à ses collaboratrices et collaborateurs un climat de travail motivant et permettant de conjuguer vie professionnelle et vie privée. Ses systèmes de rémunération encouragent la performance individuelle et collective (voir le Rapport sur les rémunérations en pp. 103).

Le lancement du programme de formation et de cycle de conférences Campus et les nouveaux outils permettant de gérer le temps de travail et la planification des absences (SIRH) sont autant de jalons qui doivent renforcer la marque Vaudoise en tant qu'employeur de premier ordre.



La Vaudoise, hôte d'honneur de la Foire du Valais en 2015

Le réseau de vente, qui comprend quelque 100 points de vente dont 38 agences générales, est organisé en trois régions de marché: Suisse romande et Tessin, dont la responsabilité a été confiée à Philippe Moix et Suisse alémanique à Patrick Marro.

En 2015, le réseau Vaudoise s'est enrichi de nouveaux points de vente, dont les agences de Genève Rive droite, de Gossau et de Fricktal.

Trois nouveaux agents généraux ont été nommés en 2015. Il s'agit de Rouven Blattner (agence de Zoug), Ivan Haralambof (agence de Lausanne) et Cédric Jayet (agence de Direction). Christian Mella, agent général de Neuchâtel, a également repris la conduite de l'agence de La Chaux-de-Fonds en 2015.

Le courtage est devenu au fil des ans un canal essentiel pour la Vaudoise. L'organisation en tient compte et s'adapte aux nouveaux besoins. Ainsi, les services courtiers de direction, situés respectivement à Lausanne, Zurich (Dübendorf) et Lugano, sont les interlocuteurs des courtiers dont le rayon d'action dépasse le territoire d'une agence ou d'une région. Plus de 70% des primes sous mandat de gestion sont générées par ces trois entités. En phase avec notre politique de proximité, les agences générales peuvent, quant à elles, travailler directement avec des partenaires courtiers. Ces derniers disposent d'interlocuteurs privilégiés au sein des agences (conseillers aux courtiers d'agence).

Siège de la Vaudoise



Journée «Etre parrainé par un jeune en insertion»

Association Pro-Jet

Cette association met sur pied des programmes d'insertion professionnelle à l'intention des jeunes adultes. Durant cette journée, les volontaires de la Vaudoise, coachés par les jeunes en mesure d'insertion, ont participé à des ateliers sur la mécanique, la cuisine, la menuiserie, la maintenance ou encore le secrétariat.



www.associationprojet.ch



Journée «Soutien au CARL»

Caritas Vaud

Caritas Vaud a pour but de défendre la dignité des personnes, promouvoir leur autonomie et agir pour une société solidaire. La journée de volontariat s'est déroulée à la Centrale Alimentaire Région Lausannoise (CARL) de Caritas Vaud afin de participer au tri et rangement des denrées alimentaires et des vêtements. Ce fut aussi l'occasion de rencontrer les bénéficiaires du centre d'accueil de jour.



CARITAS Vaud
www.caritas-vaud.ch



«J'ai eu la chance de participer à une journée que je n'oublierai jamais.»



Journée «Atelier découverte et divertissement»

Institution de Lavigny

Le site Plein Soleil de l'Institution de Lavigny accueille des personnes atteintes de maladies ou de lésions cérébrales et leur offre un soutien global à travers une structure de soins et de vie. Après une découverte du site et un repas commun, les volontaires et les pensionnaires ont assisté à une représentation du Cirque Knie. Une journée riche en partage, échange et divertissement.



INSTITUTION DE
LAVIGNY



Agir pour la vie

www.ilavigny.ch

Opérations d'assurances

La Vaudoise réalise en 2015 un bon résultat opérationnel affecté toutefois par une péjoration de la sinistralité.

Les primes non-vie progressent de manière soutenue (5,1% dans un marché suisse qui ne croît que de 0,5%). Toutes les branches contribuent à cette évolution positive. Ainsi, dans le segment Particuliers, les assurances Véhicules à moteur, branche la plus importante en volume pour la Vaudoise, progressent de 4,1%. Les assurances de personnes non-vie pour la clientèle Entreprises ont également bien performé avec une progression de 10,6% en assurances Maladie collective perte de gain et 5,1% en assurances Accidents.

Après une année 2014 très favorable, la charge de sinistres s'est quelque peu détériorée (ratio combiné: 95,6% contre 89,2% en 2014). Un programme d'assainissement des contrats non rentables dans les branches Assurances de personnes a été mis en place depuis 2014 et devrait porter ses fruits en 2016.

Quant aux assurances vie, qui évoluent dans un contexte compliqué de taux d'intérêt extrêmement bas, elles affichent un recul global de *6,9%. Les primes uniques reculent de *24,2% (marché suisse: -11,7%) alors que les primes périodiques connaissent une croissance maîtrisée de *1,7% (marché suisse: 1%).

* Hors Valorlife

	Primes émises brutes en milliers de CHF			Prestations payées brutes en milliers de CHF		
	2015	2014 ¹⁾	+/- %	2015	2014 ¹⁾	+/- %
Ensemble des affaires						
Affaires directes	1'083'802	1'063'359	1,9	780'078	721'097	8,2
Affaires indirectes	8'420	9'536	-11,7	6'480	7'554	-14,2
Total	1'092'221	1'072'895	1,8	786'559	728'651	7,9
Affaires directes						
Assurances non-vie	822'693	782'926	5,1	559'866	526'058	6,4
Assurances vie	261'108	280'433	-6,9	220'212	195'039	12,9
Total	1'083'802	1'063'359	1,9	780'078	721'097	8,2
Affaires indirectes						
Assurances non-vie	6'780	7'752	-12,5	3'399	4'404	-22,8
Assurances vie	1'640	1'784	-8,1	3'081	3'150	-2,2
Total	8'420	9'536	-11,7	6'480	7'554	-14,2

1) Les informations ci-dessus ne tiennent pas compte des chiffres Valorlife, Compagnie d'Assurances sur la vie, Société anonyme, Vaduz (FL).

Assurances non-vie

bien-fondé de notre stratégie qui met l'accent sur le conseil, un traitement rapide des sinistres, l'innovation dans les produits et les services tout en maintenant un bon rapport qualité/prix de nos produits.

Malgré une forte pression du marché sur les tarifs, nos résultats confirment que notre positionnement actuel est juste et qu'il nous permet de faire face à la grande volatilité existante dans cette branche. La sélection objective des risques, accompagnée d'un suivi proactif de la qualité du portefeuille, restent les meilleurs garants de notre objectif stratégique de croissance rentable sur le long terme. Une gestion de proximité des cas de sinistres, ainsi qu'un niveau de professionnalisme élevé dans le traitement des dossiers impliquant des dommages corporels graves, sont également des facteurs primordiaux de succès.

Assurances Responsabilité civile générale

Le volume des primes des assurances Responsabilité civile générale a augmenté globalement de 0,8% par rapport à l'année passée. Dans un marché très concurrentiel, notamment pour les affaires d'entreprises, ce résultat peut être qualifié de satisfaisant. De façon encore plus marquée qu'en 2014, c'est le segment de la clientèle privée qui tire son épingle du jeu avec une hausse réjouissante de l'ordre de 2,5%. L'année 2015 a vu le lancement des nouveaux produits RC Privée/Ménage conçus en partenariat et pour le Groupe Mutuel. Ces produits sont distribués et gérés par notre partenaire. Nous assumons pour notre part le rôle d'assureur porteur de risque impliquant notamment la gestion des sinistres. Les premiers résultats sont réjouissants.

La charge de sinistres de la branche Responsabilité civile générale pour l'exercice sous revue s'est quelque peu détériorée en raison de quelques cas importants. Elle se maintient toutefois à un niveau acceptable.

Assurances Choses

Les assurances Choses (Incendie, dommages naturels et autres dommages aux biens), progressent quant à elles de façon très marquée avec une croissance de plus de 3,6%.

Ce résultat remarquable est notamment dû à notre solution pour l'assurance des bâtiments, à savoir le produit «Building». Celui-ci est non seulement bien positionné d'un point de vue tarifaire mais également très complet au niveau des garanties. Il nous permet de réaliser de bons résultats dans un marché très concurrentiel.

Pour la clientèle privée, notre produit combiné «Home in One» est également bien positionné. Les résultats sont d'autant plus réjouissants que, comme pour les années précédentes, nous avons dû compenser une diminution des sommes d'assurances engendrée par la baisse de l'indice ménage qui sert de référence à la détermination de la valeur d'assurance (201 à 198 points ou -1,5%). Comme pour la branche Responsabilité civile générale, les premiers résultats des ventes du produit Ménage lancé en partenariat avec le Groupe Mutuel sont également encourageants.

Dans le segment des affaires Entreprises, nous sommes confrontés à un durcissement du marché et restons vigilants dans la souscription de ces affaires afin de maintenir un juste équilibre entre croissance et rentabilité.

En l'absence de grandes intempéries, d'incendies ou de sinistres majeurs, la charge de sinistres de l'année 2015 se situe à un excellent niveau.

Assurances de patrimoine

Le développement des affaires de patrimoine se poursuit de manière réjouissante en 2015. Avec une croissance de l'ordre de 3,6%, le volume des primes émises atteint près de CHF 520 millions et représente plus de 60% des primes de Vaudoise Générale. Cette croissance n'est pas régulière dans tous les segments. Si les branches Véhicules à moteur et Choses progressent de manière soutenue, les assurances d'entreprises, particulièrement dans la branche Responsabilité civile générale, connaissent une croissance moins importante, en raison d'une forte pression sur les prix notamment.

Malgré quelques cas importants et des événements de grêle locaux, la charge de sinistres 2015 se maintient à un niveau favorable. La tendance haussière est confirmée dans certains domaines et segments de clientèles, notamment les grands comptes. Cette évolution fait l'objet d'un suivi attentif ainsi que de mesures adaptées.

Assurances Véhicules à moteur

Pour l'année 2015, la branche des assurances Véhicules à moteur réalise une très bonne croissance de l'ordre de 4,0% par rapport à l'exercice 2014. Ce résultat est particulièrement positif en comparaison du marché suisse qui ne progresse que de 1,2%. Le montant des primes émises s'élève à environ CHF 330 millions et représente une part de l'ordre de 40% du chiffre d'affaires de Vaudoise Générale. La charge de sinistres de l'année se situe à un niveau satisfaisant. Les conditions climatiques ont été généralement clémentes en 2015. Seuls quelques événements de grêle locaux sont à relever.

Nos spécialistes observent attentivement l'évolution du marché et des nouvelles technologies afin d'identifier les besoins actuels et futurs des automobilistes et d'adapter ainsi régulièrement la palette de produits et de services, y compris pour le volet «Assistance». La modularité de nos couvertures, rendant possible l'intégration d'options astucieuses, est très appréciée par nos assurés. Nous travaillons par ailleurs à une simplification permanente des processus de conclusion qui favorise l'autonomie des conseillers du service externe et soutient la croissance tout en respectant nos critères de rentabilité.

Les sondages et résultats réalisés en 2015 nous placent dans le peloton de tête des assureurs automobiles. Ils confirment ainsi le

Assurances de personnes non-vie

Les primes dans les branches d'assurances de personnes non-vie progressent pour la septième année consécutive et dépassent le seuil symbolique des CHF 300 millions d'encaissement. La hausse de 7,8% est un peu en retrait par rapport aux exercices précédents mais surperforme le marché suisse. Elle résulte de l'apport de nouvelles affaires ainsi que de l'assainissement de contrats structurellement non rentables.

La branche Perte de gain maladie collective (PGM) connaît à nouveau la plus forte croissance et dépasse pour la première fois la moitié des encaissements du portefeuille des assurances de personnes non-vie. Elle est suivie par les assurances collectives accident obligatoire LAA et facultative CLAA, qui croissent dans le même ordre de grandeur. Les charges de sinistres se sont améliorées en accident, mais le ratio combiné reste élevé pour la branche PGM. La conjoncture économique dans le contexte du franc fort a pesé sur certaines activités et impacté indéniablement les le nombre de dossiers présentant des diagnostics psychiques (de type burn-out par exemple).

La vigueur de la croissance en Suisse alémanique, tant pour le canal courtage que pour les conseillers, permet à cette région de représenter désormais plus du quart du portefeuille national.

En 2015, nous avons mis à disposition des conseillers un produit Perte de gain maladie revu pour les indépendants ainsi qu'une nouvelle plateforme d'établissement des offres pour cette branche. Suivra une refonte de l'assurance complémentaire accident CLAA et du logiciel d'offres y afférant. Nous poursuivons par ailleurs l'amélioration et la modernisation des outils informatiques à disposition de nos clients.

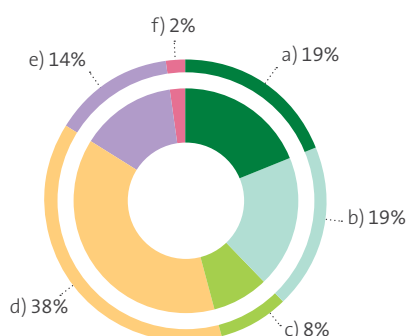
Du point de vue du marché, certaines tendances initiées en 2015 devraient se poursuivre. Dans la branche Perte de gain maladie collective, tant les assureurs privés que maladie, ont pris des mesures drastiques d'assainissement en 2015. Nous anticipons une politique analogue en 2016. Les assureurs suisses ont, à l'instar de la Vaudoise, réduit leur appétit au risque pour les marchés publics en assurances de personnes non-vie. Relevons encore que la révision de la Loi sur l'Assurance Accident (LAA), qui a été adoptée par les deux Chambres en 2015, devrait entrer en vigueur au 1^{er} janvier 2017. Les premiers impacts sur l'activité des assureurs accidents devraient déjà être ressentis en 2016.

Evolution des affaires directes non-vie

Opérations d'assurances	Primes émises brutes en milliers de CHF			Prestations payées brutes en milliers de CHF		
	2015	2014	+/- %	2015	2014	+/- %
Accidents	158'322	150'612	5,1	105'983	103'056	2,8
Maladie	154'852	139'950	10,6	145'184	123'016	18,0
Responsabilité civile	65'906	65'375	0,8	37'364	33'468	11,6
Véhicules à moteur	312'047	299'751	4,1	202'709	194'617	4,2
Incendie et autres dommages	112'814	108'802	3,7	58'155	60'421	-3,8
Diverses	18'752	18'436	1,7	10'471	11'480	-8,8
Total	822'693	782'927	5,1	559'866	526'057	6,4

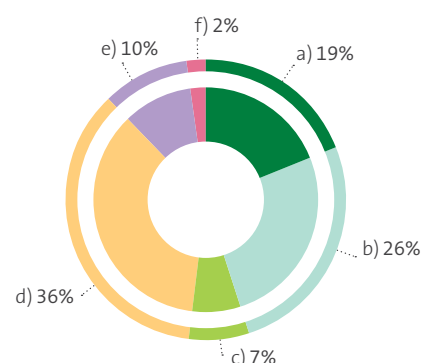
Répartition des primes en %

- a) Accidents
- b) Maladie
- c) Responsabilité civile
- d) Véhicules à moteur
- e) Incendie et autres dommages
- f) Diverses



Répartition des prestations en %

- a) Accidents
- b) Maladie
- c) Responsabilité civile
- d) Véhicules à moteur
- e) Incendie et autres dommages
- f) Diverses



Assurances vie

En prévoyance privée, notre croissance dans les affaires à primes périodiques a continué au même rythme qu'en 2014, tandis que dans le domaine des primes uniques, le tassement a été conforme à nos prévisions.

Alors que l'économie mondiale a évolué en ordre dispersé (bonne santé de l'économie américaine, poursuite de l'effondrement des cours du pétrole, contraction de la croissance chinoise et timide reprise dans la zone euro), la Suisse a connu un début d'année mouvementé à la suite de l'abandon du taux plancher contre la monnaie européenne. Au-delà de l'onde de choc provoquée par la Banque nationale suisse, c'est bien le niveau des taux d'intérêt, qui persiste à un seuil historiquement bas, qui constitue le véritable défi pour l'activité de l'assurance vie. La rémunération des capitaux pour les affaires classiques devient de plus en plus ardue. Elle est encore rendue plus compliquée par les réglementations toujours plus strictes.

Dans ce contexte, l'encaissement des primes de Vaudoise Vie a régressé de 6,9%, à CHF 262,7 millions. Ce résultat est principalement dû aux affaires à prime unique.

Si les clients optent avant tout pour des solutions classiques, les assurances mixtes traditionnelles à primes périodiques avec des capitaux garantis en cas de vie à l'échéance évoluent de manière contrastée. Les solutions de prévoyance liée croissent de manière réjouissante (+5%), l'avantage fiscal l'emportant sur la faiblesse du rendement. A contrario, les solutions de prévoyance libre marquent le pas. Au final, la production des affaires vie à primes périodiques augmente de 1,7%, à CHF 192 millions.

Vaudoise Vie a connu une diminution des affaires à prime unique de 24,2 %, à CHF 71 millions. Elle n'a toutefois pas modifié sa politique et considère toujours les produits à prime unique traditionnels comme étant non stratégiques. En cas d'évolution positive des taux d'intérêt, la pertinence de cette position sera naturellement réévaluée.

Dans l'environnement actuel, la rentabilité des produits d'assurances vie avec composante d'épargne garantie fait l'objet d'une attention toute particulière. A cet effet, Vaudoise Vie a encore ajusté sa réserve pour risque de taux d'intérêt. La Compagnie profite par ailleurs de chaque opportunité pour commercialiser des produits dits de nouvelle génération, non exposés au risque d'intérêt.

A cet égard, elle a tout d'abord mis sur le marché deux nouvelles tranches du produit à composante financière TrendValor pour un montant de CHF 12 millions et de USD 7 millions. Par ailleurs, elle a développé en fin d'année un produit à primes périodiques lié à des fonds de placement à sécurisation progressive. Cependant, les effets ne se feront ressentir qu'à partir de l'exercice suivant.

Quant aux indemnités versées, les prestations décès ont diminué de 8%, tandis que les prestations invalidité ont légèrement augmenté de 2,1%.

Evolution des affaires directes vie

	Primes émises brutes en milliers de CHF			Prestations payées brutes en milliers de CHF		
	2015	2014 ¹⁾	+/- %	2015	2014 ¹⁾	+/- %
Assurances individuelles						
Capitaux	229'994	212'931	8,0	102'780	96'910	6,1
Rentes	27'821	64'081	-56,6	54'716	53'566	2,1
Invalidité indépendante	3'294	3'421	-3,7	1'637	1'539	6,4
Total	261'108	280'432	-6,9	159'133	152'015	4,7

	Rachats en milliers de CHF		
Assurances individuelles	61'079	43'023	42,0
Total des prestations et rachats	220'212	195'039	12,9

	Production en milliers de CHF			Portefeuille en milliers de CHF		
	2015	2014 ¹⁾	+/- %	2015	2014 ¹⁾	+/- %
Assurances individuelles						
Capitaux	435'225	412'423	5,5	6'452'501	6'489'022	-0,6
Rentes	14'141	34'753	-59,3	639'064	657'158	-2,8
Invalidité indépendante	26'970	32'061	-15,9	672'991	702'739	-4,2
Total	476'337	479'237	-0,6	7'764'556	7'848'919	-1,1

1) Les informations ci-dessus ne tiennent pas compte des chiffres Valorlife, Compagnie d'Assurances sur la vie, Société anonyme, Vaduz (FL).

Opérations financières

Des résultats financiers positifs

La stratégie du Groupe, essentiellement basée sur des catégories de placement assurant un revenu régulier, a été poursuivie en 2015. Elle s'axe principalement sur une durée élevée et une large diversification de nos investissements. En 2015, les bons résultats des titres à revenus fixes et variables permettent l'atteinte de résultats financiers favorables.

Politique et activité de placement

Début de politiques monétaires divergentes

Dans la continuité des années précédentes, l'exercice 2015 a été dominé par l'action des banques centrales et leur influence sur les marchés des changes.

L'année a été marquée, en premier lieu, par la Banque centrale européenne (BCE) qui s'est engagée dans une politique ultra-accommodante avec le rachat d'EUR 60 milliards d'actifs par mois.

En réaction à cette décision, la Banque nationale suisse (BNS) est intervenue, le 15 janvier, de manière inattendue et brutale, en abandonnant le taux plancher de CHF 1,20 pour EUR 1,00, provoquant ainsi une réévaluation instantanée d'environ 20% de la devise helvétique. Cette annonce a été accompagnée par l'introduction d'un taux négatif historique de -0,75% sur tous les comptes de virements libellés en francs suisses.

Puis, au cours du mois d'août, la Banque centrale chinoise (BPC) a agi, à son tour, de manière inattendue, en modifiant les bandes de fluctuation du yuan vis-à-vis du dollar US, suscitant auprès des investisseurs des craintes d'une guerre des changes et un ralentissement de la deuxième économie mondiale. Les principales victimes collatérales ont été les matières premières et, en particulier, l'or noir dont les prix ont continué à chuter.

L'année s'est finalement terminée sur un nouvel événement, prévu de longue date, celui de la Réserve fédérale américaine (FED) qui a décidé de relever son taux d'intérêt directeur de 25 points de base. A noter qu'une hausse du taux directeur américain n'avait plus été réalisée depuis juin 2006.

Ces différentes interventions ont bien entendu eu des conséquences sur les marchés. Elles ont été positives pour les marchés des actions européennes et japonaises, qui ont profité des politiques accomodantes de leur banque centrale respective. En revanche, les marchés des actions américaines ont été pénalisés par la politique opposée de la FED.

Au niveau des changes, l'abandon du taux plancher du franc suisse avec l'euro a eu finalement pour conséquence une appréciation de la devise helvétique de 9,7% sur l'année.

En ce qui concerne les rendements obligataires, ces derniers sont restés à des niveaux historiquement bas. Le taux des obligations de la Confédération à 10 ans a même atteint des valeurs négatives. A fin 2014, les rendements à 10 ans suisses, européens et américains étaient respectivement de 0,36%, 0,54% et 2,17%, contre respectivement -0,05%, 0,63% et 2,27% à fin 2015.

En 2015, après deux années plus retenues, le climat suisse sur les marchés immobiliers s'est amélioré. Bien que les prévisions des analystes anticipaient une évolution négative de la situation économique, l'indice d'évolution des prix a finalement progressé. Cette situation trouve son origine dans l'intervention, en début d'année, de la BNS, comme évoqué ci-dessus. Cette nouvelle situation a eu pour effet une relance des placements dans l'immobilier, considérés à nouveau comme étant très attractifs tant pour la qualité que pour la régularité des rendements qu'ils génèrent.

Dans un tel contexte économique, marqué par des politiques monétaires des banques centrales s'apparentant à une guerre des devises, une volatilité des marchés plus importante, ainsi qu'une incertitude grandissante sur les perspectives de croissance économique globale, nous avons continué notre mouvement de diminution de nos risques de crédit, d'intérêts et sur actions et avons augmenté notre allocation en immobilier.

Un portefeuille obligataire d'excellente qualité

Afin de réduire le risque de crédit de notre portefeuille à revenus fixes, composé d'obligations et de prêts aux collectivités, nous avons augmenté la pondération de titres d'excellente qualité, parmi lesquels 38% sont constitués de rating «AAA» contre 19% en 2014, 30% de rating «AA» contre 33% en 2014 et enfin 22% de rating «A» contre 35% en 2014.

Durant l'année, nous avons également entrepris un mouvement d'accroissement de la durée de nos investissements pour répondre aux besoins de nos engagements d'assurances, eux aussi de longue durée.

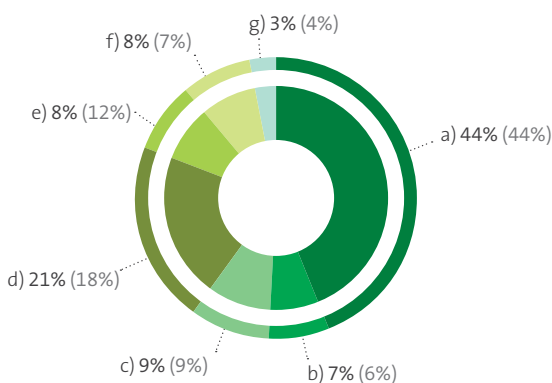
Au final, l'évolution de l'allocation à cette classe d'actifs a été stable par rapport à 2014, à 52,9%.

Notre exposition géographique la plus importante est principalement axée sur le marché suisse, suivie des marchés américains et européens. Ces portefeuilles bénéficient également d'une diversification sectorielle et géographique de qualité.

Immobilier: rareté de l'offre et concurrence accrue des caisses de pension

L'abandon du taux plancher avec l'euro et le bas niveau des taux d'intérêt ont généré une forte pression haussière des prix en 2015, que l'on a pu observer particulièrement sur les immeubles de rendement locatifs. La disponibilité des immeubles, répondant à nos objectifs d'acquisition, est restée inchangée par rapport à l'année précédente.

Structure des placements au 31.12.2015 (2014)



- a) Obligations et autres titres à revenus fixes
- b) Prêts hypothécaires
- c) Prêts aux collectivités
- d) Immobilier
- e) Actions
- f) Alternatifs
- g) Autres titres à revenus variables

En revanche, c'est bien le nombre d'acteurs et d'investisseurs qualifiés qui a fortement progressé sur le marché des placements immobiliers. L'arrivée, sur ce segment, de ces nouveaux investisseurs attirés par l'attractivité des placements immobiliers a induit une situation de forte concurrence qui a entraîné une augmentation des prix.

Dans ce contexte, nous avons maintenu notre politique de rigueur dans la sélection de projets et d'achats immobiliers. Nos analyses nous ont renforcés dans notre approche et notre stratégie d'investisseur à long terme, laquelle privilégie, d'une part, la situation et la qualité des objets étudiés et, d'autre part, les loyers proposés pour atteindre les rendements espérés. Ainsi, sur 260 dossiers reçus pour analyse, nous avons concrétisé l'achat, en 2015, de quatre opérations. Ces dernières, effectuées dans les cantons de Vaud, Soleure et Argovie, portent sur des immeubles d'habitation principalement, mais également sur des immeubles comprenant des surfaces commerciales et des bureaux, le tout représentant un investissement se chiffrant à CHF 83 millions.

En outre, nous avons livré 73 appartements en 2015 et démarré un nouveau chantier de construction à Lausanne qui offrira à terme 60 logements sur le marché.

Notre gestion active du parc immobilier nous a permis d'aboutir au lancement de la réalisation d'un premier projet de rénovation/densification à Lausanne.

Nous avons aussi démarré les études de faisabilité à Lausanne, Berne et Zurich, de trois chantiers de densification et de rénovation lourde d'immeubles dont la macro et la micro situation sont jugées excellentes.

Pour terminer, nos experts externes ont procédé à une diminution du taux sans risque immobilier, conduisant à une réévaluation de notre parc, lequel atteint ainsi CHF 1,4 milliard (CHF 1,2 milliard en 2014). Notre part dans l'immobilier s'élève donc, à fin 2015, à 20,5% (18,3% en 2014).

Les prêts hypothécaires poursuivent leur croissance

Nous considérons nos prêts hypothécaires comme une classe d'actifs nous permettant de diversifier nos investissements à revenus fixes. Ils font en outre partie intégrante de notre stratégie de conseil global auprès de notre clientèle.

Cette année a été marquée par une croissance soutenue des prêts octroyés, répondant à nos critères d'acceptation, si bien que leur part dans l'allocation globale de nos actifs est passée à 6,7%, contre 5,5% à fin 2014 et 4,6% à fin 2013.

Titres à revenus variables en diminution

Cette catégorie de placement est principalement constituée d'actions et d'investissements alternatifs. Durant l'année, nous avons entrepris une réduction de notre allocation en actions passant de 12,2% à 8,2% et avons augmenté notre allocation en produits alternatifs par l'introduction d'un nouveau gérant de portefeuille de Hedge Funds.

Notre portefeuille d'actions s'axe principalement sur une gestion passive (indicielle) afin de minimiser les frais de gestion et se compose de 40% en actions suisses et de 60% en actions étrangères.

Eu égard à l'importance de notre portefeuille d'actions et à notre volonté de contrôler les risques de manière générale, nous avons poursuivi notre stratégie de protection contre les pertes élevées sur une part prépondérante de ce portefeuille, en utilisant des produits dérivés.

Depuis quelques années déjà, nous avons mis sur pied notre propre fonds de Hedge Funds, dont le portefeuille a été constitué sur mesure et se compose de placements alternatifs diversifiés. La gestion de ce dernier est déléguée à deux entreprises spécialisées dans ce domaine d'activité et la surveillance est assurée par nos experts internes. En 2014, une SICAV luxembourgeoise a été créée afin d'accroître la qualité de gestion et de gouvernance de nos investissements alternatifs. La part de ces investissements en Hedge Funds et en Private Equity s'est accrue de 6,7% en 2014 à 7,7% en 2015.

En tenant compte, en outre, des autres titres à revenus variables détenus à long terme, des participations et des instruments financiers dérivés, nos placements à revenus variables représentent au total 19,8% de l'ensemble des placements à fin 2015, contre 23,2% une année auparavant.

Risque de change sous contrôle

Estimant que les risques de change sont insuffisamment rémunérés, nous avons volontairement maintenu un taux de couverture de change élevé durant l'exercice, à savoir plus de 80% de notre exposition en monnaies étrangères. Cette protection nous a permis d'absorber le choc du 15 janvier 2015 sans conséquence importante sur nos placements. En revanche, l'introduction des taux négatifs en Suisse a eu pour effet d'augmenter les coûts de financement de couverture de la devise helvétique.

Résultat des placements

Lors de l'exercice 2015, le volume de nos placements a augmenté de CHF 219,6 millions à CHF 7'094,2 millions. Hors placements pour le compte et au risque du souscripteur, cette évolution est positive de CHF 225,9 millions à CHF 6'883,3 millions.

Nos produits courants sur les placements ont diminué en 2015 de CHF 12,9 millions à CHF 168,3 millions, conséquemment à la baisse des revenus fixes liée à l'environnement des taux bas. Le rendement de nos placements¹, selon notre compte de résultat, s'élève toutefois à 3,5% en 2015 contre 3,2% en 2014. Cette évolution positive provient essentiellement de réalisations sur revenus fixes et variables plus importantes que l'année précédente.

La performance nette de nos placements en valeur de marché² s'élève à 2,0% (7,8% en 2014). Cette diminution de la performance est liée à une baisse bien moins importante qu'en 2014 des taux d'intérêt, à un marché des actions quasi stable en 2015 et à des pertes de change pour la partie non couverte de nos risques de change. Cette performance reste toutefois bonne en comparaison du marché, principalement grâce à la réévaluation de notre parc immobilier et les protections de change en place.

¹) Rendement net, au compte de profits et pertes, sur la base de l'investissement moyen, incluant les résultats sur change, sans les résultats pour le compte et au risque du souscripteur, sans la variation des plus-values non réalisées sur titres (actions, investissements alternatifs, immobilier) et sans les plus ou moins-values non réalisées sur obligations (valorisées au coût amorti).

²) Performance nette, en valeur de marché, sur la base de l'investissement moyen, y compris la variation des plus-values non réalisées sur titres (actions, investissements alternatifs, immobilier), y compris les plus ou moins-values non réalisées sur obligations et les différences de change, sans les résultats pour le compte et au risque du souscripteur.

Fonds propres et solvabilité

Des fonds propres en croissance de plus de 5,1% et un SST confortable

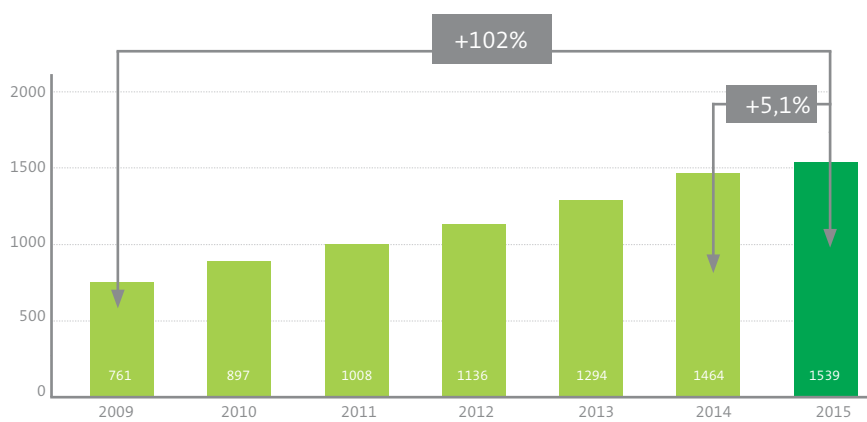
Nos fonds propres, avant répartition des bénéfices, s'élèvent à CHF 1'539,1 millions, en augmentation de CHF 75,0 millions par rapport à 2014. Le rendement des fonds propres s'établit, lui, à 8,6%, contre 11,1% en 2014.

La structure de notre Groupe nous incite à maintenir une très forte dotation en fonds propres.

Par ailleurs, notre Groupe affiche une capacité à supporter les risques, mesurée selon le Test Suisse de Solvabilité (SST), bien supérieure au taux de couverture requis.

Cette marge de manœuvre importante nous permet d'envisager l'avenir avec sérénité et de tirer profit des opportunités des marchés financiers et d'assurances.

Fonds propres consolidés
(en millions de CHF)



Agences de Bâle, Coire et Winterthour

«Une journée pleine d'émotions»



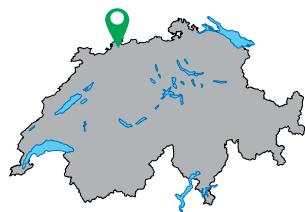
Journée «Un dimanche pas comme les autres»



Journée «Un coup de main aux ateliers ARGO»

IVB Behindertenselbsthilfe beider Basel

Cette organisation propose aide et assistance aux personnes handicapées. Les collaborateurs de l'agence de Bâle ont accompagné les membres lors de leur excursion annuelle. Partage, rencontre et discussion ont rythmé cette journée animée.



www.ivb.ch

ARGO Stiftung

Dans les ateliers d'ARGO, une fondation qui œuvre pour l'intégration sociale et professionnelle des personnes handicapées, les volontaires de la Vaudoise ont passé une journée en compagnie des bénéficiaires et apporté leur soutien dans l'exécution des tâches qui leur sont confiées quotidiennement.



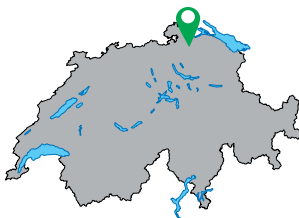
www.argo-gr.ch



Journée «Créativité et enthousiasme pour les enfants hospitalisés»

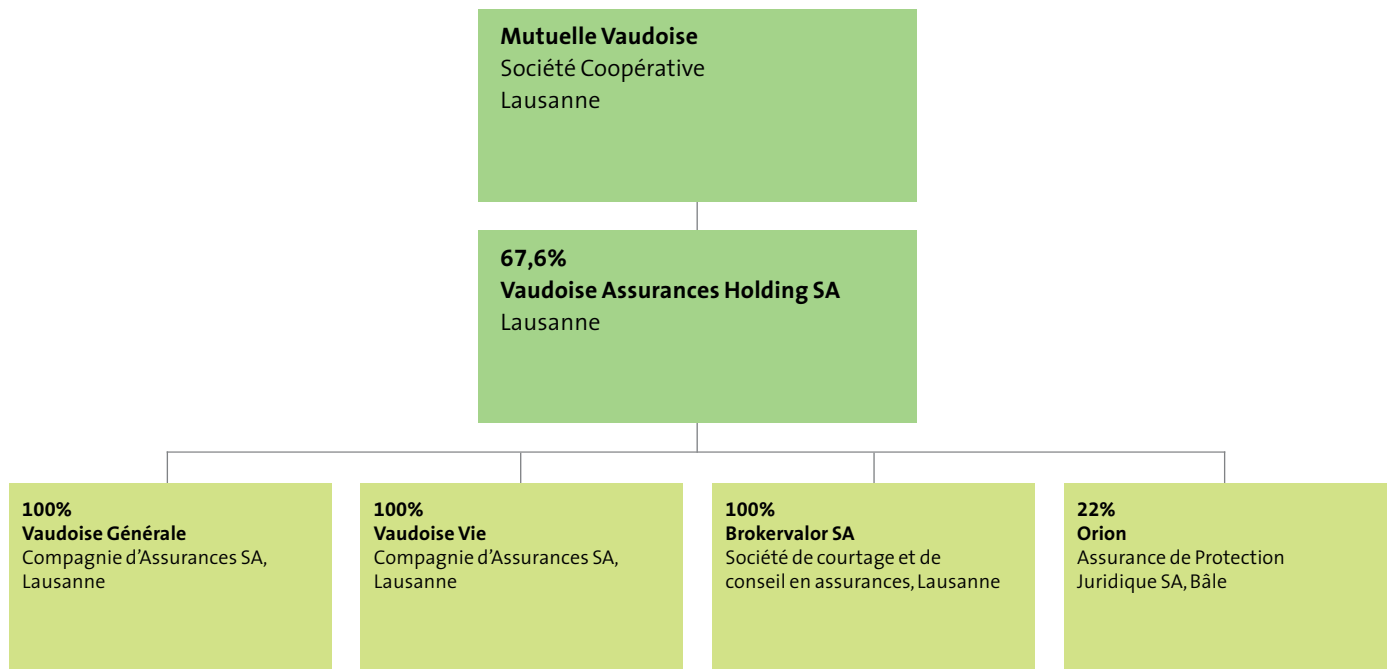
Anouk Foundation

Cette fondation a pour objectif d'égayer le quotidien des enfants hospitalisés, de leurs parents et du personnel soignant à travers la réalisation de peintures murales. Après une visite des œuvres finalisées au service de pédiatrie de l'hôpital cantonal de Winterthour, les volontaires de la Vaudoise ont conçu et élaboré des livrets de jeux et de dessins pour les jeunes patients.




anoukfoundation
murs ensoleillés
www.anouk.org

Gouvernance d'entreprise



Vaudoise Assurances Holding SA, dont le siège est à Lausanne, est cotée à la SIX Swiss Exchange (symbole VAHN – No de valeur: 2154566 – ISIN: CH0021545667). Son capital-actions s'élève à CHF 75 millions.

1. Structure du Groupe et actionnariat

1.1. Structure du Groupe

La société mère du Groupe Vaudoise Assurances est une société coopérative, Mutuelle Vaudoise, Société Coopérative, qui détient 67,6% du capital et 91,2% des droits de vote de Vaudoise Assurances Holding SA. Cette dernière est une société de participation dont les actions nominatives B sont cotées à la bourse suisse. Sa capitalisation boursière au 31 décembre 2015 atteint CHF 1'527'559'725.–. La société détient quatre filiales, toutes établies en Suisse, dont trois entrent dans le périmètre de consolidation. Il s'agit des deux principales sociétés opérationnelles du Groupe que sont Vaudoise Générale, Compagnie d'Assurances SA et Vaudoise Vie, Compagnie d'Assurances SA, ainsi qu'Orion, société détenue à hauteur de 22% du capital, qui entre dans le périmètre de consolidation selon le principe de mise en équivalence. La quatrième filiale, Brokervallor SA, n'ayant pas déployé d'activité à ce jour, elle ne rentre donc pas dans le périmètre de consolidation. Aucune des filiales de Vaudoise Assurances Holding SA n'est cotée.

Vaudoise Assurances Holding SA détient la totalité du capital-actions des deux sociétés opérationnelles, soit CHF 60 millions pour Vaudoise Générale et CHF 100 millions pour Vaudoise Vie. Les résultats et situations patrimoniales de Vaudoise Générale et Vaudoise Vie sont résumés en pages 84 à 89. Brokervallor SA est une société dédiée au courtage et au conseil en assurances. Son capital-actions, entièrement détenu par Vaudoise Assurances Holding SA, s'élève à CHF 250'000.–.

Orion est une assurance de protection juridique dont le siège est à Bâle. Son capital-actions, qui se monte à CHF 3 millions, est détenu à 22% par Vaudoise Assurances Holding SA et à 78% par Zurich Compagnie d'Assurances SA. En 2015, le volume de primes a augmenté de 7,3% pour atteindre CHF 50,5 millions. Le principal facteur de croissance est la performance de distribution des services externes des deux actionnaires. Le ratio combiné demeure à un niveau très favorable (89%). Grâce au renforcement des forces de vente, Orion a posé les bases d'une croissance rentable.

1.2. Actionnaire important

Au 31 décembre 2015, Mutuelle Vaudoise, Société Coopérative, contrôle Vaudoise Assurances Holding SA dont elle est l'actionnaire majoritaire avec 67,6% du capital et 91,2% des voix. Le rapport annuel de Mutuelle Vaudoise figure en pages 92 à 101. Il n'y a pas eu d'annonce de participation au sens de la réglementation boursière en 2015.

1.3. Participations croisées auprès d'autres sociétés anonymes

Il n'y a pas de participation croisée dépassant de part et d'autre 5% des droits de vote ou du capital.

2. Structure du capital

2.1. Capital de Vaudoise Assurances Holding SA

Le capital-actions de Vaudoise Assurances Holding SA, entièrement libéré, s'élève à CHF 75 millions. Il est constitué de 10 millions d'actions nominatives A d'une valeur nominale de CHF 5.– et de 1 million d'actions nominatives B d'une valeur nominale de CHF 25.–.

2.2. Capital autorisé et conditionnel

Vaudoise Assurances Holding SA n'a pas émis de capital autorisé ni de capital conditionnel. En cas d'augmentation du capital et sauf décision contraire de l'Assemblée générale pour justes motifs (art. 652b al. 2 CO), chaque actionnaire a le droit de souscrire une fraction de nouveaux titres proportionnée à la valeur nominale de ses actions.

2.3. Modification du capital

Vaudoise Assurances Holding SA n'a pas procédé à des modifications du capital au cours des trois derniers exercices.

2.4. Actions et bons de participation

Les actions nominatives B sont cotées à la SIX Swiss Exchange (Mid & Small Caps Swiss Shares). Les actions nominatives A, entièrement détenues par Mutuelle Vaudoise, bénéficient d'un droit de vote privilégié. Chaque type d'action, bien que de valeur nominale différente, donne droit à une voix. Vaudoise Assurances Holding SA n'a pas émis de bons de participation.

2.5. Bons de jouissance

Vaudoise Assurances Holding SA n'a pas procédé à l'émission de bons de jouissance.

2.6. Restrictions de transfert et inscriptions de « nommées »

Il n'y a pas de restriction en matière de transfert, respectivement d'inscription de « nommées ».

2.7. Emprunts convertibles et options

Vaudoise Assurances Holding SA n'a pas procédé à l'émission d'emprunts convertibles ou d'options ni au cours de l'exercice sous revue ni par le passé.

Membres du Conseil d'administration au 31 décembre 2015



Paul-André Sanglard

Président, membre non exécutif
Nationalité suisse, né le 8 octobre 1950,
domicilié à Porrentruy

Mandat Vaudoise Assurances Holding SA
1994–2016

Mandats Mutuelle Vaudoise, Vaudoise Générale et Vaudoise Vie
1994–2018

Paul-André Sanglard a étudié les sciences économiques à l'Université de Genève, où il a obtenu son doctorat. Il commence sa carrière en tant qu'économiste au Département fédéral des affaires économiques extérieures de 1977 à 1978, puis est admis en tant que *research fellow* à l'Université de Stanford et au Massachusetts Institute of Technology (MIT) jusqu'en 1979. De retour en Suisse, il devient le premier chef de la Trésorerie générale du canton du Jura de 1979 à 1984, puis est élu membre du Conseil de direction du World Economic Forum jusqu'en 1989, tout en étant chargé de cours en finances publiques à l'Université de Genève entre 1983 et 1995. Par la suite, il devient économiste indépendant et intègre le Conseil d'administration du Groupe Vaudoise Assurances en 1994, avant d'en assumer la vice-présidence depuis 2005 et la présidence depuis 2009. Parmi ses autres mandats, il exerce notamment la fonction de président des Conseils d'administration de la Banque Cantonale du Jura, à Porrentruy, depuis 1996 et de l'Ophtalmology Network Organization, à Genève, dès 1999. Il devient administrateur la Banque Cantonale Vaudoise, à Lausanne, en 2002, administrateur de TSM Compagnie d'Assurances Transports, à La Chaux-de-Fonds, dès 2005, et accède aux Conseils d'administration d'Edmond de Rothschild Asset Management (Suisse), à Genève, et de la société Helvea, à Genève en 2008, de QNB Banque Privée (Suisse), à Genève, en 2009, de la société de gestion de fortune de Pury Pictet Turrettini & Cie, à Genève, et la banque Société Générale Private Banking (Suisse), à Genève, en 2014. Il est par ailleurs Membre de la commission consultative de gestion de la Chaîne du Bonheur, à Genève, depuis 2009, du Conseil de fondation de FITEC, à Delémont, ainsi que du Conseil de fondation de l'Observatoire de la finance, à Genève. De 2002 à 2009, il a également été administrateur, puis président de British American Tobacco Switzerland SA, à Boncourt.



Chantal Balet Emery

Vice-présidente, membre non exécutif
Nationalité suisse, née le 7 juin 1952,
domiciliée à Grimisuat

Mandat Vaudoise Assurances Holding SA
2000–2016

Mandats Mutuelle Vaudoise, Vaudoise Générale et Vaudoise Vie
2000–2017

Chantal Balet Emery, licenciée en droit de l'Université de Lausanne, est titulaire des brevets d'avocat et de notaire. En 1984, elle fonde sa propre étude et exerce durant dix ans, tout en assumant la fonction de juge suppléante au Tribunal cantonal du Valais de 1993 à 1994. Elle rejoint en 1994 la Société pour le Développement de l'Economie Suisse (SDES) devenue economiesuisse, en tant que membre de la direction et responsable romande, jusqu'en 2008. En parallèle, elle assure la fonction de secrétaire de l'Union des industriels valaisans de 1998 à 2002. Dès 2006, elle administre l'Hospice général de Genève durant trois ans ainsi que la société Solvis SA de 2008 à 2010 et la SERV de 2006 à 2009. Elle est également membre du Conseil de la Fondation Leenaards, à Lausanne de 2005 à juin 2015. Outre son engagement au sein du Conseil d'administration de la Vaudoise Assurances depuis 2000, elle assume d'autres mandats, notamment auprès de Robert Gilliard SA Vins, à Sion, dès 2006, de la Banque Cantonale du Valais, à Sion, dès 2009, d'Implemia SA, à Dietlikon, et d'OLF SA, à Corminboeuf, dès 2013. Associée honoraire du Cabinet de Conseil FBLA Fasel, Balet Loretan, d'Arenberg, elle a repris son activité de notaire, à Sion.



Javier Fernandez-Cid

Administrateur, membre non exécutif
Nationalité espagnole, né le 10 janvier 1956,
domicilié à Majadahonda (Espagne)

Mandat Vaudoise Assurances Holding SA
2012–2016

Mandats Mutuelle Vaudoise, Vaudoise Générale et Vaudoise Vie
2012–2018

Javier Fernandez-Cid dispose d'une licence en droit de l'Université de Madrid. En 1994, il est nommé sous-directeur général adjoint de Mapfre Re sise dans la capitale espagnole. Sa carrière au sein du groupe Mapfre se poursuit outre-Atlantique, dans le New Jersey, où il est nommé président et CEO de Mapfre Reinsurance Corporation USA en 2000. En 2006, il revient à Madrid pour y exercer la double fonction d'administrateur et de directeur général de Mapfre Internacional durant trois ans. De 2006 à 2008, il est nommé directeur général du développement d'affaires de Mapfre Re à Madrid. Il siège aux Conseils d'administration de deux sociétés d'assurances du Groupe Mapfre à partir de 2008, Middlesea Insurance basée à Malte et Mapfre Insular aux Philippines. De 2009 à 2011, il est administrateur délégué de Mapfre Internacional. A côté de son mandat au sein du Conseil d'administration du Groupe Vaudoise depuis 2012, il préside Mapfre USA et Mapfre Internacional à Madrid. Il est par ailleurs président du Conseil de Direct Line (Italie) et Direct Line (Allemagne) depuis 2015.



Etienne Jornod

Administrateur, membre non exécutif
Nationalité suisse, né le 6 janvier 1953,
domicilié à Muri b. Bern

Mandat Vaudoise Assurances Holding SA
2012–2016

Mandats Mutuelle Vaudoise, Vaudoise Générale et Vaudoise Vie
2012–2017

Etienne Jornod est titulaire d'une licence universitaire en sciences économiques de la HEC Lausanne. Il entre au service de Galenica en 1975, quitte l'entreprise en 1978 et rejoint le Groupe en 1981 au terme de ses études universitaires, en qualité d'assistant de la Direction générale. Au cours des années suivantes, il assume différentes fonctions dirigeantes. En 1989, il devient membre de la direction générale et responsable des activités de diversification. Fin 1995, il est désigné président et administrateur-délégué du Conseil d'administration. Il assume ces deux fonctions jusqu'à fin 2011. Depuis 2012, il est président exécutif du Groupe Galenica. Outre ses mandats auprès de Galenica, il a été administrateur de Bon appétit, à Zurich, de 1996 à 2003, de BG Ingénieurs, à Lausanne, de 1998 à 2005, dont cinq ans en tant que président, d'Alliance Uni Chem qui devient plus tard Alliance Boots, en Angleterre, de 2000 à 2014, et de Publigroupe, à Lausanne, de 2008 à 2009. A côté de ses engagements au sein du Conseil de la Vaudoise Assurances depuis 2012, il est président de la NZZ Mediengruppe à Zurich depuis 2013.



Peter Kofmel

Administrateur, membre non exécutif
Nationalité suisse, né le 16 septembre 1956,
domicilié à Berne

Mandat Vaudoise Assurances Holding SA
1999–2016

Mandats Mutuelle Vaudoise, Vaudoise Générale et Vaudoise Vie
1999–2017

Peter Kofmel a obtenu sa licence en droit à l'Université de Berne en 1981 et est détenteur des brevets d'avocat et de notaire. Il débute en 1985 chez BDO Visura en tant que consultant d'entreprises, où il restera jusqu'en 2004, avant de poursuivre cette activité en tant qu'indépendant dès 2005. En parallèle, il siège au Parlement du canton de Soleure de 1985 à 1995, puis au Conseil national jusqu'en 2003. Outre ses mandats d'administrateur auprès du Groupe Vaudoise depuis 1999, il est président des Conseils de GVFI International SA, à Bâle, depuis 1998, de switchplus sa, à Zurich, Myon B. V. et de GVFI Europe B. V., à Rotterdam, dès 2009, et de la coopérative ABZ, à Spiez, depuis 2010. Il est par ailleurs membre du Comité exécutif du Conseil de la fondation SWITCH dès 2002, vice-président du Conseil de la Fachhochschule Nordwestschweiz depuis 2006 et président de l'Institut Suisse des Administrateurs et Dirigeants d'Entreprises (ISADE), à Berne, depuis 2007.



Jean-Philippe Rochat

Administrateur, membre non exécutif
Nationalité suisse, né le 11 novembre 1957,
domicilié à Epalinges

Mandat Vaudoise Assurances Holding SA
2009–2016

Mandats Mutuelle Vaudoise, Vaudoise Générale et Vaudoise Vie
2009–2018

Jean-Philippe Rochat a suivi des études de droit à l'Université de Lausanne, où il a obtenu sa licence. Son parcours professionnel débute en 1981 chez Publicitas en tant que juriste. Trois ans plus tard, il quitte le leader publicitaire et intègre Fidinter à Lausanne comme réviseur assistant. De 1985 à 1987, il effectue son stage d'avocat à Genève, puis est engagé en tant qu'avocat auprès de l'étude de Pfyffer, Argand, Troller & Associés où il restera deux ans. Il rejoint ensuite l'Etude Carrard & Associés en 1989 en qualité d'associé (depuis 2015 Etude Kellerhals Carrard). Parallèlement à son mandat d'administrateur du Groupe Vaudoise, il est membre du Conseil de la société La Foncière – Investissements Fonciers à Lausanne depuis 1999. En 2003, il devient président de MCH Beaulieu Lausanne, puis administrateur du Casino de Montreux et de PKB Privatbank, à Lugano, en 2005 ainsi que de Vetropack Holding SA, à Saint-Prex, en 2006. Il est par ailleurs vice-président de Swiss Ski depuis 2002 ainsi que membre du Conseil stratégique de la Chambre vaudoise du commerce et de l'industrie (CVC) et Consul honoraire de Finlande, à Lausanne.



Jean-Pierre Steiner

Administrateur, membre non exécutif

Nationalité suisse, né le 27 juin 1948,
domicilié à Corseaux

Mandat Vaudoise Assurances Holding SA

2009–2016

Mandats Mutuelle Vaudoise, Vaudoise Générale et Vaudoise Vie

2009–2018

Jean-Pierre Steiner a suivi des études à HEC Lausanne où il a obtenu un Master en sciences actuarielles, complété par un Master en sciences économiques. Egalement expert fédéral en assurances de pension, il commence sa carrière en 1969 en tant qu'actuaire auprès de La Suisse Assurances. En 1972, il est engagé chez Nestlé à Vevey en tant qu'actuaire durant dix ans. En 1982, sa carrière auprès de la multinationale agroalimentaire se poursuit aux Etats-Unis, où il exerce la fonction d'assistant trésorier chez Nestlé USA pendant deux ans. Fort de cette expérience, il revient en Suisse et devient CIO des fonds de pensions du Groupe Nestlé, puis Corporate pension director en 1993. A cette fonction, il ajoute celle de Corporate Insurance Director and Risk Manager en 1999, puis celle de président de Robusta Asset Management (Dublin, Irlande) en 2001 et celles de CEO de Nestlé Capital Advisers à Vevey et de président de Nestlé Capital Management Ltd à Londres en 2006. Durant cette période, il fait également partie du Conseil des Fonds de Pensions de Nestlé à Vevey dès 1993. Il se retire de toutes ces fonctions exécutives en 2010. De 2010 à 2011, il est élu au Conseil d'administration de Nestlé Capital Advisers. A côté de sa carrière au sein du Groupe Nestlé, il administre plusieurs sociétés en qualité d'indépendant. Ainsi, il est membre du Comité d'investissement du Fonds de pension IBM (Suisse) depuis les années 1990 et a fait partie du Conseil d'Intercona Re à Cham de 2002 à 2010. Il devient membre du Conseil d'administration de la Vaudoise Assurances en 2009. Dès 2010, il est administrateur d'Unigestion, à Genève et membre d'un Comité d'investissement de la BRI, à Bâle. Membre de la commission des finances de la Fondation Leenaards, à Lausanne depuis 2010, il en intègre également le Conseil en 2012.

3. Conseil d'administration

3.1. Membres du Conseil d'administration

Le Conseil d'administration se compose de sept membres au moins. Ils sont présentés aux pages 28 à 31. La composition du Conseil d'administration de Mutuelle Vaudoise, Société Coopérative, respectivement des sociétés Vaudoise Générale, Compagnie d'Assurances SA et Vaudoise Vie, Compagnie d'Assurances SA, est identique à celle de Vaudoise Assurances Holding SA.

Aucun administrateur non exécutif n'entretient d'étroites relations d'affaires avec l'une ou l'autre compagnie du Groupe de nature à exercer une influence. Aucun administrateur n'a exercé une fonction de direction au sein du Groupe pendant les trois dernières années.

3.2. Autres activités et groupements d'intérêt

Les renseignements relatifs aux autres activités et groupements d'intérêt des membres du Conseil figurent aux pages 28 à 31.

3.3. Election et durée du mandat

A compter de l'Assemblée générale 2014, le président, les administrateurs et les membres du Comité de rémunérations de Vaudoise Assurances Holding SA sont élus annuellement et individuellement, en application de l'Ordonnance contre les rémunérations abusives (ci-après ORAb). Les statuts de la société ont été modifiés lors de l'Assemblée générale ordinaire 2015. L'art. 19 précise le nombre de fonctions admises pour les administrateurs. Pour les autres sociétés du Groupe, les administrateurs sont élus par l'Assemblée générale pour trois ans et sont rééligibles. Le renouvellement des mandats se fait de manière échelonnée au gré de leur arrivée à terme. Les administrateurs sont élus et réélus de manière individuelle. Ils doivent abandonner leur mandat, échu ou en cours, lors de l'Assemblée générale suivant l'année de leurs 70 ans. Cette limitation vaut également pour les mandats de Vaudoise Assurances Holding SA. Lors des Assemblées générales 2015 de Mutuelle Vaudoise, Vaudoise Générale et Vaudoise Vie, les mandats de Paul-André Sanglard, Javier Fernandez-Cid, Jean-Philippe RoCHAT et Jean-Pierre Steiner ont été renouvelés pour trois ans. Jean-Pierre Steiner souhaite toutefois mettre un terme à son mandat auprès de toutes les sociétés du Groupe lors des Assemblées générales 2016. Il sera procédé à de nouvelles élections lors des prochaines Assemblées générales afin de compléter le Conseil.

3.4. Organisation interne au 31.12.2015

Répartition des tâches au sein du Conseil d'administration

Chaque année, lors de la première séance qui suit l'Assemblée générale ordinaire de Mutuelle Vaudoise, le Conseil désigne son président (sauf le Conseil de Vaudoise Assurances Holding SA dont le président est élu par l'Assemblée générale), son vice-président et son secrétaire. Il peut choisir ce dernier en dehors de son sein. Nathalie Follonier-Kehrli, à Sion, a été désignée en qualité de secrétaire des Conseils d'administration. Afin de préparer ses décisions et d'exercer sa fonction de surveillance, le Conseil d'administration a institué trois Comités chargés d'analyser en profondeur certaines questions particulières. Le Conseil conserve le pouvoir de décision et assume la responsabilité des tâches confiées aux Comités.

Méthode de travail

Le Conseil d'administration se réunit aussi souvent que les affaires l'exigent, généralement huit fois par année. Il est convoqué par écrit au minimum cinq jours avant la réunion et reçoit l'ensemble des documents à discuter en séance. Le directeur général (CEO), le directeur général adjoint responsable du secteur

Assurances (COO) et le directeur général adjoint responsable du secteur Finances (CFO) sont en principe présents à chaque séance. Selon les sujets abordés, d'autres membres de la Direction ou d'autres cadres sont invités. Le Conseil reçoit les procès-verbaux des séances des Comités.

Les préavis, propositions et rapports d'activité des Comités lui sont communiqués avant ou au plus tard pendant la séance au cours de laquelle ils doivent être examinés. Les Comités peuvent demander l'inscription d'un objet à l'ordre du jour d'une séance du Conseil. En 2015, le Conseil d'administration a siégé à huit reprises.

Comités du Conseil d'administration

Comité d'audit et des risques

Le Comité d'audit et des risques est chargé de suivre l'évolution des affaires et la situation financière des sociétés du Groupe. Il se forge une image de l'efficacité de la révision interne et externe, évalue le fonctionnement du système de contrôle interne, analyse et approuve le plan d'audit interne ainsi que la gestion des risques du Groupe. Il examine de manière critique les comptes sociaux et les comptes consolidés destinés à être publiés et analyse la politique de gestion des principaux risques. Les Compliance Officers lui rapportent au minimum une fois par an. Enfin, il approuve les honoraires de l'organe de révision externe et le budget de formation des auditeurs internes et s'assure de la mise en oeuvre du plan d'actions découlant des constatations des rapports d'audit. Il n'a pas de pouvoir de décision.

Le Comité se réunit en principe quatre fois par an, en présence du directeur général, du COO et du CFO, des auditeurs internes, du responsable du contrôle de gestion et du système de contrôle interne (SCI) ainsi que de la secrétaire du Conseil. Le président du Conseil est invité aux séances. En 2015, le Comité a siégé à cinq reprises dont deux avec les réviseurs externes et une fois avec les Compliance Officers.

Comité de rémunérations

Les membres du Comité de rémunérations sont nommés annuellement par l'Assemblée générale de Vaudoise Assurances Holding. La composition et les compétences du Comité sont définies dans les statuts approuvés par l'Assemblée générale ordinaire de mai 2015.

Le Comité de rémunérations assiste le Conseil pour toute question en relation avec l'organisation et le personnel du Groupe en général et les nominations et rémunérations en particulier. Il propose le profil requis pour le président et les membres du Conseil ainsi que pour le directeur général et les membres de la Direction. Il effectue les présélections et prépare des propositions pour l'engagement du directeur général, des responsables de l'audit interne et du secrétaire des Conseils. Il examine les propositions du directeur général pour la sélection et l'engagement des membres de la Direction. Il donne son préavis sur les propositions de promotions et de nominations des cadres supérieurs. Le Comité examine et propose le système d'indemnités du Conseil. Il prépare les propositions soumises par le Conseil à l'Assemblée générale en matière de rémunérations des membres du Conseil d'administration, du directeur général et des membres de la Direction.

Il donne son préavis sur l'enveloppe globale et sur les principes généraux de rémunérations du personnel du Groupe. Le Comité se réunit aussi souvent que les affaires l'exigent. Le président du Conseil et le directeur général sont invités aux séances. Le Comité peut faire appel aux services et à l'appui d'un ou plusieurs membres de la Direction. Il ne détient pas de pouvoir de décision. En 2015, il a siégé à quatre reprises.

Comité d'investissement

Le Comité évalue la stratégie d'investissements proposée par la Direction et, après d'éventuelles modifications, la recommande au Conseil. Sur délégation du Conseil, le Comité s'assure que la gestion des investissements respecte les directives d'organisation et les principes de bonne gouvernance. Le Comité s'assure également de la compétence des gérants chargés de la gestion des portefeuilles ainsi que de la nature de leurs mandats. Hormis les compétences déléguées mentionnées ci-dessus, il n'a pas de pouvoir de décision.

Le Comité est composé de deux membres du Conseil et de deux membres externes, nommés par le Conseil, jouissant de compétences pointues en matière d'investissements. Ces derniers disposent du droit de vote au sein du Comité. En 2015, il s'agissait d'Eric Breval, directeur des Fonds de compensation AVS, à Genève, et René Sieber, directeur et membre du Conseil de Dynagest, à Genève. Le directeur général, le CFO et le responsable des investissements (CIO) participent aux séances. Le président du Conseil y est invité. Le Comité d'investissement se réunit aussi souvent que requis, mais au moins quatre fois par an. En 2015, il s'est réuni à cinq reprises.

3.5. Compétences

En plus des attributions intransmissibles et inaliénables définies à l'art. 716a du CO, le Conseil d'administration est seul compétent pour fixer les lignes directrices de la politique stratégique, de gestion et de placements. De même, il est responsable de la planification, notamment des plans d'investissements et du budget. Il décide, sous réserve de l'approbation de l'Assemblée générale de Vaudoise Assurances Holding, de la rémunération de ses membres, du directeur général et des membres de la Direction et approuve la politique salariale des autres collaborateurs du Groupe ainsi que la nomination des cadres supérieurs. La gestion des affaires est déléguée à la Direction. Le directeur général est responsable de l'exécution des missions qui lui sont confiées par le Conseil, notamment: proposer et mettre en place la stratégie d'entreprise, définir les missions, gérer et diriger la société. Il lui appartient d'assurer l'atteinte des objectifs, la rentabilité et le développement des affaires ainsi que la bonne réputation du Groupe. Conjointement avec les membres de la Direction, il prépare les budgets de fonctionnement et d'investissements. Il représente le Groupe auprès de tiers et définit l'information à communiquer à l'intérieur et à l'extérieur de la société. Enfin, il préside la Direction, qui se réunit en principe deux fois par mois.

3.6. Instruments d'information et de contrôle à l'égard de la Direction

Reporting au Conseil d'administration

Le Conseil d'administration est informé, lors de chaque séance, de la marche des affaires des sociétés dans lesquelles Vaudoise Assurances Holding SA détient directement ou indirectement une participation. Il reçoit chaque mois des renseignements écrits détaillés sur l'évolution des opérations d'assurances et des opérations financières, qui sont commentés en séance par le directeur général, le COO et le CFO. Les procès-verbaux des séances de la Direction lui sont également transmis pour information.

Le Conseil, le directeur général et la Direction se réunissent une fois par année pendant deux jours pour adopter la stratégie du Groupe et les plans financiers triennaux. Le directeur général, le COO et le CFO ainsi que les auditeurs internes et le responsable du contrôle de gestion participent à toutes les séances du Comité d'audit et des risques. Le directeur général, le CFO et le CIO participent aux séances du Comité d'investissement. Dans le cadre de son devoir de surveillance, le Conseil peut, par l'intermédiaire du Comité d'audit et des risques, donner des missions particulières aux auditeurs internes et au responsable de la gestion des risques. De même, le Comité de rémunérations peut solliciter directement un ou plusieurs membres de la Direction. En principe, le directeur général en est informé au préalable.

Système de contrôle interne et gestion des risques

Le Conseil d'administration définit les principes du système de contrôle interne et s'assure de son bon fonctionnement par l'intermédiaire du Comité d'audit et des risques. Sa mise en œuvre est du ressort de la Direction.

Le système de contrôle interne vise à garantir, par une gestion des risques appropriée, la réalisation des objectifs stratégiques, l'optimisation des processus et des activités, la protection du patrimoine de l'entreprise en détectant, limitant et évitant les erreurs et les irrégularités. Il a aussi pour objectif de garantir l'intégralité, la fiabilité et la ponctualité des informations financières et de gestion ainsi que la conformité aux prescriptions légales en vigueur.

	Conseil	Comité audit et risques	Comité rémunérations	Comité investissement
Paul-André Sanglard, Président du Conseil, invité permanent aux trois Comités du Conseil	•			
Chantal Balet Emery, Vice-présidente du Conseil, membre du Comité de rémunérations	•		•	
Javier Fernandez-Cid, Membre du Conseil, membre du Comité d'audit et des risques	•	•		
Etienne Jornod, Membre du Conseil, membre du Comité de rémunérations	•		•	
Peter Kofmel, Membre du Conseil, président du Comité d'audit et des risques, membre du Comité d'investissement	•	•		•
Jean-Philippe Rochat, Membre du Conseil, président du Comité de rémunérations, membre du Comité d'audit et des risques	•	•	•	
Jean-Pierre Steiner, Membre du Conseil, président du Comité d'investissement	•			•

Le système de contrôle interne repose sur la coordination efficace de différents intervenants ainsi que sur la sensibilisation et la responsabilisation du personnel dans son ensemble. Les fonctions de contrôle suivantes assistent le Conseil d'administration, respectivement la Direction:

L'audit interne contrôle, sur mandat du Conseil d'administration ou du Comité d'audit et des risques, l'adéquation du système de contrôle interne aux opérations de l'entreprise ainsi que son bon fonctionnement. Il établit au moins une fois par an un rapport d'activité à l'attention de l'organe externe de révision et du Comité d'audit et des risques. L'audit interne est rattaché au Conseil d'administration.

Le contrôle de gestion fournit des informations comptables et statistiques destinées à assister la Direction dans la planification, le contrôle, l'analyse et l'élaboration de solutions pour la gestion. Il assure le suivi du budget. Il est également responsable du système de contrôle interne (SCI).

Les actuaires responsables vie et non-vie s'assurent que la solvabilité et la fortune liée sont calculées correctement et sont conformes aux dispositions légales sur la surveillance des assureurs privés. Ils veillent également à ce que les bases techniques utilisées soient adéquates et que les provisions techniques constituées soient suffisantes. En cas d'insuffisances, ils en informent immédiatement le directeur général. Les actuaires responsables établissent périodiquement des rapports à l'intention de la Direction. Ils sont également chargés de l'établissement du rapport SST (Swiss Solvency Test).

Le Comité de gestion des risques d'entreprise (Comité ERM) assiste la Direction en matière de prévention, de détection et d'évaluation des risques potentiels et propose des solutions visant à la suppression, à la réduction, au transfert ou à l'acceptation des risques et des cumuls de risques. Le Comité est composé du responsable de la gestion des risques (CRO) et de son adjoint, du directeur de l'actuariat, du responsable du contrôle de gestion, du Compliance Officer Groupe et du responsable de l'audit interne. Ces derniers n'ont pas de compétence décisionnelle dans ce Comité. Leur présence a un but prioritairement informatif et vise à assurer une bonne coordination entre les entités. Par la mise en place d'un cadre approprié, le Comité et le CRO en particulier soutiennent les départements dans l'identification et dans l'évaluation des risques majeurs. Ces derniers sont répartis dans les catégories suivantes:

- *risques d'assurances*: risques transférés par les clients dans le cadre du processus de souscription des contrats d'assurances;
- *risques financiers*: risques de placements en valeurs mobilières et immobilières, risques de crédit et de gestion de la congruence actif/passif;
- *risques opérationnels*: risques de pertes résultant de carences ou de défauts attribuables à des procédures internes ou à des événements extérieurs;
- *risques stratégiques et globaux*: risques liés à la stratégie de l'entreprise, au contexte politico-économique, risques de réputation et de conformité.

Le Comité de gestion des risques d'entreprise contrôle la cohérence entre les limites d'acceptation des risques d'assurances et financiers et la propension aux risques du Groupe. Il fournit chaque année à la Direction un rapport sur l'évolution des risques principaux. Cette dernière est également informée dès l'identification d'un risque majeur pouvant affecter le patrimoine du Groupe.

De plus, sur la base des outils de modélisation, la gestion de la congruence actif/passif et l'évolution du capital économique font également l'objet de rapports pluriannuels.

Le Comité ALM (Asset Liability Management) a pour mission de faire des propositions concernant la formulation, la mise en œuvre, le contrôle et la révision des stratégies se rapportant à la gestion de la congruence actif/passif des sociétés opérationnelles, dans le but d'atteindre les objectifs financiers, compte tenu de la tolérance au risque acceptée, des contraintes légales et des exigences en matière de solvabilité.

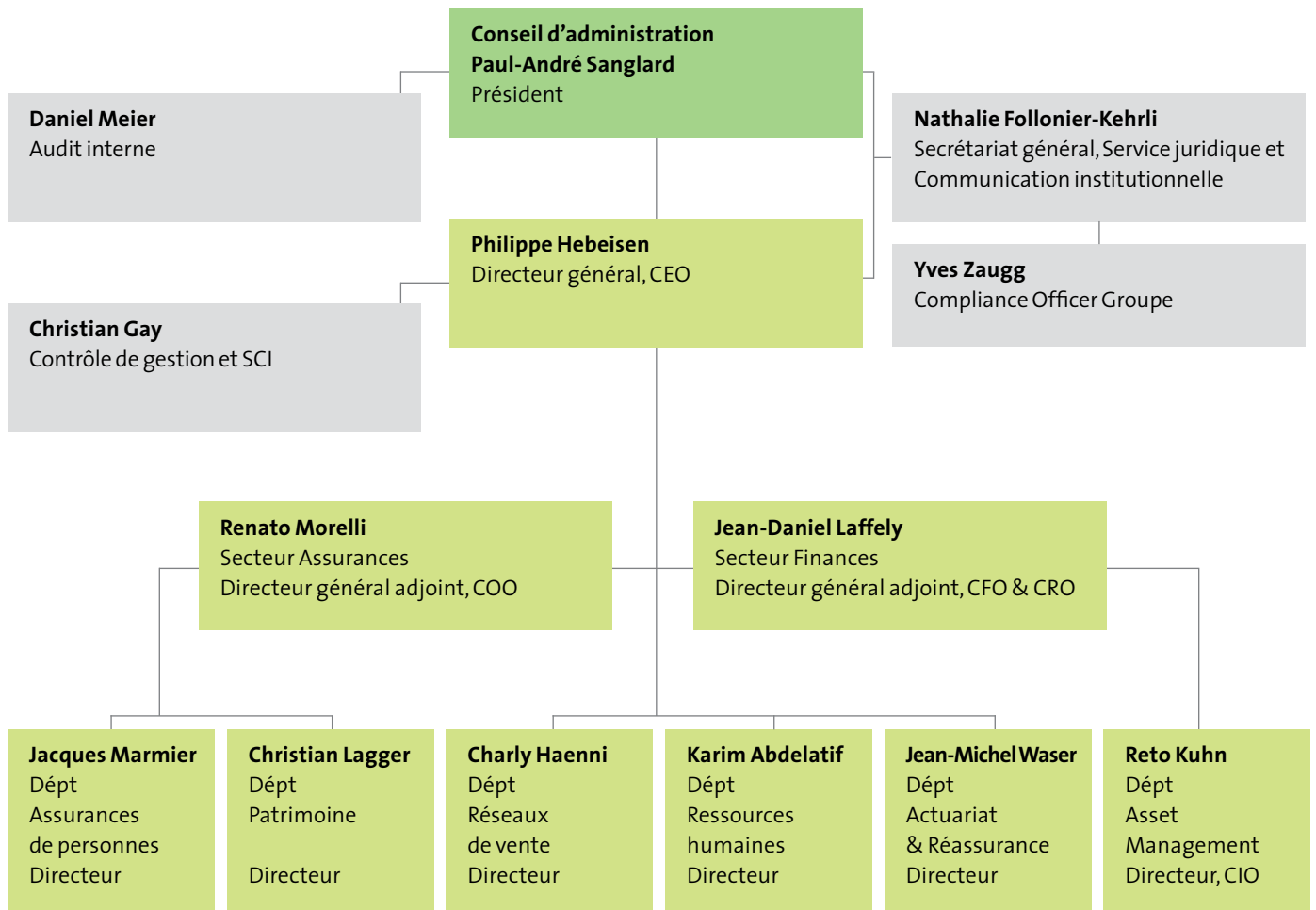
Il est composé de l'actuaire responsable, du CFO/CRO, du CIO, du responsable de la division Valeurs mobilières ainsi que des responsables de l'actuariat vie et non-vie (selon la société concernée). Ses activités s'intègrent dans le cadre de la gestion des risques du Groupe.

L'Investment controlling est une unité qui contrôle l'application de la stratégie et de la tactique de placements et des processus de placements. Elle surveille notamment les activités des gérants de fortune internes et externes, établit ou vérifie qu'un rapport mensuel sur les positions des instruments dérivés est réalisé. Elle contrôle l'application des directives de placements, fournit le rapport sur l'évolution de la fortune au CFO, veille à l'application des directives internes en matière de placements et des prescriptions légales et vérifie l'intégralité des données.

Le Compliance Officer Groupe veille à l'application des règles internes et externes de l'entreprise, notamment le Code de déontologie, met en place les procédures idoines, effectue des contrôles et sensibilise les collaborateurs à l'importance des règles par le biais de formations et d'informations. Il établit un rapport annuel à destination du Comité d'audit et des risques auquel il a un accès direct. Il dirige le Comité Compliance qui réunit des répondants de chaque entité du Groupe et les Compliance Officers chargés de mettre en place et contrôler la procédure d'identification des assurés en vie individuelle ou souscrivant des prêts hypothécaires conformément à la Loi sur le blanchiment d'argent et au Règlement de l'Organisme d'Autorégulation de l'Association Suisse d'Assurances (OAR-ASA). Ces derniers établissent un rapport annuel détaillé à l'intention dudit organisme et assurent la formation du personnel concerné.

L'organe de révision externe établit à l'intention du Conseil d'administration un rapport détaillé sur l'établissement des comptes et sur le système de contrôle interne. Il exprime une opinion sur la conformité des comptes aux Assemblées générales, recommande leur approbation et vérifie le rapport de rémunération. Il s'assure en outre de l'existence du système de contrôle interne relatif à l'établissement et à la présentation des comptes annuels.

Organigramme fonctionnel au 31 décembre 2015



Membres du Comité de direction

Membres de la Direction au 31 décembre 2015

Philippe Hebeisen,

1955, suisse, directeur général, CEO

Philippe Hebeisen a étudié le droit à l'Université de Lausanne, où il a obtenu sa licence. En 1983, il occupe le poste de secrétaire de l'Office suisse d'expansion commerciale, à Zurich. En 1986, il rejoint la Genevoise Assurances où il exerce la fonction de secrétaire général, avant de se voir confier la responsabilité du département Clientèle privée, dès 1992, en qualité de membre du Comité de direction. En 1999, il reçoit la mission de créer le département Entreprises au sein du Groupe Vaudoise Assurances, avec rang de directeur, avant de reprendre la direction du département Marketing & Réseaux, dès 2004. En 2009, le Conseil d'administration lui confie la tête de la nouvelle Direction et le nomme directeur général et CEO. Parallèlement à cette activité, il est président du Conseil de Valorlife de 2011 à 2014, administrateur d'Europ Assistance (Suisse) Holding SA depuis 2010, administrateur de Mapfre Re (Madrid) et membre du Comité de l'ASA depuis 2009.

Renato Morelli,

1966, suisse, directeur général adjoint, responsable du secteur Assurances, COO

Renato Morelli a étudié les mathématiques à l'Ecole Polytechnique de Zurich où il a obtenu son diplôme. En 1992, il rejoint AIG Life (Switzerland) dont il devient membre de la Direction, responsable de l'actuariat et de la réassurance. En 2000, il prend la direction de Valorlife, fonction qu'il exerce durant quatre ans. En 2004, il se voit confier la responsabilité du département Private au sein du Groupe, avec rang de directeur adjoint. En 2005, il est nommé administrateur délégué de Valorlife. Le 1^{er} janvier 2006, il devient membre de la Direction de la Vaudoise Assurances. En 2009, il est nommé directeur général adjoint, responsable du département Assurances qui deviendra le secteur Assurances en 2012. Il est par ailleurs membre du Comité Vie de l'ASA.

Jean-Daniel Laffely,

1965, suisse, directeur général adjoint, responsable du secteur Finances, CFO & CRO

Jean-Daniel Laffely est licencié en sciences économiques à l'Ecole des HEC de l'Université de Lausanne. Son parcours professionnel démarre en 1989, à La Suisse Assurances en tant que collaborateur de la division technique et administration. En 1991, il est d'abord nommé responsable du service de réassurance et coassurance non-vie, puis en 2002, responsable, au sein du département Actuariat, de la division Bouclément/reporting et réassurance

vie et non-vie et membre de la Direction. En 2006, il rejoint la Vaudoise où il est nommé Chief Risk Officer (CRO). Parallèlement à cette fonction, il devient responsable régional au Tessin en 2007. Le 1^{er} octobre 2008, il reprend le département Réseaux de vente, puis prend, en juin 2009, la responsabilité du département Finances et Placements qui devient le secteur Finances en 2012. Cette même année il est promu directeur général adjoint.

Karim Abdelatif,

1968, français, directeur, responsable du dépt Ressources humaines

Karim Abdelatif a suivi des études en sciences économiques et en sociologie complétées en 1992 par un Master en gestion des ressources humaines de l'Université de Paris 2. En 1993, il est engagé au sein d'une filiale du groupe Bouygues Construction comme responsable des relations écoles et universités avant de prendre une fonction de responsable ressources humaines. En 2000, il rejoint Losinger Construction comme directeur adjoint en charge du développement des Ressources humaines. En 2004, il est promu directeur RH et Communication et entre au Comité de direction. En 2009, il change de secteur d'activité en rejoignant comme DRH, NovImmune, une société de biotechnologies genevoise. En avril 2013, il rejoint la Vaudoise comme directeur adjoint en charge du département Ressources humaines. En mai 2014, il intègre le Comité de direction en qualité de directeur Ressources humaines.

Charly Haenni,

1956, suisse, directeur, responsable du dépt Réseaux de vente

Charly Haenni est titulaire d'un CFC d'employé de commerce. Il entre à la Vaudoise en 1978 en tant que gestionnaire de production. Puis en 1982, il rejoint la Nationale Suisse où il passe de conseiller en clientèle à agent principal. En 1995, il revient à la Vaudoise en tant qu'agent général adjoint. En 1998, il est désigné agent général à Payerne et, en 2004, il est nommé responsable régional. Cinq ans plus tard, en 2009, Charly Haenni est appelé au Siège pour conduire le département Réseaux de vente.

Reto Kuhn,**1964, suisse, directeur,****responsable du dépt Asset Management, CIO**

Reto Kuhn dispose d'une licence en sciences économiques de l'Université de Zurich. Après avoir intégré le monde professionnel par l'Asset Management d'Helvetia Assurances, il prend la direction, entre 1995 et 2001, de la caisse de pension des pilotes Swissair. Par la suite, il cofonde PFS Pension Services SA, qu'il dirige jusqu'en 2007 en tant que CEO. Puis, il devient responsable des investissements alternatifs auprès de SAM Sustainable Asset Management SA. Reto Kuhn est Chief Investment Officer (CIO) de la Vaudoise Assurances depuis janvier 2010 et responsable du département Asset Management depuis 2015.

Christian Lagger,**1963, suisse, directeur,****responsable du dépt Patrimoine**

Christian Lagger est titulaire d'un diplôme fédéral en assurances. Après un apprentissage à la Neuchâteloise dans les assurances transport, il rejoint la Bâloise Assurances en 1981. Il occupera différentes fonctions dans les agences de Winterthur, Zurich et Lucerne puis à l'agence de Morges fin 1984. En 1986, il rejoint La Suisse Assurances en qualité de spécialiste sinistres Choses. En 1991, en plus de sa fonction de responsable des sinistres Choses, il devient responsable du service Administration sinistres. En 1998, il devient responsable adjoint de la division Production et souscription. En 2000, il est nommé responsable du département Patrimoine et membre du Comité de direction. En 2005, il rejoint la Vaudoise et prend la responsabilité de la division Courtage en 2007. Il accède au poste de responsable du département Patrimoine en qualité de directeur à compter du 1^{er} janvier 2012.

Jacques Marmier,**1963, suisse, directeur,****responsable du dépt Assurances de personnes**

Jacques Marmier débute sa carrière auprès de la compagnie lausannoise La Suisse Assurances. D'apprenti il passe gestionnaire avant d'être promu responsable de la gestion des contrats vie individuelle. Cette nomination intervient en 1987, peu après l'obtention de son diplôme fédéral d'assurances. En 1996, il entre à la Vaudoise et prend la tête du service de Gestion des contrats vie individuelle. Deux ans plus tard, en 1998, il est promu chef de la division Vie individuelle pour reprendre en 2007, la gestion de la filiale Valorlife. Depuis le 1^{er} janvier 2012, il est responsable du département Assurances de personnes en qualité de directeur.

Jean-Michel Waser,**1955, suisse, directeur,****responsable du dépt Actuariat et Réassurance**

Jean-Michel Waser a suivi des études de mathématiques, puis de sciences actuarielles à l'Ecole des HEC de l'Université de Lausanne. Il rejoint le Groupe Vaudoise Assurances en 1979. Durant sa carrière, il a exercé différentes fonctions d'actuaire et de responsable de ligne dans les domaines des assurances vie individuelle et collective et des assurances de personnes non-vie. En 2004, il est nommé directeur et entre au Comité de direction en tant qu'actuaire responsable du Groupe. Jean-Michel Waser est membre de l'Association Suisse des Actuaires, section ASA.

Membres de la Direction au 31 décembre 2015



Jacques Marmier
Directeur
Dépt Assurances
de personnes

Reto Kuhn
Directeur, CIO
Dépt Asset
Management

**Nathalie Follonier-
Kehrli***
Secrétaire générale

Jean-Michel Waser
Directeur
Dépt Actuariat
& Réassurance

Philippe Hebeisen
Directeur général, CEO



Jean-Daniel Laffely
Directeur général
adjoint, CFO & CRO
Secteur Finances

Christian Lagger
Directeur
Dépt Patrimoine

Charly Haenni
Directeur
Dépt Réseaux
de vente

Renato Morelli
Directeur général
adjoint, COO
Secteur Assurances

Karim Abdelatif
Directeur
Dépt Ressources
humaines

4. Direction

4.1. Membres de la Direction

Les membres de la Direction sont présentés aux pages 36 à 39.

4.2. Autres activités et groupements d'intérêt

Les autres activités et groupements d'intérêt des membres de la Direction sont mentionnés aux pages 36 et 37.

Les statuts de Vaudoise Assurances Holding ont été modifiés lors de l'Assemblée générale ordinaire 2015. L'art. 19 précise le nombre de fonctions admises pour les membres de la Direction.

4.3. Contrats de management

Aucune responsabilité de management n'a été attribuée à des tiers, respectivement à des sociétés ou à des personnes extérieures au Groupe.

5. Droits de participation des actionnaires de Vaudoise Assurances Holding SA

5.1. Limitation et représentation des droits de vote

Il n'y a statutairement pas de limitation ou de restriction à l'exercice du droit de vote, hormis l'inscription dans le registre des actions à la date limite fixée par le Conseil d'administration. Chaque actionnaire peut se faire représenter par un autre actionnaire, un tiers ou par le représentant indépendant désigné par l'Assemblée générale.

5.2. Quorums statutaires

L'Assemblée générale est valablement constituée quel que soit le nombre d'actionnaires présents. Les décisions se prennent à la majorité absolue des voix émises sous réserve des cas pour lesquels la loi ou les statuts exigent une autre majorité.

Les nominations se font à la majorité absolue au premier tour et relative au second. Chaque action donne droit à une voix, sauf dans les cas prévus par la loi pour lesquels la détermination est fonction de la valeur nominale.

5.3. Convocation à l'Assemblée générale

La convocation à l'Assemblée générale a lieu selon les dispositions légales (art. 699 et 700 CO). Conformément aux statuts, elle est faite par une publication dans la Feuille Officielle Suisse du Commerce (FOSC) 20 jours au moins avant la date de la réunion. Les actionnaires inscrits au registre des actions avec droit de vote à la date de clôture du registre déterminée par le Conseil d'administration reçoivent une convocation à l'Assemblée générale ainsi qu'un extrait du rapport annuel. Ils ont la possibilité de commander le rapport intégral ou de le consulter sur le site internet. Tous les autres documents relatifs aux assemblées générales y sont aussi répertoriés [www.vaudoise.ch/fr/notre-groupe].

5.4. Inscription à l'ordre du jour

Aucune décision ne peut être prise sur des objets qui n'ont pas été dûment portés à l'ordre du jour, à l'exception des propositions de convoquer une Assemblée générale extraordinaire ou d'instituer un contrôle spécial. Des actionnaires qui représentent des actions totalisant au minimum une valeur nominale de CHF 1 million peuvent requérir l'inscription d'un objet à l'ordre du jour. La demande écrite doit parvenir au Conseil d'administration 25 jours avant la date de l'Assemblée générale.

5.5. Inscription au registre des actions

Aucun transfert d'action n'est enregistré depuis la date de clôture du registre, fixée par le Conseil d'administration, jusqu'à celle de l'Assemblée générale. La gestion du registre des actions est confiée à la société SIX SAG AG, Baslerstrasse 90, 4600 Olten.

6. Prise de contrôle et mesures de défense

Il n'y a pas de mesure statutaire en matière de prise de contrôle et de mesure de défense.

7. Organe de révision

La révision des comptes des sociétés actives du Groupe est confiée à KPMG SA, Lausanne. Le réviseur externe remplit les attributions définies par le Code des obligations et s'assure de l'existence du système de contrôle interne. Il n'a aucun mandat de gestion, de comptabilité ou de Conseil.

7.1. Durée du mandat de révision et de la fonction du réviseur responsable

Date du début du mandat de révision en cours	18.05.2015
Entrée en fonction du responsable de la révision	07.05.2013

7.2. Honoraires de révision

Il appartient au Comité d'audit et des risques d'accepter le budget relatif aux honoraires de l'organe de révision et de renseigner le Conseil d'administration.

Honoraires facturés durant l'exercice 2015	CHF 549'000.–
--------------------------------------------	---------------

7.3. Instruments d'information sur la révision externe

Le Comité d'audit et des risques rencontre l'organe de révision externe pour planifier l'audit, discuter des constatations du réviseur externe ainsi que du plan d'actions qui en découle. En 2015, le Comité d'audit et des risques a rencontré l'organe de révision à deux reprises. Les auditeurs internes participent à chaque séance du Comité d'audit et des risques. Tous les procès-verbaux des séances du Comité d'audit et des risques sont transmis au Conseil d'administration de manière exhaustive et rapide. Ils sont discutés en séance du Conseil. Chaque membre du Conseil d'administration a un droit illimité à l'information.

8. Politique d'information

Le Groupe Vaudoise Assurances informe ses actionnaires, ses investisseurs potentiels, ses sociétaires, ses collaborateurs et ses clients de façon complète, ouverte et régulière.

La rubrique «Notre Groupe» du site www.vaudoise.ch fournit des renseignements sur la stratégie, la structure juridique, la gouvernance d'entreprise, l'agenda, les communiqués de presse, les rapports annuels ainsi que d'autres informations spécifiques aux divers publics cibles.

Résultats financiers

Les résultats du Groupe sont publiés deux fois par année, notamment par voie de communiqués de presse. Les communiqués de presse ainsi que les présentations de la Direction sont en tout temps disponibles dans la rubrique susmentionnée du site internet de la société.

Publicité événementielle

Tout fait susceptible d'avoir une influence sur le cours de l'action de Vaudoise Assurances Holding SA fait l'objet d'un communiqué de presse. Les personnes intéressées peuvent s'abonner pour recevoir gratuitement les annonces événementielles [www.vaudoise.ch/fr/notre-groupe/news-et-media/news-par-courriel].

Informations en vue des assemblées générales

Le Groupe informe de manière transparente ses actionnaires et ses sociétaires afin qu'ils puissent exercer leurs droits en Assemblée générale en ayant connaissance des informations essentielles à la prise de décision:

- la date de l'Assemblée générale est communiquée une année à l'avance lors de l'assemblée précédente. Elle figure aussi sur le site internet et dans le rapport annuel;
- un extrait du rapport annuel est envoyé aux actionnaires de Vaudoise Assurances Holding SA et aux sociétaires de Mutuelle Vaudoise avec la convocation à l'Assemblée générale;
- l'ordre du jour et les propositions du Conseil d'administration sont publiés dans l'organe de presse défini dans les statuts de Vaudoise Assurances Holding SA, à savoir la FOSC;
- le rapport annuel peut être commandé en français et en allemand ou être consulté sur le site internet dès le jour de la présentation des résultats annuels en conférence de presse.

Personnes de contact

Jean-Daniel Laffely
Directeur général adjoint,
chef du secteur Finances, CFO & CRO
Tél. direct 021 618 85 02
Fax direct 021 618 81 47
jlaffely@vaudoise.ch

Nathalie Follonier-Kehrli
Secrétaire générale et responsable
de la communication institutionnelle
Tél. direct 021 618 83 60
Fax direct 021 618 81 18
nfollonier@vaudoise.ch

Agences de Genève, Riviera, Fribourg et de la Broye



Journée «Distribution de denrées alimentaires»

Association Partage

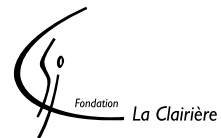
Dans le cadre de sa mission de banque alimentaire pour la région genevoise, l'association Partage récolte des produits alimentaires et d'hygiène et les redistribue aux personnes en situation de précarité. Durant la journée Involvere, les collaborateurs de l'agence de Genève ont donné de leur temps et de leur énergie pour trier plus de 3,5 tonnes de marchandise.



www.partage.ch

Fondation La Clairière

La démarche de cette fondation est d'aider des jeunes souffrant de troubles psychiques et de dépendances en leur offrant un contexte de vie pratique et des thérapies en vue d'une réinsertion socioprofessionnelle. Les collaborateurs de l'agence de la Riviera ont fait plus ample connaissance avec les bénéficiaires et ont mobilisé leur créativité dans le cadre d'ateliers pratiques, p. ex. poterie et peinture.



www.la-clairiere.ch



Journée «Un coup de main chez Coup d’Pouce»

Coup d’Pouce

A travers ses trois centres de tri et magasins, Coup d’Pouce propose des mesures d’aide à la réinsertion socioprofessionnelle pour les personnes sans emploi et peu qualifiées envoyées par les services sociaux ou les ORP. Durant cette journée de rencontre et de partage, les collaborateurs fribourgeois de la Vaudoise ont aidé les bénéficiaires dans leur travail quotidien, soit ramassage, tri et vente.



Coup d’Pouce
LES SUPERMARCHÉS DE L’OCCASION

www.coupdpouce.ch

«Le travail en équipe pour une cause sociale»



Journée «Redistribution de denrées alimentaires aux familles»

Association Table Couvre-toi

Cette association récolte les denrées alimentaires devant être détruites et les distribue à des personnes souffrant de pauvreté. Dans le cadre de ce projet Involvere, les volontaires de l’agence de la Broye ont aidé les bénévoles à rassembler et à trier les aliments reçus, puis ont participé à leur distribution à une quarantaine de familles.



TISCHLEIN DECK DICH
TAVOLINO MAGICO
TABLE COUVRE-TOI

www.tischlein.ch

Comptes consolidés du Groupe

Compte de profits et pertes consolidé (en milliers de CHF)

Compte de résultat technique de l'assurance non-vie	Notes*	Brut	Réassurances cédées	2015 net	2014 net
Primes émises	1	829'473	38'398	791'076	754'430
Variation des provisions pour report de primes		12'380	-146	12'527	19'329
Primes acquises		841'854	38'252	803'602	773'759
Résultat financier transféré du compte non technique				39'839	57'574
Autres produits techniques	2			190	176
Total des produits				843'632	831'509
Paiements consécutifs à des sinistres		563'266	16'920	546'345	505'140
Variation des provisions pour sinistres à régler		25'062	-1'366	26'428	12'486
Charge de sinistres		588'328	15'554	572'773	517'626
Variation des autres provisions techniques		8'270	0	8'270	-17'823
Participations aux excédents attribués	3	14'744	178	14'566	15'730
Frais d'administration et d'acquisition	4	207'994	6'127	201'867	192'890
Autres charges techniques	5			1'811	2'039
Total des charges				799'288	710'462
Résultat technique de l'assurance non-vie				44'344	121'047
Compte de résultat technique de l'assurance vie					
Primes émises	1	262'748	2'765	259'983	413'789
Variation des provisions pour report de primes		247	6	241	-44
Primes acquises		262'995	2'771	260'224	413'745
Résultat financier transféré du compte non technique				157'697	288'903
Total des produits				417'921	702'648
Prestations d'assurances payées		223'293	1'183	222'110	473'611
Variation des provisions pour sinistres à régler		-384	-172	-211	-625
Variation des provisions mathématiques		71'761	-585	72'346	167'042
Total des prestations d'assurances		294'670	426	294'244	640'028
Participations aux excédents attribués	3	7'831	2'492	5'339	6'495
Frais d'administration et d'acquisition	4	36'291	0	36'291	44'580
Total des charges				335'875	691'103
Résultat technique de l'assurance vie				82'046	11'545

* voir page 52 et suivantes

Compte de résultat financier (non technique)		Notes*	2015 net	2014 net
Produits des placements	6		452'421	468'142
Charges des placements	7		-218'209	-88'480
Résultat des placements			234'212	379'662
Résultats financiers attribués aux comptes techniques	8		-197'536	-346'477
Autres produits financiers	9		189'088	267'298
Autres charges financières	10		-201'738	-257'777
Résultat du compte financier (non technique)			24'026	42'705
<hr/>				
Compte de résultat global				
Résultat technique de l'assurance non-vie			44'344	121'047
Résultat technique de l'assurance vie			82'046	11'545
Résultat du compte financier (non technique)			24'026	42'705
Attribution (-) / prélèvement au fonds de participations futures aux excédents			244	6'493
Quote-part du résultat Orion, société associée			858	1'140
Résultat avant impôts			151'519	182'930
Impôts courants	11		-22'667	-28'170
Impôts différés			-85	-1'197
Bénéfice de l'exercice			128'767	153'563
<hr/>				
Bénéfice par action (en CHF)			31.12.2015	31.12.2014
Bénéfice par action nominative A (10 millions d'actions à CHF 5.– de valeur nominale)			8,60	10,25
Bénéfice par action cotée nominative B (1 million d'actions à CHF 25.– de valeur nominale)			42,90	51,20

Bilan consolidé

au 31 décembre 2015 (en milliers de CHF)

Actif	Notes *	2015	2014
Placements de capitaux	12		
Immobilier		1'411'365	1'223'236
Participation dans Orion, société associée		5'195	4'887
Autres titres détenus à long terme		21'439	14'021
Actions		565'227	812'966
Produits alternatifs		532'916	446'439
Autres titres à revenus variables		219'740	250'173
Instruments financiers dérivés		21'488	16'291
Obligations et autres titres à revenus fixes		3'040'170	2'940'225
Prêts hypothécaires		463'030	361'578
Prêts à des collectivités		597'849	580'931
Prêts sur polices		4'927	6'734
		6'883'345	6'657'481
Placements pour le compte et au risque de souscripteurs d'assurances vie	12	210'888	217'199
Actifs provenant de la réserve de cotisations de l'employeur	13	3'917	3'917
Immobilisations corporelles	14	87'266	74'459
Immobilisations incorporelles	14	12'338	12'809
Dépôts pour réassurances acceptées		31'354	32'504
Créances résultant d'opérations d'assurances			
Avoirs auprès de preneurs d'assurances		6'817	7'445
Avoirs auprès d'agents et d'autres intermédiaires		1'963	1'579
Avoirs auprès d'institutions d'assurances et de réassurances		7'583	6'584
		16'363	15'608
Créances sur des participations non consolidées et d'autres entreprises liées		936	813
Autres créances	15	66'811	79'755
Disponibilités	16	246'689	281'621
Comptes de régularisation	17		
Prorata d'intérêts		36'544	41'717
Autres		19'058	5'744
		55'602	47'461
Total de l'actif		7'615'508	7'423'626

* voir page 52 et suivantes

Passif	Notes *	2015	2014
Capitaux propres			
Capital-actions		75'000	75'000
Propres actions		-6'248	-6'248
Réserve provenant de primes d'émissions		27'842	27'842
Réserve provenant de bénéfices		1'002'384	893'291
Réserve de réévaluation		311'372	320'667
Résultat de l'exercice		128'767	153'563
		1'539'117	1'464'115
Provisions techniques d'assurances			
Provisions pour report de primes	18	98'411	111'214
Provisions mathématiques		3'296'949	3'235'876
Provisions pour sinistres et prestations à régler		1'632'318	1'599'755
Provisions pour participations aux excédents		85'200	83'902
Autres provisions techniques		57'233	48'963
		5'170'111	5'079'710
Provisions techniques des assurances vie liées à des placements de capitaux			
Provisions financières		207'007	213'027
Provisions pour impôts courants	19	18'574	13'559
Provisions pour impôts différés	20	107'974	109'728
Provisions pour coûts de restructuration		5'015	959
		131'563	124'247
Dépôts pour réassurances cédées			
		15'261	16'521
Dettes résultant d'opérations d'assurances			
Engagements envers d'autres institutions d'assurances et de réassurances		4'606	3'443
Engagements envers des agents, des preneurs d'assurances ou d'autres ayants droit		69'094	62'857
Parts d'excédents laissées en dépôts ou non encore versées		119'472	124'693
		193'172	190'993
Dettes à long terme			
Envers des participations non consolidées et d'autres entreprises liées		22'000	32'000
		22'000	32'000
Dettes à court terme			
Envers des participations non consolidées et d'autres entreprises liées		10'399	414
Instruments financiers dérivés (position négative)	12	107	4'570
Autres		32'984	20'992
		43'490	25'976
Comptes de régularisation			
Primes payées d'avance et prestations à payer	17	242'413	220'663
Autres		51'374	56'375
		293'787	277'038
Total du passif		7'615'508	7'423'626

Tableau de financement

au 31 décembre 2015 (en milliers de CHF)

	2015	2014
Flux de fonds résultant de l'exploitation		
Bénéfice de l'exercice	128'767	153'563
Quote-part du résultat Orion, société associée	-858	-1'140
Gains (-) / pertes (+) réalisés / non réalisés sur		
• immobilier	-11'613	-15'967
• titres et autres placements de capitaux	-94'561	-189'749
• autres titres détenus à long terme	805	165
Amortissements et corrections de valeur sur		
• immobilier	-7'604	1'065
• titres et autres placements de capitaux	53'525	37'349
• autres titres détenus à long terme	220	249
• immobilisations corporelles	5'506	4'625
• immobilisations incorporelles	4'135	3'977
Sources et emplois (-) de fonds		
• provisions techniques d'assurances	88'218	-4'403'029
• parts d'excédents créditées aux assurés dans le secteur vie	-863	-8'377
• provisions pour participations futures aux excédents	2'161	3'944
• provisions financières	9'155	5'509
• créances résultant d'opérations d'assurances	-755	-241
• dettes résultant d'opérations d'assurances	2'180	1'428
• dépôts pour réassurances acceptées	1'150	1'135
• dépôts pour réassurances cédées	-1'260	-2'483
• créances sur des participations non consolidées et d'autres entreprises liées	-123	-20
• dettes envers des participations non consolidées et d'autres entreprises liées	-15	-2
• autres créances	-530	-55'343
• autres dettes	11'993	-1'660
• comptes de régularisation actifs	-8'141	47'536
• comptes de régularisation passifs	16'750	-40'397
Total	198'239	-4'457'861
Flux de fonds liés aux investissements		
• immobilier	-86'803	-659
• titres et autres placements de capitaux	-85'503	4'586'188
• autres titres détenus à long terme	-8'443	0
• immobilisations corporelles	-4'839	-7'847
• immobilisations incorporelles	-3'663	-6'186
• déconsolidation de la participation Valorlife	0	-26'348
Total	-189'252	4'545'148
Flux de fonds liés à des opérations financières		
• dividendes et autres distributions de l'exercice précédent	-43'919	-40'976
Total	-43'919	-40'976
Augmentation / diminution (-) nette des disponibilités	-34'932	46'312

Capitaux propres consolidés au 31 décembre 2015 (en milliers de CHF)

	Capital- actions	Propres actions ¹⁾	Réserve provenant de primes d'émission	Bénéfice accumulé ²⁾	Réserve de rééva- luation	Total
Capitaux propres au 1^{er} janvier 2014	75'000	-6'248	27'842	961'495	235'688	1'293'777
Dividendes et autres contributions versés (exercice précédent)				-40'976		-40'976
Dividendes Orion, par diminution de ses fonds propres				-880		-880
Déconsolidation de la participation Valorlife				-26'348		-26'348
Bénéfice de l'exercice				153'563		153'563
Fluctuations de valeur sur						
• immobilier					12'774	12'774
• titres et créances					95'978	95'978
• impôts différés sur fluctuations de valeur					-23'773	-23'773
Capitaux propres au 31 décembre 2014	75'000	-6'248	27'842	1'046'853	320'667	1'464'115
Dividendes et autres contributions versés (exercice précédent)				-43'919		-43'919
Dividendes Orion, société consolidée par mise en équivalence				-550		-550
Bénéfice de l'exercice				128'767		128'767
Fluctuations de valeur sur						
• immobilier					82'108	82'108
• titres et créances					-93'243	-93'243
• impôts différés sur fluctuations de valeur					1'840	1'840
Capitaux propres au 31 décembre 2015	75'000	-6'248	27'842	1'131'151	311'372	1'539'117

1) Depuis le 31 décembre 2009 Vaudoise Générale, Compagnie d'Assurances SA, Lausanne, détient encore 56'725 actions nominatives B de Vaudoise Assurances Holding SA au prix de CHF 6'248'175.-. Une réserve pour propres actions d'un montant équivalent figure dans les comptes de la maison mère conformément aux dispositions légales.

Actions propres détenues par des entités proches de l'entreprise

Mutuelle Vaudoise, Société Coopérative, Lausanne, détient 10 millions d'actions nominatives A de CHF 5.- nominal et 26'780 actions nominatives B de CHF 25.- nominal.

La Caisse de pension Vaudoise Assurances, Lausanne, détient 20'000 actions nominatives B de CHF 25.- nominal.

2) Le montant des réserves statutaires ou légales non distribuables s'élève au 31 décembre 2015 à CHF 101,2 millions (CHF 101,2 millions au 31 décembre 2014).

I – Périmètre de consolidation

Le bilan et le compte de profits et pertes consolidés au 31 décembre 2015 comprennent la maison mère, soit Vaudoise Assurances Holding SA, ainsi que, Vaudoise Générale, Compagnie d'Assurances SA, Vaudoise Vie, Compagnie d'Assurances SA et Orion Assurance de Protection Juridique SA (société associée consolidée par mise en équivalence selon la recommandation Swiss GAAP RPC 30). Pour mémoire, la société Valorlife, Compagnie d'Assurance sur la vie, Société anonyme, a été vendue le 25 novembre 2014. La cession a impliqué sa déconsolidation effective des comptes du Groupe en 2014.

II – Normes comptables appliquées

Les comptes ont été établis conformément aux «Recommandations relatives à la présentation des comptes Swiss GAAP RPC» et respectent l'intégralité de ce référentiel.

III – Méthode de consolidation

Vaudoise Générale et Vaudoise Vie, détenues directement à 100%, sont consolidées dans les comptes de Vaudoise Assurances Holding SA selon la méthode de l'intégration globale. Chaque poste de leur bilan et de leur compte de profits et pertes a été repris à 100%. Tous les engagements, les créances et les prestations réciproques ont été éliminés.

Orion Assurance de Protection Juridique SA, Bâle, détenue à 22%, est consolidée selon la méthode de la mise en équivalence. La quote-part de ses fonds propres et de son résultat annuel a été prise en compte dans cette proportion.

Les autres titres détenus à long terme, qui incluent des titres détenus à moins de 20%, sont évalués à leur prix d'acquisition corrigé d'éventuelles dépréciations. Brokervallor SA détenue à 100%, qui ne représente qu'un modeste intérêt par rapport aux comptes consolidés, figure également dans cette rubrique à son prix d'acquisition.

IV – Principes de présentation des comptes

L'évaluation des actifs et des passifs de toutes les sociétés consolidées s'effectue selon des critères uniformes et conformément à la norme Swiss GAAP RPC 14 applicable aux compagnies d'assurances; les principales règles appliquées sont les suivantes:

Placements de capitaux

• les immeubles de rendement sont portés au bilan à leur valeur

vénale. Celle-ci est déterminée au minimum pour la moitié du parc par un expert indépendant et pour la partie restante par un expert interne. Toutefois, un immeuble n'est pas évalué deux années successives en interne. En 2015, les valeurs vénales des immeubles ont toutes été déterminées par un expert indépendant. Quant aux bâtiments en construction, ils sont évalués à leur prix de revient, sous déduction de dépréciations de valeur jugées nécessaires;

• les actions, les produits alternatifs et les autres titres à revenus variables sont inscrits à leur valeur de marché s'ils ont une cotation, sinon à leur valeur d'acquisition sous déduction d'éventuelles dépréciations dictées par les circonstances. Les placements en Hedge Funds et Private Equity non cotés sont évalués à leur valeur nette d'inventaire;

• les instruments financiers dérivés sont généralement utilisés à des fins de couverture de risque. Les éventuelles positions négatives sont présentées au passif du bilan sous la position dettes à court terme. Pour les opérations de couverture de change (currency overlays), les opérations dénouées durant l'année sont enregistrées au compte de profits et pertes. Quant aux opérations encore ouvertes au 31 décembre, elles sont portées à l'actif ou au passif du bilan (comptes de régularisation) à leur valeur de remplacement. Pour les opérations destinées à garantir des flux de paiement découlant des provisions techniques (swaps d'intérêt), le receiver ou payer swap d'une valeur nulle au moment de la conclusion du contrat est pris en compte pendant toute la durée convenue avec une valeur de zéro, conformément aux prescriptions de l'art. 88 al. 3 OS. La valeur de remplacement de ces contrats est présentée dans l'annexe. Les opérations dénouées durant l'année sont enregistrées au compte de profits et pertes. Pour les futures sur actions, les opérations dénouées pendant l'année sont enregistrées au compte de profits et pertes; quant aux opérations encore ouvertes au 31 décembre, elles donnent lieu à des ajustements quotidiens valorisant les futures à zéro. Ces contrats sont présentés dans l'annexe. Les options d'achat et de vente sont évaluées à la valeur de marché. Ces contrats sont présentés dans l'annexe;

• les obligations et autres titres à revenus fixes sont estimés selon la méthode linéaire d'amortissement des coûts (amortized cost) à l'exception des obligations zéro coupon qui sont valorisées selon la méthode de l'intérêt composé; il est tenu compte d'éventuels risques d'insolvabilité en application des critères suivants: si la va-

leur de marché est inférieure à 80% de la valeur nominale et que l'analyse faite position par position, sous les angles techniques et de marché, relève un risque aggravé d'insolvabilité, il est procédé à des dépréciations adéquates;

- les prêts hypothécaires et à des collectivités, de même que les prêts sur polices d'assurances vie, sont portés à leur valeur de remboursement; les postes menacés font l'objet de dépréciations appropriées;

- les dépôts à terme et les placements similaires figurent à leur valeur de remboursement;

- les placements pour le compte et au risque de souscripteurs d'assurances vie figurent au bilan à leur valeur de marché. Les valeurs de marché appliquées sont les dernières valeurs connues; les fluctuations de valeur qui en découlent sont sans effet sur le résultat et les capitaux propres car elles trouvent leur contrepartie dans les provisions techniques spécifiques.

Immobilisations corporelles

- les équipements, le mobilier, les véhicules et les installations informatiques sont portés au bilan à leur valeur d'acquisition diminuée des amortissements planifiés, lesquels sont calculés en fonction de leur durée de vie respective se situant entre deux et dix ans. Lors de leur liquidation, d'éventuels soldes non encore amortis le sont immédiatement;

- les immeubles d'exploitation situés au Siège de Lausanne sont évalués à leur prix de revient, sous déduction des amortissements jugés nécessaires. Les travaux de rénovation et d'aménagement sont amortis en fonction de leur durée de vie se situant entre cinq et vingt ans.

Immobilisations incorporelles

- les logiciels et licences informatiques sont portés au bilan à leur valeur d'acquisition diminuée des amortissements planifiés, lesquels sont calculés en fonction de leur durée de vie respective se situant entre trois et six ans.

Provisions techniques d'assurances

- ces provisions sont reprises telles qu'elles apparaissent dans les bilans des diverses sociétés; elles reposent notamment sur l'estimation des engagements contractés envers des assurés et des lésés. Etablies selon les méthodes de calcul actuariel préconisées par les autorités de surveillance, ces positions des états financiers incluent des provisions pour fluctuations en mesure de garantir la capacité d'honorer à long terme les engagements souscrits.

Provisions pour report de primes

- le report de primes des assurances non-vie est calculé globalement par branches selon la méthode prorata temporis, depuis l'exercice 2010. L'excédent résultant de l'ancienne méthode a été dissous progressivement jusqu'à fin 2015;

- les provisions pour report de primes des assurances vie sont calculées individuellement prorata temporis.

Provisions mathématiques

- les provisions mathématiques non-vie sont calculées séparément par contrat. Elles correspondent aux valeurs actualisées des espérances mathématiques des flux de paiements futurs d'assurances;

- dans l'assurance vie, les provisions mathématiques sont calculées individuellement selon les bases techniques d'origine. Les ré-

servés de capitaux comprennent des renforcements pour invalidité future ainsi que des renforcements pour garantie de taux pour les tranches de portefeuille d'assurances pour lesquelles le taux d'intérêt technique est supérieur au taux d'intérêt prudent. Les provisions mathématiques vie comprennent également des provisions pour les cas d'invalidité et de décès non encore annoncés ainsi que des provisions de fluctuation visant à atténuer les fluctuations du résultat sur les risques concernés.

Provisions pour sinistres et prestations à régler

- les provisions pour sinistres sont calculées individuellement par contrat en fonction du montant jugé nécessaire pour régler le sinistre. Ces provisions incluent des sinistres déclarés, une estimation statistique des dommages survenus mais non encore déclarés, des provisions de fluctuations ainsi que la prise en compte des frais de traitement des sinistres concernés.

Provisions pour participations futures aux excédents

- en assurance non-vie, ces provisions enregistrent une attribution annuelle en fonction des primes acquises et de la sinistralité des différentes branches concernées. Le montant accordé aux assurés est prélevé sur ces provisions. De plus, la Vaudoise redistribue également à ses clients non-vie une partie de ses bénéfices sous la forme de réduction de primes lorsque les résultats du Groupe le permettent;

- en assurance vie, les attributions à la provision pour participations futures aux excédents se font d'une part sur la base des attributions versées en cours d'exercice et d'autre part sur la base d'une estimation des excédents à bonifier aux assurés. Le calcul de répartition des excédents est basé sur les dispositions légales et contractuelles ainsi que sur la politique en la matière propre à la société.

Autres provisions techniques

- cette position inclut principalement des provisions LAA prescrites par la législation en vigueur.

Autres actifs et dettes à court terme

- ils sont portés au bilan à leur valeur vénale.

Conversion des monnaies étrangères

- la conversion des monnaies étrangères s'effectue sur la base des cours en vigueur en fin d'exercice. Les différences qui en résultent dans les comptes annuels des sociétés affectent directement leurs résultats.

V – Présentation des plus ou moins-values résultant de l'application des critères uniformes susmentionnés

Les correctifs provenant de différences entre les comptes sociaux des diverses sociétés et les comptes du Groupe sont traités comme suit:

Placements de capitaux

- une différence positive entre la valeur de marché et la valeur inscrite au bilan social est attribuée directement aux capitaux propres (à la réserve de réévaluation);

- une différence négative entre la valeur de marché et la valeur inscrite au bilan social affecte le compte de profits et pertes (sous charges des placements).

Valeurs corporelles

- d'éventuels écarts entre les amortissements portés en charge dans les comptes sociaux et les amortissements économiques imputés dans les comptes du Groupe influencent le compte de profits et pertes.

VI – Notes relatives au compte de profits et pertes

1.1 Primes brutes par branche d'assurances	2015	%	2014	%
Assurances non-vie				
Accidents	158'322	19,1	150'612	19,0
Maladie	154'852	18,7	139'950	17,7
Responsabilité civile	65'906	7,9	65'375	8,3
Véhicules à moteur	312'047	37,7	299'751	37,9
Incendie et autres dommages matériels	112'814	13,6	108'802	13,8
Maritimes, transport et aviation	1'622	0,2	1'624	0,2
Caution	1'639	0,2	1'575	0,2
Techniques	8'511	1,0	8'316	1,1
Assistance	6'980	0,8	6'921	0,8
Total des primes sur affaires directes	822'693	99,2	782'926	99,0
Acceptations de réassurance	6'780	0,8	7'752	1,0
Total	829'473	100,0	790'678	100,0
Assurances vie				
Individuelle	236'774	90,1	254'273	61,0
Individuelle (dont le risque de placement est supporté par les souscripteurs)	24'334	9,3	160'617	38,6
Total des primes sur affaires directes	261'108	99,4	414'890	99,6
Acceptations de réassurance	1'640	0,6	1'784	0,4
Total	262'748	100,0	416'674	100,0
Total général	1'092'221		1'207'351	
1.2 Primes brutes par région géographique				
Affaires directes				
Suisse romande	637'214	58,8	625'223	52,2
Suisse alémanique	374'009	34,5	367'448	30,7
Suisse italienne	68'736	6,3	67'061	5,6
Ensemble de la Suisse	1'079'959	99,6	1'059'732	88,5
Liechtenstein	3'843	0,4	3'672	0,3
Europe	0	0	126'737	10,6
Amérique	0	0	6'353	0,5
Asie / Pacifique	0	0	1'321	0,1
Total	1'083'802	100,0	1'197'815	100,0
Affaires indirectes				
Suisse	2'253	26,8	2'444	25,6
Europe	6'149	73,0	7'029	73,7
Etats-Unis	18	0,2	64	0,7
Total	8'420	100,0	9'536	100,0
Total général	1'092'221		1'207'351	

2. Autres produits techniques		2015	2014
Assurances non-vie			
Emoluments pour frais de suspension		190	176

3. Participations aux excédents attribuées		2015	2014
Assurances non-vie			
Accidents		1'889	2'232
Maladie		8'046	8'542
Responsabilité civile		2'276	2'439
Autres		2'354	2'517
Total		14'566	15'730
Assurances vie			
Individuelle		4'815	5'990
Invalidité		470	474
Capitalisation		54	31
Total		5'339	6'495

4. Frais de fonctionnement		Brut	Part des réassureurs	2015 net	2014 net
Assurances non-vie					
Frais d'administration		103'790	0	103'790	100'001
Frais d'acquisition		104'205	6'127	98'077	92'889
Total		207'994	6'127	201'867	192'890
Assurances vie					
Frais d'administration		21'399	0	21'399	25'509
Frais d'acquisition		14'892	0	14'892	19'071
Total		36'291	0	36'291	44'580
dont					
• charges de personnel				155'389	150'431
• amortissements sur immobilisations corporelles				9'641	8'602
Frais de personnel du Groupe					
Total des frais de personnel répartis dans les frais de fonctionnement, la charge de sinistres et les charges des placements				194'437	185'265

5. Autres charges techniques	2015	2014
Assurances non-vie		
Contribution à la défense incendie	1'718	1'731
Charges diverses	93	308
Total	1'811	2'039
6. Produits des placements	2015	2014
Produits courants sur		
Immobilier	40'573	42'367
Autres titres détenus à long terme	1'993	2'212
Actions	15'927	15'992
Produits alternatifs	1'941	2'401
Autres titres à revenus variables	10'316	10'194
Obligations et autres titres à revenus fixes	75'223	84'239
Prêts hypothécaires	7'756	6'581
Prêts à des collectivités	13'239	15'262
Prêts sur polices	128	219
Dépôts à terme et placements similaires	23	27
Dépôts auprès de sociétés cédantes	1'045	1'093
Autres placements	98	547
	168'261	181'134
Produits courants sur placements dont le risque est supporté par les souscripteurs	200	383
Produits résultant de la réalisation de		
Immobilier	11'675	15'968
Valeurs mobilières	175'837	80'563
	187'513	96'531
Produits résultant de la réalisation sur placements dont le risque est supporté par les souscripteurs	94	46
Corrections de valeur sur		
Immobilier	18'051	797
Valeurs mobilières	61'498	1'531
	79'549	2'328
Plus-values non réalisées sur placements dont le risque est supporté par les souscripteurs	16'805	187'720
Total	452'421	468'142

7. Charges des placements	2015	2014
Intérêts passifs sur		
Réserves techniques déposées	387	533
Dépôts de primes et de participations aux excédents	4'186	4'328
Comptes courants divers	4'297	3'489
	8'870	8'350
Frais de gestion	14'645	19'592
Pertes résultant de la réalisation de		
Immobilier	62	0
Valeurs mobilières	46'872	12'432
	46'934	12'432
Pertes résultant de la réalisation de placements dont le risque est supporté par les souscripteurs	132	90
Corrections de valeur sur		
Immobilier	10'446	1'862
Valeurs mobilières	115'243	46'154
	125'689	48'016
Moins-values non réalisées sur placements dont le risque est supporté par les souscripteurs	21'939	0
Total	218'209	88'480

8. Résultats financiers attribués aux comptes techniques

Séparément pour les assurances vie et non-vie, le résultat des placements est divisé par la moyenne (début et fin d'exercice) des capitaux placés. Le rapport ainsi obtenu est appliqué aux provisions techniques et autres dettes résultant d'opérations d'assurances. Les moins-values enregistrées sur les placements pour le compte et au risque de souscripteurs d'assurances vie, soit au total CHF 5,2 millions (plus-values de CHF 187,7 millions en 2014), sont totalement imputées au compte technique tel que préconisé par l'Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers (FINMA). A ce montant, il convient d'ajouter les différences de change sur les placements pour le compte et au risque de souscripteurs d'assurances vie pour CHF -1,3 million (CHF 1,4 million en 2014).

9. Autres produits financiers	2015	2014
Différences de change et autres produits financiers		
• réalisés	156'765	39'759
• non réalisés	32'323	227'539
Total	189'088	267'298
y compris les différences sur placements dont le risque est supporté par les souscripteurs	426	83'501

10. Autres charges financières

Différences de change

- réalisées
- non réalisées

Total

y compris les différences sur placements dont le risque est supporté par les souscripteurs

2015

2014

128'142

124'465

73'595

133'312

201'738

257'777

1'748

82'069

11. Impôts courants

Il s'agit de la somme des impôts payés et/ou provisionnés sur le bénéfice des sociétés incluses dans le périmètre de consolidation. Le taux d'impôt moyen pondéré sur la base des résultats ordinaires, pour l'ensemble des sociétés du Groupe, se situe à 15,7% en 2015, respectivement 14,4% en 2014.

2015

2014

22'667

28'170

VII – Notes relatives au bilan

12.1 Evaluation des placements de capitaux selon divers critères

Immobilier

1'234'254

1'136'029

Actions

453'276

611'260

Produits alternatifs

495'697

406'725

Autres titres à revenus variables

247'721

252'638

Instruments financiers dérivés

79'667

59'312

Obligations et autres titres à revenus fixes

3'032'729

2'906'218

Prêts hypothécaires

463'192

361'750

Prêts à des collectivités

598'156

581'741

Prêts sur polices

4'928

6'734

Sous-total

6'609'620

6'322'406

Participation dans Orion, société associée

Autres titres détenus à long terme

Total

Prix d'acquisition

2015

2014

-246

-416

12.2 Evaluation des placements pour le compte et au risque de souscripteurs d'assurances vie

Titres à revenus variables

165'051

176'147

Obligations et autres titres à revenus fixes

30'977

19'218

Total

196'028

195'365

Valeur de marché

Valeur au bilan

	2015	2014	2015	2014
	1'411'365	1'223'236	1'411'365	1'223'236
	565'227	812'966	565'227	812'966
	532'916	446'439	532'916	446'439
	219'740	250'173	219'740	250'173
	21'488	16'291	21'488	16'291
	3'256'540	3'247'203	3'040'170	2'940'225
	463'030	361'578	463'030	361'578
	597'849	580'931	597'849	580'931
	4'928	6'734	4'928	6'734
	7'073'081	6'945'551	6'856'711	6'638'573
			5'195	4'887
			21'439	14'021
			6'883'345	6'657'481
	-107	-4'570	-107	-4'570

	2015	2014	2015	2014
	172'641	192'333	172'641	192'333
	38'247	24'866	38'247	24'866
	210'888	217'199	210'888	217'199

12.3 Evolution des placements de capitaux

	31.12.2014	%	Orion quote-part du résultat 2015
Immobilier	1'223'236	18,4	0
Participations dans Orion, société associée	4'887	0,1	858
Autres titres détenus à long terme	14'021	0,2	0
Actions	812'966	12,2	0
Produits alternatifs	446'439	6,7	0
Autres titres à revenus variables	250'173	3,8	0
Instruments financiers dérivés	16'291	0,2	0
Obligations et autres titres à revenus fixes	2'940'225	44,2	0
Prêts hypothécaires	361'578	5,4	0
Prêts à des collectivités	580'931	8,7	0
Prêts sur polices	6'734	0,1	0
Dépôts à terme et placements similaires	0	0,0	0
Total	6'657'481	100,0	858
Placements pour le compte et au risque de souscripteurs d'assurances vie	217'199	0	0
Instruments financiers dérivés (position au passif)	-4'570	0	0

12.4 Placements de capitaux par monnaie au 31 décembre 2015 (convertis en CHF)

	CHF	USD	EUR
Immobilier	1'411'365	0	0
Participations dans Orion, société associée	5'195	0	0
Autres titres détenus à long terme	5'240	0	16'199
Actions	534'781	1'099	29'346
Produits alternatifs	8'165	472'754	51'997
Autres titres à revenus variables	65'221	145'758	8'761
Instruments financiers dérivés	20'570	917	0
Obligations et autres titres à revenus fixes	1'874'695	686'144	211'205
Prêts hypothécaires	463'030	0	0
Prêts à des collectivités	597'849	0	0
Prêts sur polices	3'477	34	1'416
Total	4'989'587	1'306'706	318'925
Placements pour le compte et au risque de souscripteurs d'assurances vie	187'507	6'669	16'712
Instruments financiers dérivés (position au passif)	-107	0	0

Mouvements en 2015
Corrections de valeur par

Entrées	Sorties	Gains et pertes réalisés	Différences de change	Profits et pertes	Réserve de réévaluation	31.12.2015	%
126'750	-39'947	11'613	0	7'604	82'108	1'411'365	20,5
0	0	0	0	-550	0	5'195	0,1
8'443	0	0	-805	-220	0	21'439	0,3
73'598	-302'180	71'322	198	-7'979	-82'698	565'227	8,2
110'163	-23'790	6'501	550	-1'276	-5'671	532'916	7,7
168'515	-174'214	4'683	2'670	-27'214	-4'874	219'740	3,2
35'218	-2'170	-8'294	-45	-19'511	0	21'488	0,3
1'153'370	-1'079'562	65'172	-36'096	-2'940	0	3'040'170	44,2
108'518	-7'076	0	0	10	0	463'030	6,7
76'810	-60'405	0	0	513	0	597'849	8,7
703	-2'375	0	-135	0	0	4'927	0,1
130'000	-130'000	0	0	0	0	0	0
1'992'088	-1'821'719	150'997	-33'663	-51'565	-11'135	6'883'345	100,0
23'975	-23'791	-38	-1'322	-5'134	0	210'888	0
-3'920	0	3'923	0	4'460	0	-107	0

SEK	CAD	AUD	GBP	DKK	Diverses	Total	%
0	0	0	0	0	0	1'411'365	20,5
0	0	0	0	0	0	5'195	0,1
0	0	0	0	0	0	21'439	0,3
0	0	0	0	0	0	565'227	8,2
0	0	0	0	0	0	532'916	7,7
0	0	0	0	0	0	219'740	3,2
0	0	0	0	0	0	21'488	0,3
21'414	45'964	27'989	137'104	16'271	19'384	3'040'170	44,2
0	0	0	0	0	0	463'030	6,7
0	0	0	0	0	0	597'849	8,7
0	0	0	0	0	0	4'927	0,1
21'414	45'964	27'989	137'104	16'271	19'384	6'883'345	100,0
0	0	0	0	0	0	210'888	0
0	0	0	0	0	0	-107	0

13. Institutions de prévoyance	Valeur nominale	Bilan 31.12.2015	Bilan 31.12.2014	Mouvement inclus dans les frais de personnel en 2015
Actifs provenant de la réserve de cotisations de l'employeur				
Caisse de pension Vaudoise Assurances	3'917	3'917	3'917	0
Total	3'917	3'917	3'917	0

Avantages / engagements économiques et charges de prévoyance	Excédent de couverture ou découvert (-)*	Part économique de l'employeur		Variation avec incidence sur le résultat	Cotisations ajustées à la période	Charges de prévoyance incluses dans les frais de personnel	
		31.12.2015	31.12.2014			2015	2014
Institution de prévoyance avec excédent de couverture	49'411	0	0	0	17'704	17'704	16'593
Plans de prévoyance sans actifs propres	0	0	0	0	1'766	1'766	1'659
Total	49'411	0	0	0	19'470	19'470	18'252

* Sur la base des comptes de l'institution établis au 31.12.2014 selon la norme Swiss GAAP RPC 26. A noter que les comptes provisoires établis au 31.12.2015 laissent toujours apparaître un excédent de couverture.

14. Immobilisations corporelles et incorporelles

Corporelles: équipements d'exploitation, tels que mobilier, machines et installations informatiques

	Valeur brute	Amortissements	Valeur nette
Etat au 1^{er} janvier 2014	38'496	-24'758	13'738
Achats	7'068	0	7'068
Sorties	-363	357	-6
Amortissements ordinaires	0	-4'607	-4'607
Etat au 31 décembre 2014	45'201	-29'007	16'193
Achats	8'103	0	8'103
Sorties	-1'379	1'341	-38
Amortissements ordinaires	0	-5'243	-5'243
Etat au 31 décembre 2015	51'925	-32'910	19'015

Corporelles: bâtiment d'exploitation	Valeur brute	Amortissements	Valeur nette
Etat au 1^{er} janvier 2014	0	0	0
Achats	784	0	784
Reclassification	70'987	-13'487	57'500
Sorties	0	0	0
Amortissements ordinaires	0	-18	-18
Etat au 31 décembre 2014	71'771	-13'505	58'266
Achats	14'915	0	14'915
Reclassification	-5'327	1'012	-4'315
Sorties	-361	9	-352
Amortissements ordinaires	0	-264	-264
Etat au 31 décembre 2015	80'998	-12'747	68'251
Total immobilisations corporelles au 31 décembre 2015	132'923	-45'657	87'266
<hr/>			
Incorporelles: logiciels et licences informatiques			
Etat au 1^{er} janvier 2014	17'624	-7'024	10'600
Achats	6'222	0	6'222
Sorties	-36	1	-35
Amortissements ordinaires	0	-3'978	-3'978
Etat au 31 décembre 2014	23'810	-11'001	12'809
Achats	3'664	0	3'664
Sorties	0	0	0
Amortissements ordinaires	0	-4'135	-4'135
Etat au 31 décembre 2015	27'474	-15'136	12'338

Les amortissements ordinaires sont calculés linéairement en fonction de la durée de vie moyenne des équipements, laquelle se situe entre deux et vingt ans. En 2014, les bâtiments administratifs du Siège ont été réaffectés. Ils sont passés d'immeubles de rendement à immeubles d'exploitation. En 2015, une partie des bâtiments administratifs du Siège a été réaffectée en immeubles de rendement. Ces transferts se sont effectués au prix d'acquisition, sous déduction d'amortissements et de provisions pour dépréciation nécessaires. Les valeurs brutes sont cumulées depuis le 1^{er} janvier 2000. D'éventuelles différences d'évaluations, par rapport aux valeurs inscrites dans les bilans des sociétés consolidées, influencent le résultat.

15. Autres créances	2015	2014
Annuités hypothécaires	990	1'161
Impôts anticipés	10'521	5'432
Décompte d'impôts en notre faveur	17'244	2'481
Débiteurs SWAP	28'180	43'370
Avance sur achat immeuble	67	13'000
Gérants d'immeubles	1'995	3'902
Autres	7'814	10'409
Total	66'811	79'755

16. Disponibilités	2015	2014
Avoirs en caisse	20	30
Avoirs en comptes bancaires	246'669	281'591
Total	246'689	281'621

17. Comptes de régularisation	2015	2014
Les comptes de régularisation figurant à l'actif se composent de prorata d'intérêts et de placements liés en attente; quant aux comptes de régularisation au passif, ils sont essentiellement formés de primes payées d'avance et de prestations à payer.		
Actif	55'602	47'461
Passif	293'787	277'038

18. Provisions techniques d'assurances	Brutes	Réassurances cédées	2015 nettes	2014 nettes
• pour report de primes	103'174	4'763	98'411	111'214
• mathématiques	3'304'338	7'390	3'296'948	3'235'876
• pour sinistres et prestations à régler	1'717'014	84'696	1'632'318	1'599'755
• pour participations aux excédents	85'200	0	85'200	83'902
• autres provisions techniques	57'233	0	57'233	48'963
Total	5'266'959	96'849	5'170'111	5'079'710

19. Provisions financières	Provisions pour impôts courants	Provisions pour impôts différés	Provisions pour coûts de restructuration	Total
Valeur comptable au 1^{er} janvier 2014	10'065	84'758	141	94'965
Utilisation	-10'065	0	-72	-10'137
Dissolution	0	0	-10	-10
Constitution	13'559	24'970	900	39'429
Valeur comptable au 31 décembre 2014	13'559	109'728	959	124'247
Utilisation	-13'559	0	-45	-13'604
Dissolution	0	-1'755	-900	-2'655
Constitution	18'574	0	*5'000	23'574
Valeur comptable au 31 décembre 2015	18'574	107'974	5'015	131'563

* La dotation à cette provision a été décidée durant l'année 2015, son objectif est de couvrir des coûts provenant d'adaptations structurelles en lien avec un projet d'optimisation de processus lancé durant l'exercice sous revue.

20. Provisions pour impôts différés	2015	2014
Les impôts différés résultant des réévaluations opérées dans les comptes consolidés sont calculés au taux moyen, sur la base des sociétés opérationnelles, de 21% en 2015, identique en 2014.		
	107'974	109'728

VII – Autres informations

Cession de Valorlife en 2014

Pour mémoire, la cession de Valorlife, Compagnie d'Assurances sur la vie SA, société de droit liechtensteinois domiciliée à Vaduz (FL), à Wealth-Assurance Beteiligungs-AG a été entérinée le 25 novembre 2014. Il en est résulté une perte de contrôle du Groupe Vaudoise sur la société ainsi qu'une déconsolidation.

Le contrat de cession comportait un effet rétroactif au 1^{er} janvier 2014. Le résultat intermédiaire de Valorlife, inclus dans les comptes consolidés 2014, était donc propriété de l'acquéreur. En conséquence, un engagement envers l'acheteur a été enregistré dans les comptes consolidés 2014 pour un montant équivalent au résultat. Le montant du bénéfice de Valorlife de CHF 4'569'876,49, reconnu dans les comptes consolidés 2014, avait donc été intégralement neutralisé.

Rubriques des comptes consolidés au 31 décembre 2014, impactées significativement par Valorlife

	en milliers de CHF
Primes émises	134'390
Résultat financier transféré du compte non technique	176'029
Total des prestations d'assurances	297'291
Bénéfice de la période sous contrôle (neutralisé selon contrat)	4'570

Engagements conditionnels

	2015	2014
a) Engagements Private Equity	256'412	269'581
b) Achats d'options call à terme	0	4'238
c) Ventes d'options put à terme	107	333
d) Souscriptions d'emprunts obligataires à terme	10'256	0
e) Prêts hypothécaires non libérés	23'619	19'239
f) Engagements divers	25	25

Instruments financiers dérivés ouverts à la fin de l'exercice	Type d'opérations	Valeurs nettes de remplacement		Actif 2014	Passif 2014
		Actif 2015	Passif 2015		
Devises					
• ventes à terme - EUR	Couverture	0	-1'157	0	-203
• ventes à terme - USD	Couverture	7'144	-27'905	347	-29'015
• ventes à terme - AUD	Couverture	0	-721	0	-1'179
• ventes à terme - CAD	Couverture	592	0	0	-2'054
• ventes à terme - DKK	Couverture	0	-60	0	-32
• ventes à terme - GBP	Couverture	1'268	0	0	-3'465
• ventes à terme - JPY	Couverture	0	-978	0	-240
• ventes à terme - NOK	Couverture	7	0	0	-304
• ventes à terme - NZD	Couverture	0	-456	0	-337
• ventes à terme - SEK	Couverture	0	-397	0	-161

Le montant porté à l'actif représente la perte comptable maximale possible que notre Groupe subirait, à la date du bilan, en cas de défaillance de la contrepartie. Le montant porté au passif correspond à la perte qui serait subie par la contrepartie en cas de défaillance de notre Groupe.

Swaps sur taux d'intérêt	Valeur nominale		Type d'opérations	Valeur de remplacement		Valeur portée au bilan	
	2015	2014		2015	2014	2015	2014
Receive	448'000	200'000	Couverture	444'954	200'029	0	0
Pay	-448'000	-200'000	Couverture	-442'854	-215'339	0	0

Futures	Valeur nominale			Type d'opérations	Valeurs de remplacement		Valeurs portées au bilan	
	2015 CHF	2015 CHF	2014 CHF		2015 CHF	2014 CHF	2015 CHF	2014 CHF
Futures SMI	-77'577	-77'577	-129'888		-873	-689	0	0
Futures MSCI World	USD 0	CHF 0	USD -172'528		CHF 0	CHF -5'403	CHF 0	CHF 0

	2015	2014
Valeurs admises en représentation de la fortune liée de la compagnie non-vie pour garantir les engagements vis-à-vis des assurés	2'704'162	2'736'236
Valeurs admises en représentation de la fortune liée de la compagnie vie pour garantir les engagements vis-à-vis des assurés	4'047'218	3'956'817

Informations sur les rémunérations, prêts et autres crédits octroyés directement ou indirectement aux membres du Conseil d'administration, de la Direction et du Comité d'investissement ainsi qu'à leurs proches.

Etablis conformément aux dispositions de l'art. 13 de l'Ordonnance contre les rémunérations abusives dans les sociétés cotées en bourse (ORAb), ces renseignements figurent dans le rapport de rémunération de Vaudoise Assurances Holding SA (pages 104 à 106).

La Direction bénéficie d'une partie de la rémunération variable qui est basée sur l'évolution du cours de l'action Vaudoise Assurances Holding SA. Vingt pourcents du montant cible défini dans le LTI (Long Term Incentive plan) est transformé en droits futurs suivant l'évolution de l'action. Le montant est toutefois versé en francs et non par une distribution de titres. La charge comptabilisée pour l'exercice 2015 est de CHF 551'810.- et le cours de l'action de référence est le cours moyen du titre du 01.12.2015 au 31.01.2016 qui était de CHF 512,04. La charge comptabilisée en 2014 était de CHF 483'486.- et le cours moyen de référence pour la période correspondante était de CHF 435,03.

Evénements postérieurs à la date de clôture des comptes

Aucun événement significatif n'est intervenu entre la date du bilan et celle de l'approbation des comptes consolidés par le Conseil d'administration, soit le 17 mars 2016.

Rapport du réviseur des comptes consolidés

Rapport de l'organe de révision sur les comptes consolidés à l'Assemblée générale des actionnaires de VAUDOISE ASSURANCES HOLDING SA, Lausanne

Rapport de l'organe de révision sur les comptes consolidés

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit des comptes consolidés de VAUDOISE ASSURANCES HOLDING SA, comprenant le bilan, le compte de profits et pertes, le tableau de financement, le tableau de variation des fonds propres et l'annexe pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2015 (pages 44 à 65).

Responsabilité du Conseil d'administration

La responsabilité de l'établissement des comptes consolidés, conformément aux Swiss GAAP RPC et les dispositions légales, incombe au Conseil d'administration. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes consolidés afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Conseil d'administration est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

Responsabilité de l'organe de révision

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux normes d'audit suisses. Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes consolidés ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en oeuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes consolidés. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes consolidés puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte, le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes consolidés, pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes consolidés dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes consolidés pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2015 donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats, en conformité avec les Swiss GAAP RPC et sont conformes à la loi suisse.

Rapport sur d'autres dispositions légales

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (art. 728 CO et art. 11 LSR) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à l'art. 728a al. 1 chiff. 3 CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes consolidés, défini selon les prescriptions du Conseil d'administration.

Nous recommandons d'approuver les comptes consolidés qui vous sont soumis.

KPMG SA

Hieronymus T. Dormann
Expert-réviseur agréé
Réviseur responsable

Renaud Jotterand
Expert-réviseur agréé

Lausanne, le 17 mars 2016

Siège de la Vaudoise



Journée «La montagne accessible à tous»

HandiCap Rando

Cette association a pour but de promouvoir et d'animer des randonnées en «joëllette» pour des personnes en situation de handicap. Après une initiation à la conduite de ces fauteuils tout-terrain à une roue, les participants à cette journée Involvere ont emmené les bénéficiaires pour une promenade sur les coteaux escarpés du Lavaux.



www.handicaprando.ch

«J'ai rencontré des personnes formidables»



Journée «Travailler avec des migrants dans les jardins interculturels»



Journée «Partage entre les générations lors d'une visite au Musée Olympique de Lausanne»

Entraide Protestante Suisse (EPER)

Le projet «Les nouveaux jardins» de l'EPER a pour objectif principal de favoriser l'intégration de familles migrantes à travers la gestion et l'entretien d'un jardin potager biologique. Durant cette journée de rencontre et d'échange, participants et bénéficiaires ont œuvré à la préparation du jardin pour l'hivernage.



www.caritas-vaud.ch

Fondation Les Châteaux

Cette fondation gère deux établissements médico-sociaux situés dans le district du Gros-de-Vaud. Après une visite des lieux, volontaires et résidents ont mis le cap sur Lausanne pour un repas en commun au Musée Olympique. Cette journée de partage entre générations s'est terminée par une promenade dans les jardins du musée et sur les quais d'Ouchy.



www.leschateaux.ch

Vaudoise Assurances Holding SA

Commentaires sur l'exercice 2015

Considérations générales

Pour la première fois, les états financiers 2015 ont été présentés en respect des nouvelles exigences du Code des Obligations adoptées par la société au 1^{er} janvier 2015. Ce nouveau référentiel implique la mention d'informations complémentaires en annexe. Dès lors, les commentaires relatifs aux éléments principaux de l'exercice sont présentés dans l'annexe des comptes annuels.

Vaudoise Assurances Holding réalise en 2015 un bénéfice de CHF 37'227'327.– contre CHF 54'066'996.– un an auparavant. Cette évolution résulte essentiellement de l'élément exceptionnel enregistré en 2014 qu'a représenté la vente de la société liechtensteinoise Valorlife et a généré un bénéfice de CHF 18'067'283.–. Hormis cette transaction exceptionnelle, le résultat est en croissance de CHF 1'227'614.–.

Il sera proposé à l'Assemblée générale d'attribuer CHF 23'000'000.– aux réserves facultatives issues du bénéfice, de distribuer un dividende de CHF 0,20 par action nominative A et de CHF 12.– par action nominative B. Pour plus de détails, voir en page 78.

Compte de résultat (en milliers de CHF)

	2015	2014
Produits des dividendes	36'993	37'213
Bénéfice sur la vente d'une participation	0	18'067
Autres produits financiers	4'131	4'074
Total produits d'exploitation	41'124	59'354
Charges financières	-1'601	-933
Autres charges d'exploitation	-1'369	-3'375
Résultat d'exploitation avant impôts, amortissements et corrections de valeur	38'154	55'046
Corrections de valeur sur les participations	-220	-249
Bénéfice avant impôts	37'934	54'797
Impôts directs	-707	-730
Bénéfice de l'exercice	37'227	54'067

Bilan au 31 décembre

avant répartition du bénéfice (en milliers de CHF)

Actif	2015	2014
Actif circulant		
Trésorerie	317	757
Autres créances à court terme		
Envers des sociétés dans lesquelles l'entreprise détient une participation directe	928	2'207
Autres	164	5'223
	1'092	7'430
Actifs de régularisation		
Prorata d'intérêts	52	117
Dividendes à encaisser	35'000	35'000
	35'052	35'117
Total actif circulant	36'461	43'304
Actif immobilisé		
Immobilisations financières		
Autres titres détenus à long terme	21'189	13'771
Prêts subordonnés envers des sociétés dans lesquelles l'entreprise détient une participation directe	90'000	90'000
Créances à long terme envers des sociétés dans lesquelles l'entreprise détient une participation directe	156'000	134'000
	267'189	237'771
Participations	165'360	165'360
Total actif immobilisé	432'549	403'131
Total actif	469'010	446'435

Passif	2015	2014
Capitaux étrangers à court terme		
Autres dettes à court terme		
Envers des actionnaires	10'098	113
Autres	74	105
	10'172	218
Provisions à court terme		
Provision pour impôts courants	44	106
	824	1'368
Passifs de régularisation		
Total capitaux étrangers à court terme	11'040	1'692
Capitaux étrangers à long terme		
Dettes à long terme portant intérêt		
Envers des actionnaires	22'000	32'000
Total capitaux étrangers à long terme	22'000	32'000
Capitaux propres		
Capital-actions	75'000	75'000
Réserve légale issue du capital		
- réserve issue de l'apport de capital	27'842	27'842
Réserves légales issues du bénéfice		
- réserve légale générale issue du bénéfice	15'910	15'910
- réserve pour propres actions	6'248	6'248
Réserves facultatives issues du bénéfice	273'000	233'000
Bénéfice au bilan		
- solde reporté de l'exercice précédent	743	676
- bénéfice de l'exercice	37'227	54'067
Total capitaux propres	435'970	412'743
Total passif	469'010	446'435

Annexe aux comptes annuels

1. Principes

1.1 Informations sur les principes mis en application dans les comptes annuels

Les présents comptes annuels de Vaudoise Assurances Holding SA, à Lausanne, ont été établis conformément au Code des Obligations, particulièrement selon les articles de la comptabilité commerciale et de la présentation des comptes (art. 957 à 962). Pour ce faire, le nouveau droit relatif à la comptabilité commerciale et à la présentation des comptes a été appliqué pour la première fois pour l'exercice 2015.

Les chiffres comparatifs de l'exercice 2014 sont également présentés en respect du nouveau droit en vigueur.
Tous les chiffres mentionnés dans les états financiers sont arrondis individuellement.

1.2 Participations

Les participations sont évaluées au maximum à leur prix de revient d'achat. Le détail de cette position est présenté sous chiffre 2.4.

1.3 Autres titres détenus à long terme

Les autres titres détenus à long terme sont évalués à la valeur la plus basse entre le prix d'acquisition et la valeur de marché, puis convertis avec le cours devise de fin de période.

1.4 Prêt subordonné et créances à long terme envers des sociétés dans lesquelles l'entreprise détient une participation / Autres dettes à court terme

Ces positions sont évaluées à leur valeur nominale.

1.5 Renonciation à la présentation d'un tableau de flux de trésorerie et à la publication d'informations supplémentaires dans l'annexe (selon art. 961 CO)

Etant donné que la société Vaudoise Assurances Holding SA établit des comptes consolidés selon une norme comptable reconnue (Swiss GAAP RPC), elle a renoncé, dans les présents comptes annuels, conformément aux prescriptions légales, à publier des informations dans l'annexe concernant les dettes portant intérêts et les honoraires de l'organe de révision, ainsi que de présenter un tableau de flux de trésorerie et un rapport annuel.

2. Informations sur les postes du bilan et du compte de résultat

2.1 Trésorerie

Il s'agit d'avoirs bancaires totalisant CHF 317'136.–.

2.2 Autres créances à court terme

Cette position regroupe principalement des comptes courants intercompagnies, dont le règlement est intervenu au début 2016. Les autres créances comprennent des montants d'impôt anticipé et de TVA à récupérer.

2.3 Actifs de régularisation

La société a enregistré dans l'exercice sous revue le dividende à recevoir de CHF 35 millions décidé par l'Assemblée générale du 17 mars 2016 de Vaudoise Générale, ainsi que les intérêts courus sur le prêt subordonné accordé à Vaudoise Vie.

2.4 Participations (en milliers de CHF)	2015		2014	
	Part du capital et des droits de vote %	Capital-actions	Part du capital et des droits de vote %	Capital-actions
• Vaudoise Générale, Compagnie d'Assurances SA, Lausanne	100	60'000	100	60'000
• Vaudoise Vie, Compagnie d'Assurances SA, Lausanne	100	100'000	100	100'000
• Brokervallor SA, Lausanne	100	250	100	250
• Orion Assurance de Protection Juridique SA, Bâle	22	3'000	22	3'000

2.5 Autres dettes à court terme

Elles se composent des emprunts contractés auprès de Mutuelle Vaudoise de CHF 5'000'000.– en 2006 pour une durée de dix ans au taux de 4,0% et de CHF 5'000'000.– en 2013 pour une durée de 3 ans au taux de 1,0%. Pour le solde, il s'agit principalement du compte courant en faveur de Mutuelle Vaudoise (CHF 97'975.–) et des dividendes dus à des actionnaires non identifiés (CHF 61'392.–).

2.6 Passifs de régularisation

Le solde de CHF 823'520.– est constitué de passifs transitoires couvrant divers frais généraux à payer ainsi que d'un intérêt couru sur le prêt de CHF 10'000'000.– octroyé par Mutuelle Vaudoise.

2.7 Dettes à long terme portant intérêt

Elles se composent des emprunts contractés auprès de Mutuelle Vaudoise de CHF 10'000'000.– en 2012 pour une durée de cinq ans au taux de 1,6% et de CHF 12'000'000.– en 2013 au taux de 1,7% pour une durée de sept ans.

2.8 Capitaux propres

Les capitaux propres totalisent CHF 435'970'747.– contre CHF 412'743'420.–, soit une progression de 5,6% sur l'exercice contre 11,1% un an auparavant. Le capital-actions de CHF 75 millions est inchangé; il est formé de 10 millions d'actions nominatives A d'une valeur nominale de CHF 5.– et de 1 million d'actions nominatives B d'une valeur nominale de CHF 25.–. La réserve pour actions propres n'a pas subi de changement; elle concerne 56'725 actions Vaudoise Assurances Holding SA détenues par Vaudoise Générale.

2.9 Actions propres

Depuis le 31 décembre 2009, Vaudoise Générale, Compagnie d'Assurances SA, Lausanne, détient 56'725 actions nominatives B de Vaudoise Assurances Holding SA au prix de CHF 6'248'175.–. Une réserve pour propres actions d'un montant équivalent figure dans les comptes de la maison mère conformément aux dispositions légales.

2.10 Produits de dividendes

Ils sont principalement formés des dividendes provenant de Vaudoise Générale (CHF 35'000'000.–), d'Orion (CHF 550'000.–) et des divers titres détenus à long terme (CHF 1'442'918.–). Pour l'exercice 2014, les dividendes provenaient de Vaudoise Générale (CHF 35'000'000.–), d'Orion (CHF 880'000.–) et des divers titres détenus à long terme (CHF 1'332'671.–).

2.11 Autres produits financiers

Ce poste inclut les intérêts de CHF 609'634.– perçus sur le prêt subordonné de CHF 90'000'000.– accordé à Vaudoise Vie et de CHF 3'521'738.– sur un prêt de CHF 156'000'000.–, en augmentation de CHF 22'000'000.– sur l'exercice, accordé à Vaudoise Générale.

2.12 Charges financières (en CHF)	2015	2014
Intérêts et charges bancaires	9'359	5'326
Impôt anticipé non récupérable	175'038	150'465
Intérêts sur les emprunts versés à des actionnaires	611'900	611'900
Pertes de change	805'036	164'839
Total des charges financières	1'601'333	932'529

2.13 Autres charges d'exploitation

Ces frais regroupent principalement des coûts liés aux activités administratives et de contrôle.

2.14 Impôts directs

La charge de CHF 706'679.– résulte pour l'essentiel de l'imposition du capital propre de la société, laquelle bénéficie des allègements fiscaux accordés aux sociétés de participations.

3. Informations complémentaires

3.1 Nombre de collaborateurs

Etant donné son appartenance au Groupe Vaudoise Assurances et de par son activité de holding, Vaudoise Assurances Holding SA n'a aucun employé.

3.2 Sûreté envers le groupe TVA

En raison de son intégration dans le groupe TVA Vaudoise Générale, la société est solidairement responsable des éventuelles dettes de TVA présentes et futures du Groupe.

3.3 Actionnaires importants

Au 31 décembre, l'actionnaire important suivant détenait plus de 5% des droits de vote:

		2015	2014
Mutuelle Vaudoise, Société Coopérative, Lausanne	Part du capital	67,6%	67,6%
	Part des droits de vote	91,2%	91,2%

3.4 Actions Vaudoise Assurances Holding SA détenues par des membres non exécutifs du Conseil d'administration et par leurs proches au 31 décembre

	2015 Nombre	2014 Nombre
Paul-André Sanglard, président	120	120
Chantal Balet Emery, vice-présidente	120	120
Javier Fernandez-Cid, membre	100	100
Etienne Jornod, membre	100	100
Peter Kofmel, membre	100	100
Jean-Philippe Rochat, membre	100	100
Jean-Pierre Steiner, membre	250	250
Total	890	890

Aucune action n'est détenue par des membres externes du Comité d'investissement.

3.5 Actions VAUDOISE ASSURANCES HOLDING SA détenues par des membres de la Direction et par leurs proches au 31 décembre

	2015 Nombre	2014 Nombre
Philippe Hebeisen	200	98
Jean-Daniel Laffely	100	100
Renato Morelli	38	38
Charly Haenni	53	53
Reto Kuhn	100	100
Christian Lagger	3	3
Jacques Marmier	3	3
Jean-Michel Waser	50	50
Total	547	445

3.6 Evénements importants survenus après la date du bilan

Aucun événement significatif n'est intervenu entre la date du bilan et celle de l'approbation des comptes par le Conseil d'administration, soit le 17 mars 2016.

Proposition relative à l'emploi du bénéfice au bilan (en milliers de CHF)

	2015
Bénéfice de l'exercice	37'227
Solde ancien reporté	743
Solde disponible	37'970
Proposition du Conseil d'administration	
Attribution aux réserves facultatives issues du bénéfice	23'000
Dividende	
• CHF 0,20 par action nominative A	2'000
• CHF 12,00 par action nominative B	12'000
Solde à reporter	970
Soit au total	37'970

Etant donné que les réserves légales issues du bénéfice et du capital ont atteint 20% du capital-actions nominal, il a été renoncé à d'autres dotations.

Rapport de l'organe de révision

Rapport de l'organe de révision à l'Assemblée générale de VAUDOISE ASSURANCES HOLDING SA, Lausanne

Rapport de l'organe de révision sur les comptes annuels

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de VAUDOISE ASSURANCES HOLDING SA, comprenant le bilan, le compte de résultat et l'annexe pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2015 (pages 71 à 77).

Responsabilité du Conseil d'administration

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels, conformément aux dispositions légales et aux statuts, incombe au Conseil d'administration. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Conseil d'administration est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

Responsabilité de l'organe de révision

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux normes d'audit suisses. Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en oeuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes annuels pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2015 sont conformes à la loi suisse et aux statuts.

Rapport sur d'autres dispositions légales

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (art. 728 CO et art. 11 LSR) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à l'art. 728a al. 1 chiff. 3 CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions du Conseil d'administration.

En outre, nous attestons que la proposition relative à l'emploi du bénéfice au bilan est conforme à la loi suisse et aux statuts et recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

KPMG SA

Hieronymus T. Dormann
Expert-réviseur agréé
Réviseur responsable

Renaud Jotterand
Expert-réviseur agréé

Lausanne, le 17 mars 2016

Statistique boursière (en CHF)

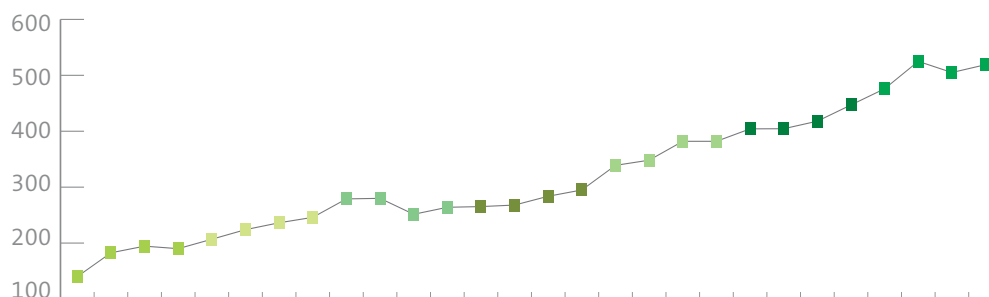
A la suite de la division par vingt de la valeur nominale des actions en 2005, tous les chiffres des années précédentes ont été retraités pour faciliter les comparaisons.

Données par action nominative B

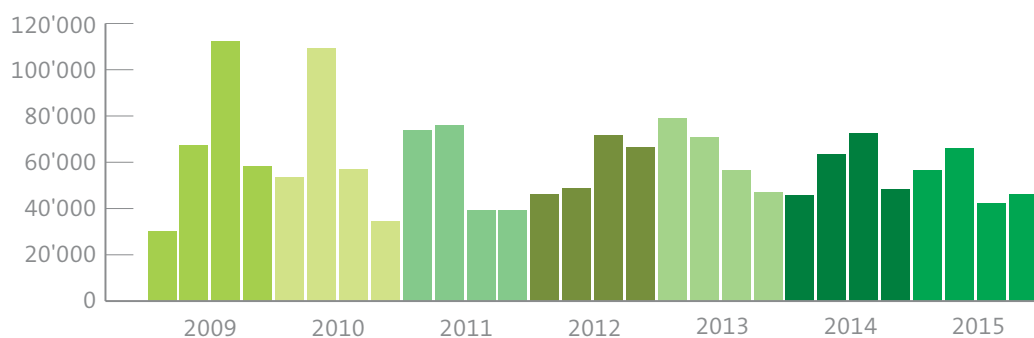
	Cours		Fonds propres consolidés		Dividende		Rendement
	ancien	nouveau	anciens	nouveaux	ancien	nouveau	en %
31 décembre 1999	3'270	163,50	3'780	189,00	100,00	5,00	3,1
31 décembre 2000	3'200	160,00	3'740	187,00	110,00	5,50	3,4
31 décembre 2001	3'000	150,00	2'410	120,50	110,00	5,50	3,7
31 décembre 2002	1'750	87,50	1'864	93,20	0	0	0
31 décembre 2003	1'650	82,50	2'100	105,00	50,00	2,50	3,0
31 décembre 2004	2'004	100,20	2'191	109,55	50,00	2,50	2,5
31 décembre 2005	0	136,20	0	130,15	0	3,00	2,2
31 décembre 2006	0	180,00	0	147,75	0	4,00	2,2
31 décembre 2007	0	176,40	0	176,85	0	5,00	2,8
31 décembre 2008	0	155,00	0	212,90	0	6,00	3,9
31 décembre 2009	0	190,00	0	253,50	0	6,00	3,2
31 décembre 2010	0	246,00	0	298,40	0	7,00	2,8
31 décembre 2011	0	264,00	0	336,05	0	9,00	3,4
31 décembre 2012	0	295,00	0	378,55	0	10,00	3,4
31 décembre 2013	0	382,00	0	431,25	0	11,00	2,9
31 décembre 2014	0	447,00	0	488,05	0	12,00	2,7
31 décembre 2015	0	519,00	0	513,05	0	12,00	2,3
17 mars 2016	0	519,00	0	0	0	0	0

Observations trimestrielles

Cours de l'action nominative B



Nombre de titres traités



Agences de Berne, Lucerne et Zurich



Journée «Un coup de main à La Trouville»

Croix Rouge Suisse (CRS)

Le magasin de seconde main «La Trouville» de la Croix Rouge du canton de Berne offre 45 places pour des personnes à la recherche d'un emploi souhaitant se préparer en vue d'une réinsertion. Les collaborateurs de la Vaudoise ont aidé à trier les vêtements reçus. Grâce à leur engagement, ils ont apporté un soutien direct à un projet social de la Croix Rouge Suisse.



Schweizerisches Rotes Kreuz 
Bern-Mittelland

www.la-trouville-bern.ch



Journée «Collaboration dans les ateliers d'IG Arbeit»

IG Arbeit

Cette association offre un accueil de jour, du travail et un conseil individualisé aux personnes au chômage, atteintes de troubles psychologiques et bénéficiaires de l'aide sociale. En commun avec les bénéficiaires, les volontaires de l'agence lucernoise ont participé aux activités quotidiennes, p. ex. cuisine, bureautique et logistique. Un repas a ponctué cette journée de partage et de rencontre.



InteressenGemeinschaft
arbeit
www.igarbeit.ch

Fondation Quellenhof

Depuis 1990, la fondation Quellenhof s'occupe de personnes dépendantes et souffrant de problèmes psychiques. Après une visite des ateliers de la fondation, les volontaires de l'agence de Zurich ont aidé les bénéficiaires à servir les clients. Cette journée a permis d'acquérir une meilleure connaissance des problématiques des personnes suivies et de s'immerger dans un autre cadre de vie.



quellenhofstiftung
 würde · hoffnung · perspektive
www.qhs.ch

Vaudoise Générale

Chiffres clés au 31 décembre 2015 (en milliers de CHF)

	2015	2014
Actif		
Liquidités	139'812	182'255
Placements	2'839'037	2'726'962
Part des réassureurs dans les provisions techniques	88'188	89'408
Immobilisations	99'163	86'779
Dépôts, créances et comptes de régularisation	91'190	118'198
Total de l'actif	3'257'390	3'203'602
Passif		
Provisions techniques	2'093'044	2'071'327
Provisions non techniques	141'992	178'803
Dépôts, dettes et comptes de régularisation	491'198	432'293
Fonds propres	531'157	521'178
Total du passif	3'257'390	3'203'602
Compte de résultat		
Primes acquises pour propre compte	808'884	779'935
Charges de sinistres pour propre compte	-602'076	-523'385
Résultat des placements	72'836	66'151
Frais d'acquisition et de gestion	-201'153	-192'107
Impôts directs	-2'913	-25'996
Bénéfice de l'exercice	75'578	104'599

Développement de la Compagnie depuis sa fondation (en milliers de CHF)

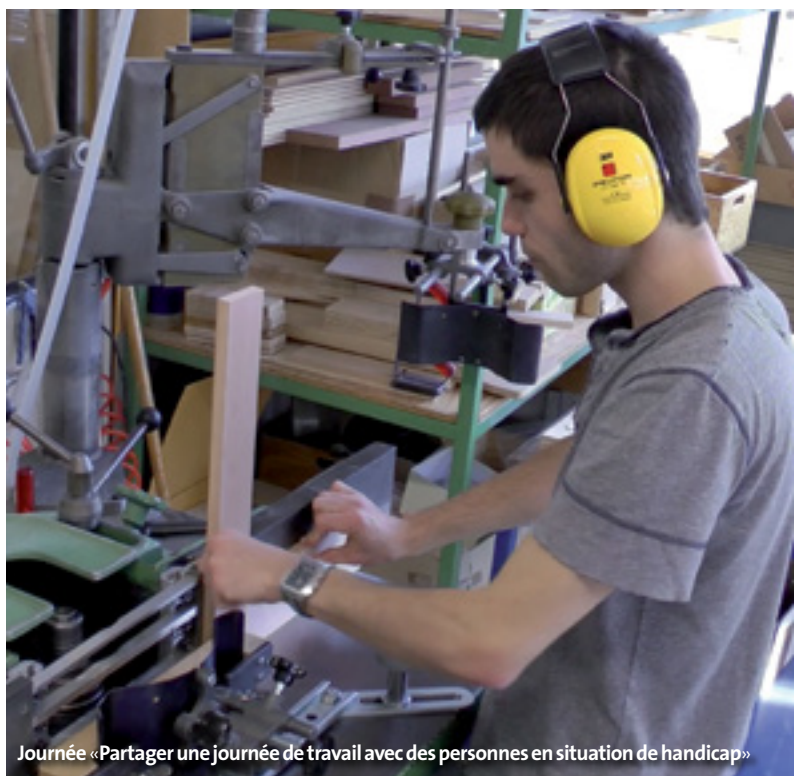
	Année	Primes brutes	Bénéfice/ perte (-) de l'exercice	Placements de capitaux	Provisions techniques	Réserves après répartition du bénéfice	Capital social / actions	Total du bilan
De 1895 à 1988	1895	34	15			2		17
Vaudoise Assurances, Société d'Assurances Mutuelle	1900	264	32	65	45	65		110
	1920	1'438	182	1'229	236	842		1'466
	1940	6'462	693	8'137	4'340	2'525		10'095
	1960	51'920	367	60'885	49'358	5'825		68'732
	1980	264'627	3'139	515'605	464'977	35'600	7'684	606'324
	1988	410'471	4'452	813'798	746'775	54'100	10'568	975'298
Dès 1989	1989	440'274	9'599	845'727	791'333	9'500	60'000	1'030'927
Vaudoise Générale, Compagnie d'Assurances SA	1990	462'312	10'068	893'118	844'843	12'200	60'000	1'092'548
	2000	494'652	20'744	1'512'551	1'264'105	82'527	60'000	1'602'822
	2001	508'285	17'226	1'580'849	1'329'489	86'527	60'000	1'701'542
	2002	523'058	-32'398	1'504'162	1'287'311	54'327	60'000	1'632'787
	2003	550'998	12'663	1'575'094	1'370'819	63'327	60'000	1'729'691
	2004	566'670	23'637	1'709'310	1'446'105	80'327	60'000	1'851'620
	2005 ¹⁾	606'275	24'714	2'021'686	1'758'161	95'500	60'000	2'222'217
	2006	687'387	29'375	2'156'563	1'855'256	114'000	60'000	2'331'385
	2007	694'157	61'035	2'252'689	1'912'708	160'000	60'000	2'396'463
	2008	681'408	111'016	2'288'532	1'896'179	200'000	60'000	2'533'292
	2009	682'003	61'076	2'331'857	1'952'687	240'000	60'000	2'625'846
	2010	689'989	75'236	2'500'207	1'994'714	290'000	60'000	2'769'653
	2011	707'682	69'993	2'660'143	2'008'652	305'000	60'000	2'851'220
	2012	729'054	81'169	2'698'625	2'033'287	330'000	60'000	2'931'588
	2013	759'219	88'974	2'793'087	2'004'196	356'000	60'000	2'993'878
	2014	796'854	104'599	2'706'962	1'981'919	395'000	60'000	3'203'602
	2015	834'755	75'578	2'819'037	2'004'856	410'000	60'000	3'257'390

1) Reprise du portefeuille d'assurances de patrimoine de «La Suisse», Société d'assurances contre les accidents.

Agences de Neuchâtel, La Chaux-de-Fonds et Lugano



Journée «Rencontre et marche avec des personnes souffrant de toxicodépendance»



Journée «Partager une journée de travail avec des personnes en situation de handicap»

Fondation Goéland

La Fondation Goéland accueille des personnes toxicodépendantes dans ses deux centres thérapeutiques. Les collaborateurs de l'agence neuchâteloise ont passé une journée en compagnie des résidents. Au programme, une présentation de la fondation et une marche dans le Val de Travers suivie d'un repas. Bénévoles et résidents ont vécu un beau moment de partage au grand air.



www.goeland.org

Alfaset

Alfaset, premier atelier protégé de Suisse créé en 1962, compte aujourd'hui cinq centres de production où des personnes handicapées réalisent des travaux de qualité. Durant cette journée Involvere, les collaborateurs de la Vaudoise ont pris part aux ateliers, accompagnés et coachés par les collaborateurs d'alfaset en situation de handicap.



www.alfaset.ch



Journée «La gaieté n'a pas d'âge»

Croix Rouge Suisse

Le Centre thérapeutique de jour de la Croix Rouge propose un accueil de jour et des soins pour les personnes âgées. Les volontaires tessinois de la Vaudoise ont pris part aux différentes activités et partagé un repas avec les personnes accueillies au centre thérapeutique. La journée s'est terminée par une visite des lieux et des boutiques de vêtements d'occasion.



Croce Rossa Svizzera
Sezione del Sottoceneri



www.crs-sottoceneri.ch

Vaudoise Vie

Chiffres clés au 31 décembre 2015 (en milliers de CHF)

	2015	2014
Actif		
Liquidités	106'559	98'608
Placements	3'638'774	3'532'680
Placements provenant de l'assurance sur la vie liée à des participations	210'889	217'199
Part des réassureurs dans les provisions techniques	22'530	24'690
Immobilisations	91	139
Dépôts, créances et comptes de régularisation	94'361	82'095
Total de l'actif	4'073'204	3'955'411
Passif		
Provisions techniques	3'187'786	3'122'480
Provisions techniques de l'assurance sur la vie liée à des participations	207'007	213'027
Provisions non techniques	171'511	96'367
Dettes subordonnées	110'000	110'000
Dépôts, dettes et comptes de régularisation	215'142	242'334
Fonds propres	181'758	171'203
Total du passif	4'073'204	3'955'411
Compte de résultat		
Primes acquises pour propre compte	259'175	278'056
Charges de sinistres pour propre compte	-291'727	-341'038
Résultat des placements	106'835	108'162
Frais d'acquisition et de gestion	-35'764	-35'716
Attribution au fonds pour participations aux excédents	-7'000	0
Impôts directs	-20'964	-2'732
Bénéfice de l'exercice	10'555	6'732

Développement de la Compagnie depuis sa fondation (en milliers de CHF)

Année	Primes brutes	Participations des assurés aux excédents	Bénéfice / perte (-) de l'exercice	Placements de capitaux	Provisions techniques	Réserves après répartition du bénéfice	Capital-actions	Total du bilan
1961	978	0	0	4'705	828	338	7'000	8'711
1970	11'833	869	14	42'631	35'690	295	7'000	49'028
1980	75'647	4'539	450	285'071	260'417	2'500	7'000	304'729
1990	314'981	25'653	2'091	1'378'216	1'355'458	11'500	7'000	1'527'947
2000	710'320	44'545	7'389	5'290'449	5'026'501	33'800	7'000	5'503'733
2001	720'328	46'965	5'025	5'542'122	5'257'687	38'800	7'000	5'754'204
2002	738'043	32'623	-51'517	5'653'310	5'339'418	0	50'000	5'902'680
2003	753'856	19'512	9'350	5'700'756	5'324'277	0	100'000	5'987'890
2004	810'818	45'309	6'489	5'895'427	5'465'190	3'000	100'000	6'125'044
2005 ¹⁾	535'884	25'426	8'222	2'910'088	2'492'524	8'000	100'000	3'004'978
2006	238'547	34'694	10'626	2'922'451	2'520'065	15'000	100'000	3'011'765
2007	235'747	12'252	7'834	2'858'630	2'475'661	21'000	100'000	2'966'940
2008	261'575	16'088	449	2'737'259	2'425'396	21'500	100'000	2'873'083
2009	364'576	10'056	7'751	2'890'554	2'604'494	29'500	100'000	3'149'039
2010	327'198	11'726	11'102	3'166'779	2'738'306	40'500	100'000	3'337'481
2011	283'190	10'278	11'309	3'363'024	2'868'260	51'500	100'000	3'494'469
2012	252'378	8'636	2'828	3'599'005	3'024'178	55'000	100'000	3'734'789
2013	265'363	7'133	9'000	3'624'770	3'172'893	64'000	100'000	3'804'386
2014	282'218	8'309	6'732	3'749'879	3'310'817	71'000	100'000	3'955'411
2015	262'748	7'831	10'555	3'849'662	3'372'262	81'000	100'000	4'073'204

1) Cession du portefeuille d'assurances de prévoyance professionnelle à Swiss Life.

Siège de la Vaudoise

«...poursuivre cette belle idée»



Journée «La maison vivante»



Journée «Nettoyage de la nature avec l'EVAM»

Association des Familles du Quart-Monde (AFQM)

L'AFQM accueille des familles et des personnes défavorisées pour permettre la rencontre, le partage et l'engagement au travers d'activités communautaires. Lors de cette journée Involvere, les volontaires de la Vaudoise et les bénéficiaires ont participé à différents ateliers: rénovation d'un local pour enfants, pose de catelles décoratives et préparation du repas en commun.



www.afqm.ch

Etablissement vaudois d'accueil des migrants (EVAM)

L'EVAM accueille les requérants d'asile et les personnes admises à titre provisoire et leur offre encadrement et assistance. Durant cette journée Involvere, les collaborateurs de la Vaudoise ont fait connaissance avec les migrants et pris conscience de leur réalité, tout en effectuant une opération de nettoyage des espaces verts au bord du Lac Léman.



evam ETABLISSEMENT
VAUDOIS
D'ACCUEIL
DES MIGRANTS

www.evam.ch



Brigade de la Jeunesse, Ville de Lausanne

Grâce à son travail sur le terrain, la Brigade de la Jeunesse vise à prévenir les problèmes tels que l'échec scolaire, le chômage et les comportements à risque. Les 24 jeunes bénéficiaires du projet ont pu profiter des compétences et des conseils des collaborateurs de la Vaudoise pour débiter leur vie professionnelle. Simulation d'entretien, élaboration d'un CV et jardinage ont animé cette journée.



L a u s a n n e

www.lausanne.ch

Fondation Les Oliviers

La mission de la fondation est d'offrir un accompagnement individualisé aux personnes en difficulté avec leur consommation de produits psychotropes ou leur addiction. Les volontaires de la Vaudoise ont passé une journée au contact des résidents de la fondation, participé à différents ateliers et vécu un moment de partage.



Fondation
Les Oliviers 

www.oliviers.ch

Mutuelle Vaudoise

Commentaires sur l'exercice 2015

Considérations générales

Mutuelle Vaudoise est une société coopérative avec capital social fondée en 1895 à Lausanne. Elle a cessé d'exercer les activités propres à une société d'assurances en 1989, année de création de Vaudoise Assurances Holding SA. Son activité consiste à gérer des participations mobilières et à contrôler Vaudoise Assurances Holding SA dont elle est l'actionnaire majoritaire.

Les sociétaires bénéficient d'une rémunération intéressante sur leurs parts sociales. Ils peuvent participer personnellement à l'Assemblée générale et prendre ainsi part aux décisions concernant les sociétés du Groupe Vaudoise Assurances. Peuvent être sociétaires les personnes physiques ou morales domiciliées en Suisse ou au Liechtenstein, titulaires d'un ou de plusieurs contrats d'assurances auprès de Vaudoise Générale ou de Vaudoise Vie et qui souscrivent une part sociale au moins (valeur nominale CHF 100.–).

Le présent rapport annuel fournit aux sociétaires une information détaillée sur les comptes consolidés du Groupe. Les renseignements relatifs aux participations figurent en page 27. Les chiffres clés des filiales Vaudoise Générale et Vaudoise Vie, toutes détenues à 100% par Vaudoise Assurances Holding SA, figurent en pages 84 à 89.

Pour la première fois, les états financiers 2015 ont été présentés en respect des nouvelles exigences du Code des Obligations adoptées par la société au 1^{er} janvier 2015. Ce nouveau référentiel implique la mention d'informations complémentaires en annexe. Dès lors, les commentaires relatifs aux éléments principaux de l'exercice sont présentés dans l'annexe des états financiers.

Le changement législatif et plus précisément le nouvel article 962 du Code des Obligations impose à Mutuelle Vaudoise de dresser des états financiers selon une norme reconnue. En respect de cette législation, la société a également établi des comptes annuels 2015 en respect des normes Swiss GAAP RPC fondamentales. Ceux-ci ne sont pas reproduits dans ce document car ils ne diffèrent que très peu des comptes présentés ci-après en respect du Code des Obligations suisse. Ils ont toutefois été transmis à nos sociétaires.

A fin 2015, Mutuelle Vaudoise présente un excédent d'actif de CHF 1'871'945.– contre CHF 1'725'712.– pour l'exercice précédent. Quant à son capital social, en légère baisse, il est de CHF 9'954'300.– (CHF 10'098'600.– à fin 2014).

Le Conseil d'administration proposera de répartir l'excédent de l'exercice à raison de CHF 6.– par part sociale comme l'année dernière.

Gouvernance d'entreprise

Les renseignements en matière de gouvernance d'entreprise figurent en pages 26 à 41.

Excédent de l'exercice

Après impôts, il s'élève à CHF 1'871'945.– contre CHF 1'725'712.– un an plus tôt.

Compte tenu du solde reporté de CHF 2'183'243.–, l'Assemblée générale disposera de CHF 4'055'188.–.

La proposition de répartition de l'excédent figure en page 98.

Compte de résultat (en milliers de CHF)

	2015	2014
Produits des dividendes	2'321	2'294
Autres produits financiers	612	627
Total produits d'exploitation	2'933	2'921
Charges financières	-4	-3
Autres charges d'exploitation	-896	-1'047
Résultat d'exploitation avant impôts, amortissements et corrections de valeur	2'033	1'871
Corrections de valeur sur titres cotés en bourse	0	6
Excédent avant impôts	2'033	1'877
Impôts directs	-161	-151
Excédent de l'exercice	1'872	1'726

Bilan au 31 décembre

avant répartition de l'excédent d'actif (en milliers de CHF)

Actif	2015	2014
Actif circulant		
Trésorerie	4'610	3'520
Autres créances à court terme		
Envers des sociétés dans lesquelles l'entreprise détient une participation directe	10'098	113
Autres	129	122
	10'227	235
Actifs de régularisation		
Prorata d'intérêts	40	39
	14'877	3'794
Actif immobilisé		
Immobilisations financières		
Prêts à des sociétés dans lesquelles l'entreprise détient une participation directe	22'000	32'000
	22'000	32'000
Participations	52'849	52'849
Total actif immobilisé	74'849	84'849
Total actif	89'726	88'643
Passif		
Capitaux étrangers à court terme		
Autres dettes à court terme		
Envers des sociétés dans lesquelles l'entreprise détient une participation indirecte	937	813
Autres	185	148
	1'122	961
Provisions à court terme		
Provision pour impôts courant	10	1
	85	249
Passifs de régularisation		
Total capitaux étrangers à court terme	1'217	1'211
Capitaux propres		
Capital social	9'954	10'099
Réserve légale issue du bénéfice		
- réserve générale issue du bénéfice	12'000	12'000
Réserves facultatives issues du bénéfice		
- réserves libres et statutaires issues du bénéfice	62'500	61'500
Excédent d'actif au bilan		
- solde reporté de l'exercice précédent	2'183	2'108
- excédent de l'exercice	1'872	1'726
	88'509	87'432
Total capitaux propres	88'509	87'432
Total du passif	89'726	88'643

Tableau de flux de trésorerie (en milliers de CHF)

	2015	2014
Excédent de l'exercice	1'872	1'726
Variation des titres cotés	0	1'000
Variation des autres créances à court terme	7	-9
Variation des actifs de régularisation	0	15
Variation des autres dettes à court terme	125	21
Variation des provisions à court terme	9	1
Variation des passifs de régularisation	-164	162
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	-23	1'190
Cessions d'immobilisations financières	0	11
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	0	11
Entrées de liquidités provenant de l'augmentation de capital	186	218
Sorties de liquidités provenant de la diminution de capital	-331	-422
Paiement participation des sociétaires à l'excédent	-614	-627
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	-759	-831
Augmentation / diminution (-) nette des liquidités	1'090	2'096

Annexe aux comptes annuels

1. Principes

1.1 Informations sur les principes mis en application dans les comptes annuels

Les présents comptes annuels de Mutuelle Vaudoise, Société Coopérative, à Lausanne, ont été établis conformément au Code des Obligations, particulièrement selon les articles de la comptabilité commerciale et de la présentation des comptes (art. 957 à 962). Pour ce faire, le nouveau droit relatif à la comptabilité commerciale et à la présentation des comptes a été appliqué pour la première fois pour l'exercice 2015.

Les chiffres comparatifs de l'exercice 2014 sont également présentés en respect du nouveau droit en vigueur. Tous les chiffres mentionnés dans les états financiers sont arrondis individuellement.

1.2 Immobilisations financières

Les immobilisations financières, qui comprennent les prêts à long terme, sont évaluées à leur valeur nominale.

1.3 Participations

Les participations sont évaluées au maximum à leur prix de revient d'achat. Le détail de cette position est présenté sous chiffre 2.4.

1.4 Créances à court terme

Ces positions sont évaluées à leur valeur nominale sous déduction des amortissements nécessaires.

2. Informations sur les postes du bilan et du compte de résultat

2.1 Trésorerie

Il s'agit d'avoirs bancaires totalisant CHF 4'610'285.–.

2.2 Autres créances à court terme

Les créances envers des participations comprennent des comptes courants intercompagnies ainsi que deux prêts contractés par Vaudoise Assurances Holding SA, un de CHF 5'000'000.– en 2006 pour une durée de dix ans au taux de 4,0% et l'autre de CHF 5'000'000.– en 2013 pour une durée de trois ans au taux de 1,0%. Les autres créances comprennent des montants d'impôt anticipé et de TVA à récupérer.

2.3 Actifs de régularisation

Cette position inclut les intérêts courus sur les prêts accordés à Vaudoise Assurances Holding SA.

2.4. Participation (en milliers de CHF)

	2015	2014
Vaudoise Assurances Holding SA, Lausanne		
Capital-actions	75'000	75'000
Part détenue	67,6%	67,6%
Part des droits de vote	91,2%	91,2%

2.5 Autres dettes à court terme

Il s'agit principalement du compte courant en faveur de Vaudoise Générale SA, Compagnie d'assurances SA, pour CHF 936'441.– et de parts sociales à rembourser pour CHF 104'500.–.

2.6 Passifs de régularisation

Le solde de CHF 85'000.– est constitué de passifs transitoires couvrant divers frais généraux à payer, dont les frais relatifs à la prochaine Assemblée générale.

2.7 Capitaux propres

Le total des capitaux propres, y compris le bénéfice au bilan, atteint CHF 88'509'488.–, en progression de 1,2% par rapport à l'exercice précédent.

2.8 Produits de dividendes

Conformément à la décision prise en Assemblée générale ordinaire le 18 mai 2015, Vaudoise Assurances Holding SA a versé des dividendes de CHF 0,20 sur les actions nominatives A et de CHF 12.– sur les actions nominatives B, représentant un produit de CHF 2'321'360.–.

2.9 Autres produits financiers

Ils sont essentiellement constitués de CHF 611'900.– d'intérêts sur les prêts pour un total de CHF 32'000'000.– consentis à Vaudoise Assurances Holding SA.

2.10 Charges financières

Les charges financières sont exclusivement composées d'intérêts et de frais bancaires.

2.11 Autres charges d'exploitation

Il s'agit des frais liés à la gestion de la société et à la tenue du registre des sociétaires s'élevant à CHF 896'764.– contre CHF 1'047'294.– en 2014.

2.12 Impôts directs

Mutuelle Vaudoise bénéficie des allègements fiscaux accordés aux sociétés de participations. La charge est de CHF 160'925.– contre CHF 151'182.– en 2014.

3. Informations complémentaires

3.1 Nombre de collaborateurs

Etant donné son appartenance au Groupe Vaudoise Assurances et de par son activité, Mutuelle Vaudoise n'a aucun employé.

3.2 Sûreté envers le groupe TVA

En raison de son intégration dans le groupe TVA Vaudoise Générale, la société est solidairement responsable des éventuelles dettes de TVA présentes et futures du Groupe.

3.3 Honoraires de l'organe de révision

Les honoraires concernent des prestations en matière de révision pour CHF 17'000.– contre CHF 10'000.– en 2014. L'organe de révision n'a pas fourni d'autre prestation durant les deux exercices en question.

3.4 Événements importants survenus après la date du bilan

Aucun événement significatif n'est intervenu entre la date du bilan et celle de l'approbation des comptes par le Conseil d'administration, soit le 17 mars 2016.

Proposition de répartition de l'excédent d'actif (en milliers de CHF)

	2015
Excédent de l'exercice	1'872
Solde ancien reporté	2'183
Solde disponible	4'055
Proposition du Conseil d'administration	
Montant mis en réserve pour la participation des sociétaires à l'excédent de l'exercice ¹⁾	600
Attribution à la réserve libre / statutaire	1'000
Solde à reporter	2'455
Total	4'055

1) Ce montant est basé sur la proposition du Conseil d'administration d'une répartition de l'excédent d'exercice à raison de CHF 6.– par part sociale. Etant donné que les réserves légales issues du bénéfice et du capital ont atteint 50% du capital-actions nominal, il a été renoncé à d'autres dotations.

Rapport annuel

Marche des affaires

Les produits des dividendes se montent à CHF 2,3 millions en hausse de 1,2% par rapport à l'année précédente. Les autres charges d'exploitation ont diminué en 2015, passant de CHF 1,0 million en 2014 à CHF 0,9 million en 2015, soit une diminution de 14,4%. Le bénéfice avant impôts est en augmentation de 8,3% à CHF 2,0 millions contre 1,9 million en 2014.

Moyenne annuelle des emplois à plein temps

Etant donné son appartenance au Groupe Vaudoise Assurances et de par son activité, Mutuelle Vaudoise n'a aucun employé.

Evaluation des risques

Un rapport détaillé sur les risques principaux de l'entreprise et sur leur évolution a été établi à l'intention de la Direction et du Conseil d'administration. Il a été approuvé par ledit Conseil en date du 17 mars 2016. Ces instances sont aussi informées dès l'identification d'un nouveau risque majeur pouvant affecter le patrimoine du Groupe.

Un cadre approprié de gestion des risques est en place dans le Groupe Vaudoise Assurances et un soutien est apporté aux départements dans l'identification et l'évaluation des risques majeurs. Ces derniers se répartissent dans les catégories suivantes: risques d'assurances, risques financiers, risques opérationnels, risques stratégiques et globaux.

Le contrôle de la cohérence entre les limites d'acceptation des risques d'assurances et financiers et la propension aux risques du Groupe Vaudoise est ainsi assuré. Cela permet d'optimiser le couple rendement/risque et par là même l'assise financière de la société.

Etat des commandes et des mandats

Etant donné son activité, Mutuelle Vaudoise n'a pas d'état de commande ou de mandat.

Activités de recherches et de développement

L'activité de Mutuelle Vaudoise consiste à gérer des participations mobilières et à contrôler Vaudoise Assurances Holding SA. Elle n'a pas d'activité en relation avec la recherche et le développement.

Evènements exceptionnels

Aucun évènement exceptionnel ne s'est produit durant l'exercice sous revue.

Perspectives de l'entreprise

Les perspectives de la société sont dépendantes de l'activité des participations qu'elle détient. Malgré une situation conjoncturelle difficile, les perspectives demeurent pour l'heure positives.

Rapport de l'organe de révision

Rapport de l'organe de révision à l'Assemblée générale des associés de MUTUELLE VAUDOISE, Société Coopérative, Lausanne

Rapport de l'organe de révision sur les comptes annuels

En notre qualité d'organe de révision nous avons effectué l'audit des comptes annuels de MUTUELLE VAUDOISE, Société Coopérative comprenant le bilan, le compte de résultat, le tableau de flux de trésorerie et l'annexe pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2015 (pages 93 à 97).

Responsabilité de l'administration

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels, conformément aux dispositions légales et aux statuts, incombe à l'administration. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, l'administration est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

Responsabilité de l'organe de révision

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à émettre une opinion d'audit sur les comptes annuels. Nous avons réalisé notre audit conformément à la loi suisse et aux normes d'audit suisses. Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Pour évaluer ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, pour définir les procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre; une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des évaluations effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base adéquate pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes annuels pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2015 sont conformes à la loi suisse et aux statuts.

Rapport sur d'autres dispositions légales

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (art. 728 CO et art. 11 LSR) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à l'art. 728a al. 1 ch. 3 CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions de l'administration.

En outre, nous attestons que la proposition relative à l'emploi de l'excédent d'actif ainsi que la tenue à jour de la liste des associés sont conformes à la loi suisse et aux statuts et recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

KPMG SA

Hieronymus T. Dormann
Expert-réviseur agréé
Réviseur responsable

Renaud Jotterand
Expert-réviseur agréé

Lausanne, le 17 mars 2016

Rapport sur les rémunérations 2015

Rapport sur les rémunérations

Les informations sur les rémunérations qui suivent respectent le principe de la transparence ancré dans les standards de la directive sur la gouvernance d'entreprise de la SIX Swiss Exchange du 1^{er} septembre 2014 ainsi que les articles 14 à 16 de l'Ordonnance contre les rémunérations abusives (ORAb) du 20 novembre 2013.

1. Principes de la politique de rémunération

La politique de rémunération de la Vaudoise est simple et transparente. Guidée par des objectifs d'entreprise clairs communiqués à l'ensemble des collaborateurs du Groupe, elle est orientée performance tout en gardant l'individu au centre de ses préoccupations. Le système de rémunération se décline et s'adapte aux différentes fonctions. L'ensemble des collaborateurs bénéficie d'une part de rémunération variable.

Gouvernance

Conformément aux articles 25 et suivants des statuts de Vaudoise Assurances Holding SA, le Conseil d'administration propose à l'Assemblée générale les enveloppes globales de rémunération des administrateurs et de la Direction ainsi que l'enveloppe globale de rémunération du Groupe. Le Comité de rémunérations assiste le Conseil d'administration dans l'élaboration des propositions à l'Assemblée générale en vue du vote de celle-ci sur la rémunération des membres du Conseil d'administration et de la Direction ainsi que dans l'exécution des décisions de l'Assemblée générale en la matière. Il conseille également le Conseil d'administration dans l'élaboration et la révision périodique de la politique de rémunération.

Chaque collaborateur est évalué annuellement par son supérieur lors d'un entretien. Il en va de même des membres de la Direction, qui sont évalués par le directeur général. Lui-même est évalué par le président du Conseil. La Direction veille au respect d'une équité entre les différents départements et agences.

Modèle basé sur des fonctions et benchmarks

Les collaborateurs internes et externes ont chacun une fonction définie à laquelle est attachée une déclinaison du modèle global de rémunération. Afin de s'assurer de l'adéquation de la rémunération avec le marché, deux benchmarks sont utilisés: le modèle CEPEC pour les collaborateurs du service interne et Kienbaum pour la Direction et le Conseil d'administration. Les rémunérations du service externe suivent les standards en vigueur dans la branche: un salaire de base inférieur à celui des collaborateurs internes, auquel s'ajoutent les commissions réalisées sur les affaires conclues ou renouvelées.

2. Rémunération globale

La rémunération globale comprend le salaire de base, la rémunération variable basée sur l'atteinte d'objectifs, la prévoyance professionnelle obligatoire et surobligatoire, ainsi que les prestations complémentaires.

a. Salaire de base

Le salaire de base est fixé selon la fonction du collaborateur. Il suit le benchmark indiqué plus haut.

b. Rémunération variable

La part variable instaurée pour l'ensemble des collaborateurs est destinée à promouvoir l'esprit d'entreprise et l'engagement personnel des collaborateurs du Groupe. Elle contribue également à renforcer l'identification des collaborateurs à l'entreprise et à sa stratégie. La part variable garantit à chaque collaborateur une rémunération personnalisée et respectueuse des performances individuelles. Ce dispositif est prévu dans le règlement de la rémunération variable des collaborateurs du service interne (voir point 4.a ci-après). Il s'applique par analogie à la Direction.

3. Objectifs quantitatifs et qualitatifs

Lors de sa séance de septembre, le Conseil d'administration fixe chaque année des objectifs quantitatifs annuels pour le Groupe: la quotité d'un indicateur interne, le Vaudoise Operating Profit (VOP) ainsi que des objectifs reflétant la marche des affaires de la Compagnie. Ces objectifs valent comme objectifs quantitatifs pour les membres de la Direction de manière solidaire. Ils servent de base pour décliner les objectifs des cadres et collaborateurs du service interne. Le VOP fait également partie des objectifs du service externe.

Chaque collaborateur et directeur a également un objectif personnel qui complète l'évaluation.

a. VOP

Le Vaudoise Operating Profit (VOP) est un indicateur interne, créé en 2009, destiné à mesurer la valeur économique de l'entreprise. Il est examiné annuellement par le réviseur externe. Cet indicateur est l'objectif commun à l'ensemble des collaborateurs du Groupe à hauteur de 20%. Le VOP a été atteint à 104,7% en 2015.

b. Objectifs quantitatifs du Groupe

En 2015, les objectifs quantitatifs portaient sur la croissance des primes émises par Vaudoise Générale et Vaudoise Vie, le ratio de frais de Vaudoise Générale, le ratio de sinistres net de Vaudoise Générale et le rendement ajusté des placements de Vaudoise Générale et Vaudoise Vie.

c. Objectifs qualitatifs

Chaque collaborateur et membre de la Direction reçoit également un objectif personnel qui compte pour 20% de sa rémunération variable.

4. Rémunération des collaborateurs

a. Service interne

La part variable constitue un montant variable de la rémunération découlant pour 80% de l'atteinte des objectifs quantitatifs, liés à l'indicateur interne VOP (20%) d'une part et à la fonction (60%) d'autre part. L'objectif personnel qualitatif représente une part de 20%.

La rémunération cible est composée du salaire de base annualisé et de la part variable attribuée en cas d'atteinte des objectifs à 100%. Cette rémunération cible se situe dans la fourchette CEPEC correspondant à la fonction.

Le montant de la rémunération variable représente un pourcentage du salaire de base annualisé. Le pourcentage dépend de la catégorie de fonction du collaborateur. Le degré d'atteinte des objectifs varie entre 50 et 150%. Le calcul s'effectue sur la base de l'atteinte de chaque objectif pondéré.

Catégorie	Atteinte objectif 50%	100%	150%
Chefs de division	4%	8%	12%
Chefs de service	3%	6%	9%
Experts / Spécialistes	2%	4%	6%
Collaborateurs gestionnaires	1%	2%	3%

Les objectifs sont fixés par le supérieur hiérarchique en fonction des particularités du métier de chaque unité et validés par le chef de département. Pour chaque objectif, les seuils de 50%, 100% et 150% doivent être définis. Les objectifs sont consignés dans le formulaire d'évaluation EVA (Evaluation Vaudoise), signé par le collaborateur et son supérieur hiérarchique, ainsi que par le supérieur du supérieur.

A partir de l'exercice 2016, les collaborateurs du service interne seront mis au bénéfice d'un dispositif de rémunération variable additionnel construit sur le principe d'une participation au résultat du Groupe Vaudoise. Basé sur l'indicateur VOP, il vise à récompenser la performance collective. Les montants versés sont indépendants de la position hiérarchique ou du salaire de base des collaborateurs concernés. Ils oscilleront entre CHF 300.– et 800.– et dépendront du degré de dépassement de l'objectif VOP de l'année de référence selon trois paliers. Cet élément de rémunération sera versé pour la première fois avec le salaire d'avril 2017.

b. Service externe

La rémunération du service externe suit une logique qui s'éloigne de celle du service interne dans la mesure où le salaire de base constitue une part modeste de la rémunération globale. La part la plus importante de la rémunération est constituée de commissions. Outre les commissions d'acquisition pour chaque affaire, une prime de performance rémunère l'atteinte d'objectifs de vente fixés par le département Réseaux de vente. Le VOP fait également partie de ces objectifs.

5. Rémunération de la Direction

a. Principes de rémunération

La rémunération globale de la Direction est approuvée par l'Assemblée générale sur proposition du Conseil et préavis du Comité de rémunérations et du directeur général. La rémunération des membres de la Direction est composée d'une part contractuelle fixe et d'une part variable définie, chaque année, en fonction de l'atteinte des objectifs mentionnés sous point 3.

Le salaire de base est fixé à la libre appréciation du Conseil, sur la base du benchmark Kienbaum. La partie variable représente jusqu'à 45,2% du montant de la rémunération totale.

Afin d'associer plus étroitement le management supérieur à la performance à moyen terme de l'entreprise et d'offrir un package de rémunération conforme aux pratiques de la branche, le Conseil d'administration a validé un dispositif de rémunération différée baptisé Long Term Incentive plan (LTI) entré en vigueur en 2013.

Ce dispositif a été instauré prioritairement pour la Direction. Il peut également être appliqué, si besoin, à d'autres cadres supérieurs. Pour chaque cadre supérieur bénéficiaire du plan, le Conseil d'administration, sur proposition du directeur général, définit le LTI en termes de montant cible en CHF pour une atteinte des objectifs à 100%. Lesdits objectifs traduisent la performance à trois ans. Dans une logique de collégialité, les critères d'appréciation de la performance et la méthode de calcul du LTI sont identiques pour tous les cadres supérieurs bénéficiaires du plan. La performance est appréciée au regard de trois critères: la performance économique, basée sur le VOP, l'efficacité du fonctionnement de l'entreprise au travers du ratio combiné net et le dynamisme des affaires évalué au travers de la croissance en rapport au marché des affaires.

Le montant du LTI cible est divisé en deux parties: la première, représentant le 80% du montant cible, demeure valorisée en francs; la seconde, représentant les 20% restants, est transformée en droits futurs suivant l'évolution de l'action de Vaudoise Assurances Holding SA pendant trois ans. Le montant de la rémunération est comptabilisé chaque année au prorata dans le compte de résultat.

En tout temps, des circonstances impactant sensiblement la situation ou les perspectives économiques de l'entreprise peuvent conduire le Conseil d'administration à réviser la définition des objectifs des LTI en cours, voire à les supprimer.

b. Rémunérations et prêts accordés à la Direction

Montant global des rémunérations accordées en 2015 aux membres de la Direction

Rémunérations	2015	2014
Fixe	2'864'121.–	2'726'257.–
Variable	2'608'615.–	2'218'009.–
Contributions patronales aux régimes de retraite	*1'240'699.–	1'034'201.–
Total	6'713'435.–	5'978'467.–

*Dès 2015, les cotisations patronales aux assurances chômage, accident et maladie perte de gain sont comprises dans les charges sociales pour un montant de CHF 108'800.– (selon précisions d'EXPERTSuisse).

Montant global des rémunérations accordées en 2015 aux anciens membres de la Direction

Rémunérations	2015	2014
Fixe	0.–	241.–
Variable	0.–	0.–
Contributions patronales aux régimes de retraite	20'000.–	24'013.–
Total	20'000.–	24'254.–

Le montant du LTI versé en 2015 aux membres de la Direction au titre des exercices précédents se monte à CHF 733'354.– (y compris CHF 39'613.– de charges sociales) et diffère de CHF 35'193.– avec le montant provisionné.

Rémunération la plus élevée: Philippe Hebeisen, directeur général, CHF 1'429'908 y c. contributions aux régimes de retraite CHF 246'180.– (en 2014: CHF 1'279'649 y c. CHF 209'858.–). La partie variable représente en 2015 CHF 646'384.– (en 2014: CHF 569'834.–).

Dès 2015, les cotisations patronales aux assurances chômage, accident et maladie perte de gain sont comprises dans les charges sociales pour un montant de CHF 15'549.– (selon précisions d'EXPERTSuisse).

Le montant du LTI versé en 2015 à Philippe Hebeisen au titre des exercices précédents se monte à CHF 231'857.– (y compris CHF 12'524.– de charges sociales) et diffère de CHF 11'621.– avec le montant provisionné.

Le montant total des prêts accordés par des sociétés du Groupe à des membres de la Direction s'élève à CHF 3'029'700.– (CHF 2'494'110.– en 2014). Aucun prêt n'a été accordé à d'anciens membres ou à des proches qui ne soit pas conforme à la pratique du marché.

6. Honoraires du Conseil d'administration

a. Principes

Depuis 2010, compte tenu des tâches toujours plus exigeantes en termes de responsabilité et d'engagement, le Conseil a adopté un système de rémunération prévoyant des indemnités annuelles fixes définies par fonction: président, vice-président et membre. Celles-ci sont complétées par des indemnités pour la participation aux différents Comités: président de Comité et membre d'un Comité, sauf pour le président du Conseil qui est un invité permanent aux trois Comités du Conseil. Le montant global des indemnités du Conseil est proposé annuellement à l'Assemblée générale de Vaudoise Assurances Holding SA, sur la base d'un benchmark Kienbaum. Les membres du Conseil reçoivent en outre des frais de représentation conformes au marché.

En 2015, l'Assemblée générale de Vaudoise Assurances Holding SA a approuvé une enveloppe de rémunération globale maximum pour le Conseil d'administration de CHF 1'360'000.– pour la période allant de l'Assemblée générale 2015 à l'Assemblée générale 2016. Le montant effectivement versé se monte à CHF 1'350'343.– (y compris les honoraires des membres externes du Comité d'investissement).

b. Honoraires et prêts au Conseil d'administration

Indemnités versées en 2015 aux membres non exécutifs du Conseil d'administration et du Comité d'investissement	2015			2014		
	Indemnités fixes	Contributions AVS	Total	Indemnités fixes	Contributions AVS	Total
Conseil d'administration						
Paul-André Sanglard, président	379'028	*88'080	467'108	379'183	*88'813	467'996
Chantal Balet Emery, vice-présidente	155'457	*35'420	190'877	155'444	*35'430	190'874
Javier Fernandez-Cid, membre	100'000	0	100'000	100'000	0	100'000
Etienne Jornod, membre	107'333	7'404	114'737	107'333	7'404	114'737
Peter Kofmel, membre	144'484	9'577	154'061	144'484	9'577	154'061
Jean-Philippe RoCHAT, membre	144'484	9'577	154'061	144'484	9'577	154'061
Jean-Pierre Steiner, membre	120'875	5'944	126'819	120'875	5'944	126'819
Total	1'151'661	156'002	1'307'663	1'151'803	156'745	1'308'548
<small>* montant englobant une contribution à un plan retraite</small>						
Comité d'investissement						
Eric Breval, membre externe	20'000	0	20'000	20'000	0	20'000
René Sieber, membre externe	21'334	1'346	22'680	21'334	1'346	22'680
Total	41'334	1'346	42'680	41'334	1'346	42'680

Aucune autre indemnité que celles mentionnées ci-dessus n'a été versée aux membres du Conseil d'administration et du Comité d'investissement, à d'anciens membres ou à des proches. Aucun prêt n'a été accordé à des membres de ces Conseils. Par ailleurs, aucun prêt n'a été alloué à d'anciens membres ou à des proches qui ne soit pas conforme à la pratique du marché.

7. Prévoyance professionnelle et autres avantages

La Vaudoise offre en outre des conditions très favorables à ses collaborateurs en matière de prévoyance professionnelle: la Vaudoise prend à sa charge le 65% des primes-épargne LPP dont le plan prévoit une part surobligatoire pour l'ensemble des collaborateurs; les rentes d'invalidité versées par la caisse de pension portent sur 60% du salaire assuré jusqu'à l'âge de la retraite; la caisse de pension de la Vaudoise est une institution solide, totalement réassurée, dont le taux de couverture au 31 décembre 2013 et 2014 était de 107,9% et de 108%; en matière d'assurances Accidents et Maladie, tous les collaborateurs sont couverts en division privée pour les accidents professionnels et non professionnels et l'assurance Maladie perte de gain assure le 90% du salaire durant deux ans. A partir du 1^{er} janvier 2016, la caisse de pension a introduit un système de cotisations variables sur l'épargne pour les assurés.

Rapport de l'organe de révision

Rapport de l'organe de révision sur la vérification du rapport de rémunérations à l'Assemblée générale

Rapport de l'organe de révision à l'Assemblée générale de VAUDOISE ASSURANCES HOLDING SA, Lausanne

Nous avons effectué l'audit du rapport de rémunération ci-joint de VAUDOISE ASSURANCES HOLDING SA pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2015. La vérification s'est limitée aux indications selon les articles 14 à 16 de l'ordonnance contre les rémunérations abusives dans les sociétés anonymes cotées en bourse (ORAb) dans les paragraphes 5b. et 6b. du rapport de rémunération aux pages 105 et 106 du rapport annuel.

Responsabilité du Conseil d'administration

La responsabilité de l'établissement et de la présentation sincère du rapport de rémunération conformément à la loi et à l'ordonnance contre les rémunérations abusives dans les sociétés anonymes cotées en bourse (ORAb) incombe au Conseil d'administration. Il est également responsable de la définition des principes de rémunération et de la fixation des rémunérations individuelles.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur le rapport de rémunération. Nous avons effectué notre audit conformément aux Normes d'audit suisses. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles d'éthique et que notre audit soit planifié et réalisé de telle façon qu'il nous permette de constater avec une assurance raisonnable que le rapport de rémunération est conforme à la loi et aux articles 14 à 16 de l'ORAb.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les indications relatives aux indemnités, prêts et crédits selon les articles 14 à 16 ORAb contenues dans le rapport de rémunération. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que le rapport de rémunération puisse contenir des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs. Cet audit comprend en outre une évaluation de l'adéquation des méthodes d'évaluation appliquées des éléments de rémunération ainsi qu'une appréciation de la présentation du rapport de rémunération dans son ensemble.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion d'audit

Selon notre appréciation, le rapport de rémunération de VAUDOISE ASSURANCES HOLDING SA pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2015 est conforme à la loi et aux articles 14 à 16 de l'ORAb.»

KPMG SA

Hieronymus T. Dormann
Expert-réviseur agréé
Réviseur responsable

Renaud Jotterand
Expert-réviseur agréé

Lausanne, le 17 mars 2016

Crédits photographiques

Pages 11, 12, 13, 24, 25, 42, 43, 68, 69, 82, 83, 86, 87, 90, 91, collaborateurs Vaudoise Assurances
Pages 4, 28, 29, 30, 31, 38 et 39, Loris Von Siebenthal, Lausanne

Réalisation
Bilatéral SA, Pully

Impression
PCL Presses Centrales SA, Renens

Nous avons passé une très belle journée. Les volontaires étaient très intéressés et très impressionnés à la fin de la journée

Mi sono reso conto di quanto sia fortunato a non essere emarginato

Donner un peu de son temps à des personnes en situation de handicap ou en difficulté sociale

Nous donner l'occasion de lever le nez du guidon et contribuer à une bonne cause dans un cadre inédit

Encourager les actions sociales auprès des collaborateurs Prise de conscience de la diversité de notre société

Valoriser les jeunes

Grazie per questa giornata calorosa

Sozialer Beitrag gegenüber der Gesellschaft

Me faire relativiser mes problèmes

Mir wurde wieder einmal bewusst, wie gut es uns eigentlich geht

Côtoyer d'autres réalités

Una riflessione sulla nostra posizione sociale

Merci à tous

J'ai eu la chance de participer à une journée que je n'oublierai jamais

Grazie per questa giornata calorosa

Nette Menschen kennengelernt

Une journée et une organisation en tous points réussies

Engagement

Abwechslung zum Alltag

Le partage et l'échange avec les jeunes

Tolle Sache, wenn wir so den Behinderten eine Freude machen können

Giornata magnifica, molto arricchente e ben organizzata

Merci pour la magnifique journée

Une journée réussie et mémorable

Rire et faire rire les personnes handicapées

Kleinkindern Trost und Freude zu spenden ist schön

Nous donner l'occasion de lever le nez du guidon et contribuer à une bonne cause dans un cadre inédit Merci pour cette journée chaleureuse

Ich hatte die Möglichkeit, einen Tag zu erleben, den ich nicht vergessen werde

Réflexion sur notre position sociale

Compréhension et empathie pour les personnes en difficulté

Etre capable de mettre son ego de côté et de partager

Encourager les échanges interculturels Das Verständnis für schlechter gestellte Menschen zu verbessern